

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Université Abderrahmane Mira, Bejaia

Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Ecole doctorale Algéro-Française

Mémoire de Magistère

Option : Sciences du langage

Intitulé :

*Etudes des procédés argumentatifs présents dans le discours de
Sid-Ahmed Semiane*

Présenté par :

Kenniche Rabha

Dirigé par :

Dr. Didier Tsala

Octobre 2008

Introduction générale

Notre travail de recherche s'inscrit dans le cadre de l'analyse du discours, plus précisément, dans une démarche d'analyse argumentative dont l'objet d'étude est le discours.

Nous nous intéressons à une pratique discursive de type journalistique, qui est la chronique¹, nous ne dirons pas de prime abord ce qui fait sa particularité, mais si nous nous y intéressons, c'est parce qu'elle est avant tout un discours et qu'elle est porteuse de signification dans et grâce à sa consistance argumentative, une consistance qui est d'ailleurs inhérente à tout discours médiatique. Elle est sans conteste un genre de discours qui offre au domaine de l'analyse du discours une multitude de choix quant à son appréhension par les outils hétérogènes qui s'y adaptent.

L'intitulé de notre recherche: « Etude des procédés argumentatifs présents dans le discours de Sid Ahmed Semiane, chroniqueur au Matin » annonce notre volonté de questionner les moyens énonciatifs et discursifs qui jonchent notre corpus, et le rendent singulier. A noter que pour nous le terme « procédés » renvoie exactement au déploiement de ces mêmes moyens par une instance émettrice dans son discours, qui renseignent sur une ou ses plusieurs visées explicites ou implicites rendant tous compte d'une stratégie discursive.

Sachant que la pratique journalistique est à dominante argumentative, cet intitulé est à notre sens justifié et recouvre une multitude de choix quant à son analyse. Par ce travail, nous aspirons à mettre en place une analyse qui nous permettra d'appréhender la stratégie qui se construit dans et à travers un genre qui est la chronique.

1. Choix du corpus :

Une précision d'abord. Au moment où nous envisageons d'analyser notre corpus de type journalistique, le quotidien dans lequel il paraissait est interdit de parution depuis juillet 2004.

¹ Cette notion sera discutée ultérieurement.

Néanmoins, les chroniques de Sid Ahmed Semiane sont remises au goût du jour suite à l'idée qu'a eue leur auteur de les réunir dans un recueil, voire deux, succinctement, en 2002 et en 2005. Nous estimons ces chroniques toujours d'actualité : les circonstances dans lesquelles elles apparaissaient n'ont relativement pas changées à notre sens.

Notre choix qui s'est arrêté à ce corpus n'est pas anodin, pour une raison toute simple : à notre connaissance la presse écrite algérienne n'a pas fait l'objet de beaucoup de travaux d'analyse dans le domaine des sciences du langage.

Au passage, il est un fait incontestable : la presse algérienne est en pleine effervescence, il n'y a qu'à comparer le nombre de journaux se spécialisant dans plusieurs domaines édités depuis l'ouverture du champ médiatique en 1990. Toutefois, précisons qu'en Algérie, les journalistes chroniqueurs ne sont pas nombreux.

Il est clair que nous ne justifions pas notre intérêt que par rapport aux raisons énoncées précédemment, la chronique est un genre qui brandit sans cesse sa liberté d'être, mais une question se pose : entre liberté du genre de la chronique, les contraintes du discours médiatique en général en relation avec leurs contextes de production, pourrait-il exister une liberté absolue d'agir ? Nous nous posons la question.

De ce fait, cette complexité qui donne au genre sa consistance et sa fragilité à la fois, nous a fait nous arrêter pour mieux le cerner.

Nous nous intéressons à ce genre, mais bien plus nous nous intéressons à une pratique particulière de ce même genre. Dans notre cas, ce n'est nullement un questionnement qui nous a amenée à nous intéresser à un pareil corpus, mais c'est dans le sens inverse que la problématique a pris forme. En d'autres termes, c'est la particularité des chroniques de Sid Ahmed Semiane (désormais sous les initiales de SAS) qui a suscité nos questionnements. Dans le cadre de notre recherche, nous en avons fait une problématique.

2. Problématique :

Suite à la lecture des chroniques, nous n'avons pas rencontré qu'une multiplicité d'humeurs, mais il s'est offert à nous un *patchwork* de genres discursifs.

Est-ce la particularité d'être et l'essence même de la chronique ? Nous y répondons par le négatif. De toutes les définitions que nous avons eues à lire, toutes brandissent les fonctions du genre de la chronique, mais d'aucunes n'avancent comment la chronique doit être présentée au lecteur. Aucune règle ne spécifie que la chronique doit apparaître à chaque fois sous une forme renvoyant à un genre de discours bien particulier :

De ce fait la question que nous posons est :

- ✓ *Pourquoi SAS présente-t-il ses chroniques en convoquant et en diversifiant sa pratique de l'écriture ?*

D'autant plus que rien ne le contraint à le faire.

Précisons que les genres investis ne se présentent pas dans le fond de la même manière que celle que nous rencontrons habituellement, subséquemment une autre question vient se greffer à la première :

- ✓ *Pourquoi et comment le chroniqueur bouleverse-t-il ces genres médiatiques communément établis ? A l'aide de quels moyens il les réactualise ?*

A ces questions nous y répondons, en attendant, par des réponses hypothétiques. Notre travail consistera à les rendre tout au long et au terme de notre analyse moins hypothétiques.

3. Hypothèses :

Nous répondons à nos questionnements au moyen de deux hypothèses formulées comme suit :

Hypothèse 1 :

- ✓ Le journaliste en se servant et en réinvestissant les différents genres de discours qui existent, ce n'est nullement pour prouver ses prouesses stylistiques, mais s'il y a recours c'est par ce que cela lui sert dans une ou quelques visées bien précises. Donc notre travail consistera entre autres à les détecter.

Hypothèse 2 :

En effet, nous supposons que toute sa stratégie réside dans cette convocation des genres de discours pour offrir à chaque fois des images sur la société algérienne.

- ✓ Ses chroniques sont, d'après nous, des croquis qui dessinent les contours d'une société. Il exploite ces genres tout en les grossissant et/ou en les diminuant, il crée un effet de loupe et sur les genres et sur la société algérienne.

Ses chroniques seraient par conséquent une sorte de miroir réflecteur de représentations. Nous avons l'impression que le thème provoque l'humeur et l'humeur provoque le genre.

4. But de l'étude :

Suite à la problématique posée et aux hypothèses présentées, la présente recherche portera sur l'étude des caractéristiques du discours de SAS déployé dans un contexte particulier.

Nous questionnerons sa stratégie discursive en essayant de relever ce qui permet cet effet d'anticonformisme des genres tant sur un aspect formel, stylistique, thématique.

En rendant compte de la fonction argumentative d'une telle pratique discursive, nous pensons pouvoir ajouter de nouveaux regards quant au fonctionnement du genre de la chronique. Ce faisant, ce travail pourrait contribuer à une meilleure

compréhension des mécanismes d'argumentation. En plus, du souci de repérer et ensuite, d'analyser ses traits spécifiques, nous voudrions, finalement, contribuer à une meilleure connaissance du fonctionnement des discours médiatiques en général.

5. Plan du travail :

Ce présent travail s'articulera autour de trois chapitres :

Dans le chapitre un, nommé « *cadre théorique* », nous présenterons les positionnements théoriques qui constitueront la charpente de notre travail. Nous y entreprendrons de nous familiariser avec les notions auxquelles nous aurons recours, et cela nous permettra surtout d'aborder la partie analytique avec plus ou moins d'aisance.

Le chapitre deux, intitulé « *description du corpus et méthodologie* » quant à lui, sera divisé en deux parties : la première partie sera consacrée à la description de notre corpus et son contexte de production, qui est un repère primordial si l'on veut comprendre la portée de ces chroniques; dans la deuxième partie, il sera question de poser la méthode la plus à même d'expliquer la spécificité de notre corpus.

La partie analytique, intitulée « *Algérie mise en scène* » occupera tout l'espace du troisième chapitre. À travers l'analyse, selon une démarche argumentative, nous tenterons de répondre à nos questionnements.

Chapitre 1

Cadre théorique

Introduction :

Insensé serait de prétendre vouloir rendre compte des différentes études se rapportant à notre champ de recherche de manière exhaustive.

Il s'agit, plus modestement, de faire de ce chapitre un espace où se rencontreront et/ou s'affronteront quelques théories et positionnements marqués par diverses définitions tantôt stables, tantôt remaniées au gré des besoins et des attentes notés dans divers champs disciplinaires en relation avec les sciences du langage, et qui nous aideront à bien mener notre recherche. Suite aux lectures que nous avons effectuées, force est de reconnaître l'étendue du terrain qui se réclame de l'analyse du discours.

Ceci dit, nous ne sommes pas seule à reconnaître cela, Laurent Rosier écrit ceci :

« (...) mais c'est que le sujet l'est aussi (parlant de l'analyse du discours). On assiste en effet depuis quelques années à un véritable déferlement d'analyses de toutes sortes – narrative, structurale, sémiologique, documentaire, thématique, etc. – appliquées à des catégories de « discours » tout aussi variées : mythes, récits, textes littéraires, textes scientifiques, notes biographiques, extraits de presse, et bien d'autres. »²

Pour rendre compte de la complexité du phénomène langagier, les linguistes ont aussitôt pris conscience de la nécessité d'élargir leur domaine d'investigation, remarque Catherine Kerbrat Orecchioni en disant qu'

« (...) il ne s'agit pas de dépasser la linguistique, mais de l'amener à se dépasser, c'est-à-dire à envisager d'étendre son domaine (...) »³.

² ROSIER Laurence, Article en ligne in Marges Linguistiques, N° 9 Mai 2005 M.L.M.S éditeur.

³ KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *L'énonciation*, Paris, Armand Colin, 2003.

C'est, effectivement, dans cette optique que sont apparues des approches variées mais complémentaires.

Autant de pistes sur lesquelles s'inscrit l'inquiétude portée à l'égard du sens à donner à tel ou tel énoncé. Et, l'on s'interroge sur la pertinence des données extralinguistiques et leur portée dans l'interprétation.

Les linguistes se penchent actuellement sur l'étude du texte en prenant en compte les conditions de sa production. La prise en compte des conditions de production impliquant sujet parlant, contexte de production et de réception a modifié à jamais la façon d'appréhender les phénomènes langagiers.

Compte tenu du corpus que nous entreprenons d'analyser, quelques démarches seulement, et pas des moindres, s'inscrivant dans l'optique d'une analyse du discours, ont attiré notre attention, et s'y adaptent surtout. Essentiellement : l'analyse argumentative incluant une approche énonciative qui est à même de rendre compte de la spécificité de la posture énonciative caractérisant un genre de discours bien précis, qui est la chronique, la pragmatique, qui, elle aussi rendra compte de la spécificité argumentative de notre corpus et sa portée, sans oublier la nécessité de rendre compte du discours qui prend sens que par rapport aux liens qu'il entretient avec d'autres discours ; nous ferons appel dans ce cas à la notion d'inter discours qui est à l'origine du dialogisme que nous savons aujourd'hui.

Il nous semble nécessaire, avant d'entamer une telle entreprise, de présenter une vue panoramique, en faisant un petit détour sur la naissance et le développement d'une discipline, en l'occurrence l'analyse du discours. Il nous paraît souhaitable, donc, de commencer par donner des définitions des termes que nous utiliserons dans notre recherche.

1. Genèse d'une discipline : l'analyse du discours :

Après avoir épuisé toutes les interrogations se rapportant à la langue en tant que système linguistique vidée de toute sa dimension externe, la linguistique contemporaine aspire au développement d'une nouvelle ère d'approches et d'analyses touchant aux phénomènes langagiers pris dans toute leur complexité. Ainsi la fin de la

suprématie de la linguistique structurale a donné lieu à l'ouverture de nouvelles recherches, le processus d'élargissement, a contribué au déploiement de nouveaux outils théoriques qui aident à mieux cerner la problématique du phénomène langagier.

Parmi les disciplines actuelles, nous notons l'intensification de celles qui portent un intérêt manifeste au discours, entre autres l'analyse du discours.

Si nous avons tenté de retracer l'histoire de cette discipline, nous nous serons heurtée d'ores et déjà à cette affirmation : « *Il est difficile de retracer l'histoire de l'analyse du discours (...)* »⁴, remarque Maingueneau, compte tenu des courants et approches qui se réclament de travailler et d'investiguer à partir d'un seul objet, qui est le discours. Nous retrouvons cette même date, en l'occurrence, les années soixante, dans bon nombre d'écrits, qui marque la prolifération de plusieurs travaux sur le discours.

1.1 La discipline : fondement et objet d'étude :

Face à l'immensité du champ à investir, et surtout, suite à la multiplicité des disciplines qui se donnent pour ambition d'étudier toute production verbale, d'analyser tous les énoncés en situation, par opposition à l'étude de la langue hors contexte, nous nous attacherons dans cette partie à essayer de définir ce que nous entendons plus précisément par l'analyse du discours.

Il n'est pas question de discuter ici des différents points de vue se rapportant à ce domaine, ce qui d'ailleurs a été fait, mais nous voulons nous inscrire dans la lignée de l'analyse du discours telle que conçue par Dominique Maingueneau et alliés.

Dans un article paru dans *Marges Linguistiques*⁵, D.Maingueneau, l'un des pionniers de l'école française de l'analyse du discours, pose la question de savoir si l'on peut lui assigner des limites. Il pose aussi la problématique du débat entre ceux qui voient en l'analyse du discours une discipline « de plein droit » et ceux qui voient en elle, un espace de rencontre « privilégié » entre les sciences humaines. Il avoue

⁴ MAINGUENEAU Dominique, article en ligne « L'analyse du discours et des frontières » in *Marges Linguistiques* 9 Mai 2005

⁵ *Marges Linguistiques*, revue linguistique en ligne. P 64 -75

qu'au départ, elle était un espace de problématique de différentes disciplines : la sociologie, l'ethnographie, la psychologie...etc. Mais, qui a su renforcer son caractère disciplinaire en ayant, au fil du temps, défini des méthodes propres à elle.

Il propose une définition type : l'analyse du discours est l'étude du texte en rapport avec son lieu social, elle s'intéresse au mode d'énonciation d'une production verbale ou non verbale. Une pareille définition sous-entend que toute production est régie par des règles de production, *on ne dit pas ce que l'on veut où l'on veut*, ce qui est comparable aux conditions de félicité dont parle Austin, un discours est reçu que si son locuteur est en mesure de le proclamer

1.2 Le discours au carrefour de mille et une disciplines :

Le discours a pris une place prépondérante dans divers travaux en sciences du langage. Au risque de nous répéter nous dirons parce qu'il est au centre d'une mille et une disciplines. Il est d'une nature complexe, il regroupe et fait joindre plusieurs dimensions : humaine par exemple qui implique un côté psychique et un autre social ou l'individu en lien avec sa société.

D'ailleurs, Michel Foucault, nous donne une définition que nous ne pouvons passer sous silence :

« (...) certes, les discours sont faits de signes ; mais ce qu'ils font, c'est plus que d'utiliser ces signes pour désigner des choses. C'est ce plus, qui le rend irréductible à la langue et à la parole. C'est ce « plus » qu'il faut faire apparaître et qu'il faut décrire. »⁶

C'est ce *plus* qui est au centre des préoccupations des sciences humaines, mais aussi du langage et on essaye de l'extirper dans toute sa consistance. Il est à appréhender au niveau de ses relations interdiscursives, de ses relations intertextuelles avec d'autres discours, le précédant et le suivant, qui renseignent sur sa fonction sociale définie en termes d'idéologie.

⁶FOUCAULT M., *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969. P 66 67

1.2.1 Définition du discours :

Une distinction, somme toute basique, disant que la dichotomie entre les deux termes texte vs discours ne réside, au fait, qu'au niveau de l'approche que l'on veut adopter pour approcher le texte, en d'autres termes, ceux de Louis Guespin, il est question de différence de regard :

« Un regard jeté sur un texte du point de vue de sa structuration "en langue" en fait un énoncé ; une étude linguistique des conditions de production de ce texte en fera un discours »⁷

Dominique Maingueneau insiste sur l'impossibilité de séparer le texte de son contexte, l'un étant contenu dans l'autre et inversement. Il a pensé au recto et au verso d'une page blanche, ainsi « on préfère à l'autonomie du texte la contextualité du sens »⁸.

A ce sujet, il propose une complémentarité entre une linguistique de la langue et une linguistique du discours :

« la linguistique de la langue, du système, est constamment doublée par une linguistique du discours qui, au lieu de replier le langage sur l'arbitraire de ses unités et de ses règles, l'étudie en le mettant en relation avec quelque référentiel social, psychologique, historique...en le considérant comme l'activité de sujets qui interagissent dans des situations déterminées. »⁹

Car les traces de ces données extérieures se traduisent dans la langue elle-même, c'est elle qui les fait exister, c'est le cas de l'appareil formel de l'énonciation, pour en rendre compte, on s'intéresse aux déictiques, aux modalisations qui font partie du lexique d'une langue.

⁷ CHARAUDEAU P & MAINGUENEAU D., *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Le Seuil, 2002.

⁸ Expression de Jean Adam

⁹ ADAM Jean-Michel, *Linguistique textuelle : Des genres du discours aux textes, Une introduction méthodique à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Nathan, 2004. p 32

Donc, le discours est vu comme une pratique socio-discursive impliquant la dimension sociale, historique, idéologique et psychologique du sujet parlant. Toutes ces dimensions sont flexibles et conditionnées par le genre de discours qu'elles régissent et qu'elles modèlent.

Une fois ce tour d'horizon fait, nous reconnaissons avoir retracé quelques évidences, diront certains ; mais pour nous qui nous considérons novice dans ce domaine, il était important que nous justifions ce regard, dont parlait Louis Guespin, que nous avons préféré jeter sur le concept discours et la nécessité de l'aborder sous cet angle.

2. La presse et l'analyse du discours :

Le discours de presse est un discours particulier, qui a besoin d'être approché de manière tout aussi particulière. Il est un langage qui s'alimente des discours qui le font et refont, et lui-même alimente, à son tour, voire influence, dans nombre de cas, le discours des lecteurs.

Suite aux caractéristiques énumérées précédemment, il convient de dire que l'analyste du discours -quelconque soit-il(le discours bien sûr)- peut décider de privilégier et de mettre en avant telle ou telle caractéristique de ce même discours, qui de ce fait, lui imposera par voie de conséquence telle ou telle approche.

Le foisonnement des genres de discours a, en quelque sorte, obligé et réorienté les préoccupations et occupations des linguistes, au point, de trouver des approches distinctes selon le genre de discours auquel on a affaire.

Cette situation n'est pas pour incommoder l'analyse du discours qui n'appréhende nullement l'idée que soit prise en considération toute production orale ou écrite par l'analyste de quelque courant que ce soit à condition qu'il ait une méthode bien déterminée.

Le discours de presse n'a pas échappé à l'intérêt des analystes du discours, car s'il est un espace complexe et riche impliquant une instance émettrice et une autre réceptive, une institution, un lieu et un moment discursifs et une fin à atteindre, il en

est un exemple de taille. Parlons de fin, on lui reconnaît celle qui consiste à tenter de faire adhérer son lectorat ou au mieux les convaincre, et pour y parvenir ce discours apparaît sous une forme et une texture qui déploient des stratégies discursives, que seule une analyse argumentative saurait appréhender.

Il est à la fois dans le collimateur des sciences du langage et des sciences de la communication, il est un genre routinier à travers ses habitudes de diffusion, mais il n'est point routinier quand il s'agit de sa manière d'appréhender l'information et de la faire exister et circuler. Nous ne savons jamais ce qu'il sera dit, ni comment il sera dit. Alors pas étonnant que ce discours soit pris en chasse par l'analyse du discours.

2.1 Argumentation, une éthique de la communication :

L'argumentation, au sens général connu et su par tous, *est l'art d'argumenter*. Le terme « art » est lourd de sens car il implique la nécessité d'un savoir faire et d'un savoir être, qui amèneraient un auditoire à partager telle croyance ou telle opinion émise.

Il est communément admis qu'argumenter est l'essence même de toute communication, on parle plus pour donner son opinion sur des faits, s'ensuit une tentative de persuasion, qui n'est pas systématique d'ailleurs, que pour constater des faits.

L'acte d'argumenter est de ce fait un acte caractéristique de toute situation de communication ; mais entre tout mettre en œuvre pour tenter d'infléchir une façon de voir et tout mettre en œuvre pour manipuler, il y a un pas à ne pas franchir, et, c'est à ce moment même qu'intervient l'éthique, qui est une somme de principes et de morales propres à chaque profession fixant les limites auxquelles il ne faut pas se risquer.

3. Essai de définition : l'argumentation dans la communication :

Dans cet essai de définition, il ne s'agira pas de retracer l'histoire de l'argumentation qui est, au demeurant, la descendante directe de la rhétorique antique.

Dès l'antiquité, on reconnaît à la parole une force et on considérait qu'elle ne prenait sens et effet que dans un échange intégrant deux interlocuteurs, tel en parle Amossy :

*« Sa force (la parole) s'exerce dans des échanges verbaux au cours desquels des hommes doués de raison peuvent, par des moyens non coercitifs, amener leurs semblables à partager leurs vues en se fondant sur ce qu'il paraît plausible et raisonnable de croire et de faire. »*¹⁰

La rhétorique visait l'efficacité de la parole orientée vers un auditoire bien précis. Ainsi le discours n'existe que dans une dynamique d'échange, où *« parler(ou écrire) c'est communiquer. »*¹¹

La linguistique contemporaine, entre autres les courants pragmatiques, ajoute que communiquer c'est agir. Elle est, de ce fait, un regard nouveau sur un phénomène lui préexistant.

Philippe Blanchet cité par Amossy disait des anciens rhétoriciens :

« Ils sont des pragmaticiens car ils réfléchissaient aux liens existant entre le langage, la logique (notamment argumentative) et l'effet du discours sur l'auditoire. »

Même si, comme l'avons dit précédemment, c'est au début du vingtième siècle que l'aspect pragmatique du langage est pris en compte, néanmoins, la rhétorique a toujours considéré le discours persuasif comme devant s'adapter au contexte dans lequel il apparaît et à son auditoire s'il a pour visée d'influencer.

L'argumentation, selon Ruth Amossy, se manifeste à travers :

« les moyens verbaux qu'une instance de locution met en œuvre pour agir sur ses allocutaires en tentant de les faire adhérer à une thèse, de modifier ou de

¹⁰AMOSSY Ruth, *L'argumentation dans le discours*, Discours politique, littérature d'idée, fiction, Paris, Nathan, 200. p 32

¹¹ Idem

renforcer les représentations et les opinions qu'elle leur prête, ou simplement d'orienter leur réflexion sur un problème donné. »¹²

Si discours et action sont deux éléments de l'échange social, l'action qui nous intéresse ici est celle qui consiste à dire pour faire faire ou faire penser. Dans cette même vision Charaudeau dira :

«(...) on peut dire que tout acte de langage est un agir sur l'autre»¹³,

C'est par son discours qu'un locuteur tente de persuader son interlocuteur au moyen du déploiement de stratégies discursives. Une stratégie discursive est définie par la psychologie cognitive comme :

« L'enchaînement des opérations [qui] reflète les choix faits pour atteindre, de la façon la plus efficace et la moins coûteuse, un but défini à l'avance(...). Ces stratégies pourront différer selon les contraintes des situations, et selon les capacités cognitives du locuteur ».¹⁴

De cette définition, nous retenons surtout le choix stratégique opéré selon « *les contraintes des situations* », elles sont le pivot auquel tout acte de langage, quelle qu'en soit l'intention, doit prendre en considération s'il espère ne pas dévier de sa visée.

Loin de nous contenter de ce qui a été énoncé précédemment, nous avons préféré parler de l'argumentation sous l'influence des courants pragmatiques dans les parties qui suivent.

¹² AMOSSY Ruth, *L'argumentation dans le discours*, Discours politique, littérature d'idée, fiction, Paris, Nathan, 200. p 29

¹³ CHARAUDEAU Patrick, « *Les conditions d'une typologie des genres télévisuels d'information* », Réseaux n° 81 CNET – 1997

¹⁴ CHARAUDEAU P & MAINGUENEAU D., *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Le Seuil, 2002. p 548

4. L'analyse argumentative, qu'est ce donc... ?

En ce qui concerne l'analyse d'un discours, le phénomène à lui seul requiert plusieurs types d'approches et du fait, en plus, de l'entrecroisement de ces différentes approches, s'impose, dans cette entreprise, une démarche interdisciplinaire. A ce propos, Ruth Amossy propose cette définition :

« L'analyse argumentative s'attache aussi bien aux discours qui visent explicitement à agir sur le public, qu'à ceux qui exercent une influence sans se donner pour autant comme une entreprise de persuasion »¹⁵,

Cette dernière a élargi son champ à tout discours ayant pour entreprise de persuader mais aussi à ceux qui ne prétendent pas opérer pour une fin semblable. Ces discours, à défaut d'avoir une visée argumentative, ont néanmoins et à leur insu, peut être, une dimension¹⁶ argumentative. Elle ajoute ceci :

« L'analyse argumentative s'attache à un vaste corpus qui va de la conversation quotidienne au texte littéraire en passant par le discours politique ou journalistique ».¹⁷

Dans l'optique de notre travail, elle nous aidera à approcher de plus près la visée argumentative du discours que nous analyserons.

Ruth Amossy dans « l'argumentation dans le discours » souligne les principes d'une analyse argumentative en nous offrant, à ceux qui veulent s'y initier, les approches envisageables pour analyser un discours argumentatif.

Dans son panorama de l'analyse argumentative, elle intègre les différents courants présents dans l'analyse du discours. Elle en est, par voie de conséquence, un point de ralliement.

¹⁵ AMOSSY, Ruth. *L'argumentation dans le discours*. Paris : Nathan, 2000. Coll. Fac.p 25.

¹⁶ Il s'agit de dimension argumentative quand l'intention de persuasion est révélée de manière implicite dans le discours.

¹⁷ AMOSSY Ruth et al. *Images de soi dans le discours*, Paris, delachaux et niestlé, 1999. P 24

Parmi les approches proposées par Amossy, nous envisageons de nous intéresser qu'à celles qui sont à même de nous clarifier sur la stratégie discursive de notre corpus.

4.1 L'approche énonciative, parlons-en...

Une approche de ce genre renseignera sur le « degré de subjectivité » présent dans un énoncé, en corrélation avec la notion de « distance énonciative »¹⁸ orchestrée par son locuteur. Le verbe « orchestrer » est le terme approprié pour désigner les différentes postures énonciatives, quelques fois trompeuses, des journalistes.

4.1.1 L'énonciation ou la subjectivité dans le langage :

La réflexion sur l'énonciation est incontestablement au centre des préoccupations de l'analyse du discours. Elle en découle du fait que les linguistes aient voulu franchir les cloisons posées par la linguistique du texte.

La prise en considération des phénomènes extralinguistiques liés de près ou de loin à la mise en œuvre d'un discours est indispensable pour la compréhension du mécanisme langagier. Il est indéniable que la linguistique de l'énonciation a joué un rôle dans l'élaboration de nouvelles perspectives et de nouvelles méthodes en analyse du discours. Lorsqu'on aborde l'interprétation d'un énoncé, la tendance est à le relier à des facteurs extralinguistiques ; ces facteurs renvoient à la prise en charge de l'énoncé par le sujet parlant, cette conception est celle conçue par Benveniste, qui est à l'origine de ce principe d'appropriation de la langue par le locuteur. Il la définit en ces termes :

*« L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation ».*¹⁹

Au sens de Benveniste, elle est la « parole », « *forme sonore qui atteint un auditeur et qui suscite une autre énonciation en retour* ».

18 C'est-à-dire le degré de la manifestation du sujet parlant dans son propre discours.

¹⁹BENVENISTE, Emile, *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, 1995. p 77.

Mais, contrairement à l'énonciation orale, l'énonciation écrite ne s'identifie que grâce à des indices et des traces spécifiques énoncés et qui renseignent par là sur le degré de l'appropriation du sujet parlant de la langue. Elle informe ainsi sur sa relation avec son discours. Et le lien qui unit les interlocuteurs est nommé par Benveniste l' « intersubjectivité ».

Dans la lignée de Benveniste, Ruth Amossy, entend par énonciation :

« L'acte de produire un énoncé par un locuteur qui mobilise la langue, qui la fait fonctionner par un acte d'utilisation. »²⁰

C'est l'acte par lequel l'individu transforme la langue en discours, le processus de transformation n'est jamais analogue, il se renouvelle tout autant que les situations dans lesquelles il apparaît.

Néanmoins la notion d'énonciation a été revue par plusieurs linguistes. Au lien donc entre énonciation et énoncé qui dit :

« Elle (l'énonciation) est l'acte même de produire un énoncé (...) »²¹,

Ducrot défend que l'énonciation est la manifestation d'un énoncé, elle est « l'événement, le fait que constitue l'apparition d'un énoncé »²², il ne la relie pas à un seul sujet d'énonciation et remet en cause l'unicité du sujet parlant, et envisage trois en tout (sujet parlant, locuteur, énonciateur), et envisage même un énoncé sans sujet parlant réel, et ceci dans une perspective polyphonique.

4.1.2 L'appareil formel de l'énonciation :

Qui :

« Est d'abord l'émergence des indices de personnes(le rapport je-tu) qui ne se produit que dans et par l'énonciation(...) »²³.

²⁰ AMOSSY, Ruth et al. *Images de soi dans le discours*, Paris, **Delachaux et Niestlé**, 1999. p 11.

²¹ BENVENISTE, Emile, *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, 1995. p 77.

²² DUCROT, Oswald et al, *Les mots du discours*, Paris, Éd de minuit, 1980.

²³ BENVENISTE, Emile., *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, 1995. p 79.

Mais aussi « *les procédés linguistiques (modalisateurs, termes évaluatifs, etc...)* »²⁴, ceux la renseignent sur l'attitude du locuteur vis-à-vis ce de qu'il énonce. C'est à travers ces traces que le locuteur marque sa présence et son rapport à son énoncé.

Comment donc dans une énonciation de forme écrite ces indices de type énonciatifs prennent-ils sens auprès de celui qui les reçoit ? A cette question, nous répondons par la prégnance et l'importance du :

Contexte :

Il permet un renvoie référentiel ou la « *mise en relation de l'énoncé au référent* »²⁵, disons autrement et sous une forme simpliste qu'il facilite et fait correspondre ces indices à la réalité extralinguistique. Ici nous sommes au cœur du sens référentiel qui lie sens et réalité. Ducrot, ne s'attachant pas à l'imminence de l'énoncé à son contexte, et dans le cadre de la sémantique, imagine des situations dans lequel un énoncé peut apparaître et lui assigne des interprétations en conséquence et règle quelques ambiguïtés par là.

Une pareille étude sur un corpus comme le nôtre est envisageable mais nous estimons qu'elle ne pourrait pas rendre compte de toute l'étendue et la pertinence de l'interprétation à lui inférer. Néanmoins, nous ne nions pas que bon nombre d'indices sont fournis par l'énoncé lui-même et permettent une bonne compréhension voire une fidèle interprétation d'un énoncé. A ce propos, Kleiber cité par Jean Michel Adam²⁶ écrit :

« Le contexte n'est pas prédéterminé, mais se trouve construit ou déterminé par la phrase elle-même. »

²⁴ KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, *L'énonciation*, Paris, Arman Colin, 2003.p 36.

²⁵ ADAM Jean-Michel, *Linguistique textuelle : Des genres du discours aux textes*, Une introduction méthodique à l'analyse textuelle des discours, Paris, Nathan, 2004 p 39.

²⁶ Idem. p 123

Un contexte par contre (pragmatiquement parlant) est ainsi à définir comme étant :

« Le cadre spatio-temporel et la situation sociale locale dans lesquels s'inscrit l'échange communicatif, les participants à cet échange (nombre, caractéristiques, statuts et rôles, ainsi que la relation qu'ils entretiennent), le type d'activité dont il s'agit, et les règles qui les régissent (« contrat de communication », « script » de l'interaction. »²⁷

Le contexte est marqué par l'enchevêtrement de plusieurs facteurs hétérogènes envisagés, ceux-là interviennent dans un cadre institutionnel bien déterminé. Un contexte renferme à ce propos scène d'énonciation²⁸, situation de communication²⁹ déterminant un genre de discours. Il est important, dans le cas de la presse écrite, et dans le souci de faire une analyse qui lui est appropriée, de l'étudier en rapport avec les contraintes de sa mise en forme.

Certes l'analyse du discours s'est inspirée de la linguistique de l'énonciation mais elle s'en éloigne compte tenu que celle envisagée par Benveniste est réductionniste des phénomènes énonciatifs, et bon nombre d'études ont élargi la notion d'énonciation à d'autres phénomènes langagiers.

4.2 Au tour de la pragmatique :

Dans la perspective qui est ici la nôtre et dans le but de travailler sur la portée du discours de SAS éventuellement dans le milieu où il est diffusé, nous avons convoqué à cet effet la pragmatique. Ce qui suit sont les quelques réflexions qui la sustentent.

²⁷ CHARAUDEAU, Patrick & MAINGUENEAU, Dominique, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Le Seuil, 2002. p335.

²⁸ Renvoyant au mode de production et de circulation d'un discours. La différence par exemple entre un discours religieux et un discours médiatique réside au niveau de leurs scènes d'énonciation. On ne reçoit pas de la même manière.

²⁹ Renvoyant à l'environnement extralinguistique d'un discours.

4.2.1 Essai de définition : les principaux fondements :

La pragmatique en tant que courant s'intéresse de très près aux manifestations linguistiques dans leur rapport avec leurs utilisateurs et à leurs effets. Elle est définie comme « *l'usage du langage* »³⁰, c'est-à-dire que le langage sert à agir, à obtenir un résultat et non plus à décrire. Dans un rapport de communication, la réussite de cette mission que l'on reconnaît au langage est en grande partie liée à la prédisposition du destinataire : un, à comprendre l'intention qui s'y cache, deux, à s'exécuter.

Pour la pragmatique le discours est considéré, dans ce cas, dans sa dimension interactive, sa faculté d'action dans une situation impliquant deux allocutaires au moins. Celui qui émet un énoncé vise à modifier le comportement, les croyances de celui à qui il s'adresse. Son énoncé a une « visée pragmatique ». Toute communication met en jeu donc intentions et stratégies. Elle remplit des fonctions, entre autres, celle de faire faire.

Ce courant s'est développé et s'est rehaussé grâce aux travaux sur les actes du langage réunis dans l'ouvrage d'Austin « *how to do things with words ?* » traduit en français par « *quand dire, c'est faire* », coupant par voie de conséquence l'herbe sous les pieds à toute démarche qui se voudrait descriptive des faits langagiers. Le langage est alors un ensemble d'actes. Questionnons Austin.

4.2.2 La théorie des « speech acts » austinienne :

Austin (philosophe et instigateur de la théorie anglo-saxonne du langage) donne une dimension pragmatique de la signification. En ce qui le concerne, toute personne qui utilise la langue a, ipso facto, en plus de produire des énoncés, l'intention d'accomplir des actes de discours. Même les mots les plus courants portent en eux cette intention. On parle ici en termes d'intentions que seule la connaissance du contexte permet d'identifier.

³⁰ CHARAUDEAU, Patrick & MAINGUENEAU, Dominique, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Le Seuil, 2002, P 455.

Le locuteur accomplit l'acte qu'il dit accomplir par le simple fait de le dire. Par la suite, Austin a généralisé la théorie, en constatant que même en utilisant des énoncés constatifs, le locuteur accomplit des actes illocutoires.

L'énonciation performative est sujette aux conditions de réussite, grâce auxquelles on teste le bien fondé d'un acte de dire qui sous tend un autre acte, il y a des énonciations trompeuses qui portent le « *maquillage grammatical* »³¹, c'est-à-dire qu'elles ne disent pas ce qu'elles attendent réellement comme réaction, et il revient à tout allocataire de démaquiller l'intention qui s'y exprime. Le maquillage grammatical concerne les formes sous lesquelles apparaissent les énonciations constatives.

Dans ses réflexions, Austin ajoute qu' :

*« Il doit exister une procédure, reconnue par convention, dotée par convention d'un certain effet, et comprenant certains mots par certaines personnes dans des certaines circonstances »*³²

Les circonstances dans lesquelles nous choisissons de dire des énoncés doivent être appropriées, nous même devons être cette personne ayant le droit de les prononcer. Il a distingué au départ les énoncés performatifs des énoncés constatifs : grâce aux performatifs³³ le locuteur a le pouvoir de transformer le monde. Par la suite, il reconnaît à tous les énoncés une force illocutoire même sous leur forme la plus évidente.

Parlons d'acte, Selon Austin, chaque acte réalise, en particulier, trois actes : Des actes locutoires, des actes illocutoires et des actes perlocutoires. Un acte locutoire est l'acte de dire quelque chose, un acte illocutoire c'est ce qui se fait en même temps que l'acte locutoire, et enfin l'acte illocutoire est le résultat escompté par le fait de dire. Clarifions cela par un exemple pris de notre corpus.

³¹ Expression austinienne

³² AUSTIN Jean-Louis, *Quand dire c'est faire*, Paris, Le Seuil, 1970. p 58.

³³ Un énoncé performatif est un énoncé qui est destiné à transformer la réalité, c'est le cas d'un ordre, d'une promesse, contrairement à l'énoncé constatif qui ne fait que décrire un événement.

« **Faites comme le FFS, écrivez aux généraux** »³⁴ : le chroniqueur, en formulant cette proposition, a accompli trois actes : un acte locutoire, par le simple fait d'avoir prononcé et écrit ce titre, un acte illocutoire sous sa forme injonctive, il referme soit un ordre, soit un conseil, un acte perlocutoire, si cet ordre ou ce conseil est exécuté par ceux à qui s'adresse ce discours.

4.2.3 Et l'implicite dans tout cela ?

Par implicite nous entendons un énoncé dont le sens ne peut être perçu par la simple coexistence des mots qui le déterminent. Il est souvent question d'un sens connoté à côté du sens littéral ou dénoté, qui dit autre chose que ce qui est dit. Implicite égale ce qui est caché.

Rares sont les énoncés dont nous pouvons faire abstraction de leur énonciation, cette dernière comprend également les intentions du locuteur. Il est important de la reconstituer en vue d'une interprétation optimale de ce qui a été énoncé. Il y'a lieu aussi à signaler, que l'implicite se manifeste sous différents types que la sémantique et la pragmatique prennent en charge, à savoir :

1. Le présupposé et le sous-entendu : à partir d'un posé (c'est-à-dire un énoncé écrit noir sur blanc par exemple) nous pouvons en déduire le présupposé et le sous-entendu.

2. l'inférence, en analyse du discours :

« *Est le processus interprétatif qui consiste à mettre en relation ce qui est dit explicitement avec autre chose que ce dit.* »³⁵

Pour accéder à ce « (...) *autre chose que ce dit* », le sujet interprétant a accès à des données répertoriées sur trois niveaux :

³⁴ Titre d'une chronique parue le 07 mai 2001 (voir corpus).

³⁵ CHARAUDEAU Patrick & MAINGUENEAU Dominique, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Le Seuil, 2002. P 312.

- donnée(s) contextuelle(s) immédiate(s) regroupant les éléments qui entourent l'énoncé ;
- donnée(s) situationnelle(s) regroupant les éléments en rapport avec la situation dans lequel l'énoncé est émis ;
- donnée(s) inter discursive(s) regroupant les connaissances et les savoirs partagés entre les allocutaires ; la mémoire discursive propre à une société.

Wittgenstein³⁶ définit les contenus implicites comme le jeu de cache-cache, « *Être caché est un plaisir, mais n'être point trouvé est une catastrophe...* » ; La catastrophe survient lorsque l'implicite est source de malentendu, mais comment se contenter d'énoncés explicites au moment où l'implicite est source de stratégies discursives qui surviennent en relation avec les contraintes situationnelles du genre ?

Concernant notre corpus, il est évident que pour chaque thème abordé, s'il y a méconnaissance du contexte, il y a sûrement mauvaise interprétation du dire quand ce dernier est accompagné d'un non-dit.

Et enfin :

3. les actes de langage indirects qui sont définis comme les actes maquillés dont l'intention est voilée. Il apparaît sous quelques formes, entre autres : forme déclarative, interrogative...etc.

Le fonctionnement de l'implicite n'est guère appréhendable vu qu'il est lié en grande partie à ses contextes de production et de réception. Ce sont d'ailleurs les contextes, ou autrement dit l'actualité, qui crée les discours médiatiques.

En plus, de cette particularité de ce dire à demi-mot, et de dialoguer avec ses lecteurs (certes en différé, mais son impact reste intact), le discours de presse en cache une autre.

³⁶ KERBRANT-ORECCHIONI, Catherine, *L'énonciation*, Paris, Armand Colin, 2003.

Son autre particularité concerne évidemment sa dimension foncièrement dialogique.

5. Le dialogisme ...Bakhtine à l'origine de la notion :

Cette notion a vu le jour grâce au travail que Bakhtine a effectué sur le roman de Dostoïevski, il a incarné la nouvelle approche de la littérature. Il n'était plus question de considérer le roman comme étant monologique³⁷, mais tout au contraire pour lui l'œuvre littéraire est avant tout dialogique. Elle est en dialogue perpétuel avec les autres discours. Michael Bakhtine ne conçoit de discours sans rapport, explicite ou implicite, avec d'autres discours. L'auteur d'un texte n'exprime pas son individualité à travers son œuvre, combien même celle-ci lui appartient. Tout simplement les mots qu'il utilise ont été déployés par d'autres donc traversés par d'autres voix avant la sienne.

Néanmoins, pour couvrir cette dimension dialogique, un énoncé doit satisfaire une condition qui dit que n'est pas dialogique énoncé qui veut sauf :

« Si les deux jugements sont partagés entre deux énoncés distincts de deux sujets différents. »³⁸

L'idée de Bakhtine était d'envisager le texte comme l'espace par excellence où plusieurs voix discutent et s'affrontent. Il précise que pour chaque énoncé, qu'

« Avant son début, il y'a les énoncés des autres ; après sa fin, il y'a les énoncés-réponses des autres ».³⁹

On ne peut rendre compte, selon lui, des enjeux d'un texte si on ne repère pas les autres voix et par extension les autres discours.

³⁷ Discours mettant en scène un seul énonciateur.

³⁸ BAKHTINE, Michael, *La poétique de Dostoïevski*, Paris, Le Seuil. p241.

³⁹ BAKHTINE Michael, *La poétique de Dostoïevski*, Paris, Le Seuil. p 51.

Son influence a touché le milieu linguistique contemporain et s'est élargie à tout type de discours du plus formel au moins formel (les conversations quotidiennes par exemple.)

A partir d'une analyse profonde englobant la prise en compte de ce paramètre, on en sort avec le résultat qu'un énoncé n'est pas habité par une seule voix, qui est celle de son énonciateur, mais par plusieurs voix (instances) qui se superposent. Ainsi nous concevons que le dialogisme est cette capacité qu'a un énoncé à être traversé, en plus de la voix de son énonciateur, par d'autres voix.

Nous dirons qu'en ce qui concerne le discours de presse, les mots qu'il utilise ne sont jamais les siens, il les reçoit, les réactualise emplis et remplis par d'autres voix.

Particulièrement, SAS a besoin de ces autres voix pour que la sienne existe, il les provoque, les maîtrise et les réinvestit. Son discours apparaît sous sa forme *monologique*⁴⁰ bien sûr, mais, il est, néanmoins, suscité par des discours antérieurs sur les thèmes qu'il aborde, Jacques Bres dira qu'

« [II]⁴¹ prend [ainsi] en compte le déjà dit, trouve sa voix au milieu/avec/contre ces voix. »⁴²

Donc son rapport aux autres voix est défini en termes de positionnement vis-à-vis d'elles, décontextualisées d'abord, recontextualisées ensuite, elles perdent un peu de leur valeur de départ et reçoivent une autre à la place.

Restant dans l'optique de son initiateur, nous partageons l'idée que :

« *La vie du mot, c'est son passage d'un locuteur à un autre, d'un contexte à un autre. Et le mot n'oublie jamais son trajet, ne peut se débarrasser de l'emprise des contextes concrets dont il a fait partie.* »⁴³

⁴⁰ Discours n'ayant pas de lien avec d'autres discours antérieurs.

⁴¹ Les deux termes entre crochets sont de nous.

⁴² BRES, Jacques, « écriture journalistique et le discours de presse. »

⁴³ BAKHTINE, Michael, *La poétique de Dostoïevski*, Paris, Le Seuil p 263.

En restant dans la thématique de la vie, nous dirons que la vie du « dialogisme » a pris des voies et s'est vue remplie, et même par fois déviée de son sens originel, par d'autres voix bien distinctes, selon qui en parle et pour quelle fin il en parle.

5.1 Polyphonie ou dialogisme généralisé :

Cette notion renvoie selon Ducrot à la possibilité qu'a un énoncé de faire entendre d'autres voix, elle est une dualité des voix à l'intérieur d'un même énoncé. La polyphonie est à la linguistique ce qu'autrefois le dialogisme était à la littérature.

Pour Ruth Amossy faire de la notion de « dialogisme » un synonyme de « polyphonie », serait réduire la capacité du dialogisme à rendre compte des dimensions sociale et idéologique du discours. Car tout simplement la polyphonie conçue par Ducrot travaille les énoncés au niveau de leurs marques linguistiques internes ; par les moyens que permet la langue, il relève la présence de différents points de vue, mais sans toutefois renvoyer un de ces points de vue à une personne physique en dehors de l'énoncé lui-même. Lacunaire, sera une étude interprétative fidèle à une situation d'énonciation bien déterminée ; c'est plus une étude des possibles interprétatifs à partir d'un seul énoncé. Les possibles instances énonciatives sont désignées par des abréviations telles (pdv1, pdv2...etc.).

C'est dans la même perspective qu'apparaissent les notions d'hétérogénéité montrée et l'hétérogénéité constitutive, elles sont introduites par Jacqueline Authier-Revuz, qui a été imprégnée par le dialogisme bakhtinien. Elle met en évidence l'omniprésence du discours de l'autre dans le discours de X, mais ce dernier se gardera de ne pas se diluer dans cet autre, et fera en sorte d'affirmer son identité en tant que sujet parlant. Elle distingue entre formes marquées et non marquées de la présence de l'autre dans le discours de l'un. Caractéristiques premières des chroniques que nous aurons à analyser.

Le dialogisme, en ce qui nous concerne, nous permettra de restituer toute la dimension stratégique de nature argumentative que recouvre notre corpus basée sur l'inter discours qui fait ressortir son hétérogénéité, déterminant tout l'impact de celui-ci.

Certes il est établi que tout énoncé a remarquablement une dimension dialogique, mais d'un énoncé à un autre le degré de la présence de cette dimension diffère selon le genre.

Nous ne trouvons pas la même intensité et degré de présence de la dimension dialogique par exemple dans un journal *intime* et dans un journal *médiatique* dont fait partie le genre de la chronique.

Synthèse :

Nous ne saurons dire au terme de cette étape si notre ambition de départ de faire de ce chapitre un espace de rencontre et/ou de confrontation, qui rendrait compte des différentes théories auxquelles nous ferons appel, est accomplie.

S'il est un résumé de quelques théories que ce soit, nous reconnaissons son caractère, un, laconique compte tenu de tout ce qui a été discuté, fait, analysé dans ce domaine, deux, subjectif car dès cette étape nous visions à nous inscrire dans une logique d'analyse qui nous permettra d'atteindre les autres ambitions que nous nous sommes fixées, et qui jalonnent notre recherche.

En d'autres termes, nos choix théoriques ont été dictés par leur compatibilité avec notre corpus, nous offrant ainsi la possibilité de l'envisager sur plus d'un angle.

Récapitulons :

- ❖ Avant toute chose, nous avons senti la nécessité de définir et de délimiter avec exactitude notre domaine d'investigation qui embrasse plusieurs approches.

- ❖ Parmi les approches qui s'offraient à nous, et vu la particularité de notre corpus, nous nous sommes inscrite dans le cadre théorique de l'analyse argumentative, une approche qui elle-même, pour se faire et pour expliquer quelques phénomènes langagiers caractérisés en partie par leurs stratégies discursives, fait appel à plusieurs domaines, entre autres :

La linguistique de l'énonciation, qui s'est vue prendre la vedette par les courants pragmatiques, car au-delà, de la recherche du caractère subjectif du discours qui se traduirait juste par la présence et la relation qu'entretient le sujet parlant avec son discours et son allocutaire, il est plus question de voir quels sont les moyens qu'un sujet parlant convoque pour mettre en œuvre une stratégie afin d'arriver par le simple dire, à faire penser voire faire faire.

Non loin de nous contenter de cette approche, nous avons aussi convoqué la théorie du dialogisme, qui nous permettra de retrouver la caractéristique première de notre corpus, qui est celle de se mouvoir dans l'interdiscours, et de localiser les moyens qui donnent vie à ces autres discours, ou encore mieux, aux discours des autres qui apparaissent dans des genres aussi divers retravaillés au besoin. Donc cette définition de Maingueneau s'applique-t-elle à notre corpus :

« Un discours n'est jamais homogène : il mêle divers types de séquences textuelles, fait varier la modélisation, les registres de langue, les genres de discours, etc »⁴⁴

⁴⁴ CHARAUDEAU Patrick & MAINGUENEAU Dominique, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Le Seuil, 2002. p 292.

Chapitre 2

Description du corpus
et méthodologie

Introduction :

Après avoir entrepris dans le chapitre précédent d'évoquer les théories qui ont pour mission de guider et d'éclairer notre recherche tout au long de son cheminement, nous nous proposons dans ce chapitre de poser les bases et les principes d'analyse les plus appropriés à notre corpus.

Pour chaque genre de discours, l'analyse du discours se pose cette question : Comment doit-on aborder l'analyse discursive d'un texte sans perdre en vue ses particularités ?

Nous reprenons cette question à notre compte en l'adoptant à notre corpus : Comment devons-nous analyser la particularité discursive d'un texte de presse ?

Afin de répondre à cette question nous estimons qu'il faut d'abord définir les caractéristiques qui lui sont propres et qui le distinguent des autres.

Partant de notre hypothèse de départ que SAS construit tout son système rédactionnel en ayant recours à des procédés lui permettant de donner à voir une image de la société en convoquant les genres discursifs, ces différents genres sont une procédure argumentative dans le sens où ils sont investis dans ses diverses intentions, soit pour illustrer, démontrer, combler des lacunes, donner à réfléchir...etc.

De manière générale, nous rencontrons lorsque nous lisons un journal, deux grands genres rédactionnels, un genre renvoyant à des articles dont la visée est d'informer et un autre genre renvoyant à des articles dont la visée est de donner une opinion, ces articles, plus précisément, relèvent du commentaire.

Néanmoins, cette distinction faite sur la base de la différence en termes de visée n'est pas très convaincante, car le discours journalistique est un brassage de visées, les stratégies déployées ne se démarquent pas en passant d'un genre à un autre.

1. Description du corpus :

1.1 La collecte des chroniques :

Concernant notre corpus, nous n'avons pas pu avoir accès à un large, et par conséquent, à un corpus riche dans sa version originale, c'est-à-dire sous forme d'articles publiés dans le quotidien Le Matin⁴⁵ entre 1998 à 2002, période dans laquelle SAS y a exercé. De ce fait, nous avons un même corpus dans deux versions différentes:

Les quelques chroniques que nous avons pu récupérer dans leur forme originale au niveau de la bibliothèque municipale de Bejaia sont publiées entre avril et décembre 2001. Nous en avons eues une cinquante au total.

Le deuxième corpus renvoie aux deux recueils réunissant des chroniques publiées entre 1998 à 2002 par la propre initiative du chroniqueur. Les deux recueils s'intitulent :

« *La nuit tous les chats sont gris* » publié en 2003 chez Inas éditions (maison d'édition algérienne).

« *Au refuge des balles perdues* » publié en 2005 chez éditions La Découverte (maison d'édition française, Paris).

Il est à noter que dans les deux recueils, nous retrouvons quelques chroniques identiques, mais, mis à part celles qui sont republiées, le nombre des chroniques dans les deux recueils nous offre la possibilité d'accéder à un corpus consistant et varié.

Vu la nature de l'analyse que nous voulons entreprendre, puiser de la version originale ou de celle éditée sous forme d'un recueil n'altèrera pas notre analyse.

1.2 Physionomie des chroniques ou...leur mode d'inscription textuelle :

Ici, il est question de décrire l'aspect extérieur des chroniques dans leur version originale ; d'ailleurs, nous supposons que dans quelques cas, c'est grâce à la forme

⁴⁵ Quotidien algérien indépendant.

sous laquelle apparaît un article qu'un lecteur averti perçoit à moitié à quel genre il a affaire.

Procédons à présent à la description des éléments invariants de ses chroniques.

1.2.1 La mise en page :

Les chroniques apparaissent sur le côté gauche de la page 24 du journal, cette page joue le même rôle que la Une d'un journal, d'ailleurs dans la pratique journalistique cette page est réservée aux nouvelles de dernière minute. Les chroniques dont il est question sont publiées à côté, au minimum, d'un autre article et à chaque fois d'une caricature. Le « volume » ne varie pas : la largeur et la longueur sont toujours respectées et les chroniques apparaissent invariablement sous une forme rectangulaire.

Le titre immuable et idiomatique⁴⁶ « TAG على من TAG », fait figure de sur titre des chroniques, cette expression est elle-même taguée ; mais bien sûr le mot « tag » ne renvoie nullement au tag comme graff, cette expression peut se traduire en français par « sauve qui peut » ou encore « chacun pour soi et Dieu pour tous » ; de ce fait, et au moyen de cette expression, SAS inscrit d'ores et déjà le lecteur dans une certaine logique.

A côté de cette expression, le fait notable est la photo du chroniqueur accompagnée par les sigles de son prénom et nom (SAS). Elle est parmi les marques qui révèlent la prise en charge totale des propos tenus par le chroniqueur.

Un autre élément constant renvoyant aussi à la responsabilité engagée par le chroniqueur, est sa signature. La chronique est un genre de discours marqué par une subjectivité qui ne se nie pas, subséquemment les chroniques sont signées de deux façons (elle est doublement assumé donc) :

- Une première signature est en tête entre le titre et le contenu de la chronique, la signature est précédée de la proposition « *par* ».

⁴⁶« Tout instrument de communication linguistique utilisé par une communauté » in Larousse 98, p. 527.

Cette manière d'introduire l'anthroponyme ou l'agent renseigne, d'après Bres⁴⁷ :

« *En présupposant le participe passé [écrit]* », sur « *le dimension textuelle de ce qui va être lu* »,

Cette dimension note en d'autres termes le caractère subjectif du texte.

- Une deuxième signature se situe en pied de la chronique, réduite à ses initiales, note la fin et par là, la clôture de la chronique.

Cas de figure assez rare, d'autant plus que la chronique est mise en incise entre ces deux signatures. Par conséquent, nous pouvons comprendre par là que le chroniqueur en mettant au tout début sa signature avoue assumer ce qui *va être dit*, en clôturant sa chronique par une autre signature avoue aussi qu'il assume ce qui *venait d'être dit*. A la vue de l'aspect extérieur de la chronique, en tout et pour tout son anthroponyme est repérable trois fois à trois endroits différents et stratégiques.

Cette manière de signer est conséquente ; bien plus que cela, les trois initiales de son prénom et nom donnant comme sigle SAS n'est pas vide de sens.

1.2.2 Le sas... un peu de définition :

Le SAS a le sens de crible, qui, dans l'expression *passer au crible* a le sens d'examiner avec soin ou trier. Mais encore Larousse définit le SAS comme :

« *Petite chambre munie de deux portes étanches, permettant de mettre en communication deux milieux dans lesquels la pression est différente* »⁴⁸.

C'est-à-dire un espace fermé par des portes étanches, permettant le passage entre un milieu clos et l'extérieur, en langage métaphorique, cet espace pourrait renvoyer aux chroniques qui se donnent ainsi pour mission de faire joindre deux

⁴⁷ BRES, Jacques, « L'écriture journalistique et le discours de presse » (article en ligne sous sa version imprimée)

⁴⁸ Dictionnaire Larousse 98, Paris : Editions Larousse, 1997.

milieux. SAS serait-il cette personne **intermédiaire** qui **fait** joindre et fait communiquer deux milieux et aussi fait filtrer l'actualité ?

Donc au seul sigle, l'interprétation des intentions du chroniqueur est multiple.

Le lecteur averti, en plus de la logique annoncé par le titre idiomatique de ses chroniques, le voilà aussi renseigné sur le ton de celles-ci. Néanmoins nous préférons ne pas rentrer dans les détails des interprétations dans cette partie.

Tout discours a sûrement une raison d'être, il est souvent provoqué par un événement, un fait, une observation, un constat, une ou des circonstances, qui lui donnent sens et valeur. De ce fait, tout discours a un contexte, son propre contexte. Car les mots n'ont pas de sens dans l'absolu, il l'acquiert au sein d'un contexte, à partir de l'usage qu'on en fait.

2. Contexte de production des chroniques :

Questionnant un journaliste algérien sur le contexte dans lequel exerçait la presse algérienne dans les années quatre vingt dix, il nous dit ceci :

« Le rituel du mardi au tribunal d'Alger est né. Tous les mardis, des condamnations sont prononcées. Les peines de prison avec sursis ne se comptent plus. Les amendes, ces épées de Damoclès suspendues sur la tête de certains journaux, représentent de quoi fermer tous les titres privés »⁴⁹.

Assurément, se sont dans ces circonstances que SAS rédigeait ses chroniques. Il prenait l'initiative de donner son opinion sur des faits d'actualité d'une manière très engagée exposant, peut être, le journal aux dangers de la censure. Néanmoins la responsabilité du journal dans ce genre journalistique contrairement à l'éditorial n'est pas impliquée, si elle l'est, elle l'est indirectement par le fait que le journal cautionne et accepte d'éditer ce genre d'écrits. C'est dans cette foulée que, Le Matin, journal indépendant a été suspendu à cause de sa ligne éditoriale.

⁴⁹ Discours tenu par un ex journaliste du Matin.

« *Le devoir d'informer* ». Tel était la ligne éditoriale et l'orientation idéologique de l'ancien quotidien indépendant *Le Matin*, un devoir qui implicitement incluait le droit de savoir.

3. Au fil des jours...des genres de discours :

Bakhtine dit en ces termes :

« *Jamais un genre nouveau, en voyant le jour, ne remplace et ne supprime aucun des genres précédents. Il ne fait que compléter, qu'élargir le cercle des genres existants* »⁵⁰

Aux yeux de ce théoricien, les genres nouveaux enrichissent les genres anciens, ces derniers ne sont nullement menacés, sauf s'il y'a intention volontaire de ne plus faire appel à eux. Loin de nous l'idée de le contredire

Du côté linguistique ou littéraire, la notion de genre se retrouve constamment convoquée par les deux. Et des deux côtés, les avis, les opinions s'opposent, cohabitent, se rejoignent sur tels critères de classification et s'en éloignent sur tels autres. Cette situation renseigne sur la difficulté de faire une liste de genres établis de manière exhaustive et définitive.

Il est, dans bon nombre de fois, défini ainsi :

« *Il est un modèle discursif qui comprend un ensemble de règles de fonctionnement et de contraintes.* »⁵¹

D'après les linguistes cette difficulté est directement liée au fait que les discours se créent, se renouvellent, et surtout, sont liés à des situations socio-institutionnelles variées qui ne se laissent pas classer non plus. D'autant plus que la

⁵⁰ BAKHTINE Michael, *La poétique de Dostoïevski*, Paris, Le Seuil. p 346.

⁵¹ AMOSSY, Ruth, *L'argumentation dans le discours, Discours politique, littérature d'idée, fiction*, Paris, Nathan, 200 p 198.

tendance actuelle est d'étudier tout ce qui émane d'un individu donné dans un milieu donné (toute interaction confondue).

3.1 Difficulté d'une classification exhaustive :

Les théoriciens sont encore loin de parvenir à des critères de classification stables et fixes, auxquels les moins avertis pourraient se référer.

Vu leur complexité, les genres se classent selon divers critères. Un genre englobe à lui seul plusieurs critères. Mais un seul critère peut définir un genre en résorbant les autres.

Il est convenu qu'un genre ne se laisse appréhender que par la prise en considération de ses conditions de productions et de son organisation interne. Plus encore, ce sont les facteurs externes en lien avec les contraintes situationnelles qui conditionnent le plus souvent la structure interne du genre. Les contraintes diffèrent d'un lieu social à un autre. Et par « contrainte » nous entendons, le fait que celui qui produit un discours est tenu de respecter des règles, des lois qui le régissent, en l'occurrence le discours. De ce fait, il ne peut donner libre court à sa créativité dans certains cas.

A la place de contraintes, Foucault parle de « procédures », ainsi dans le même ordre d'idées, il dit :

« (...) il s'agit de déterminer leurs conditions de mise en jeu, d'imposer aux individus qui les tiennent un certain nombre de règles et ainsi de ne pas permettre à tout le monde d'avoir accès à eux. »⁵²

Il en est de même concernant le genre que nous nous proposons d'analyser, ne parle pas qui veut quand il veut comme il veut.

3. Les genres journalistiques : la presse écrite

⁵² FOUCAULT Michel, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971. p 38.

Il est des genres que nous pouvons reconnaître, en tant que lecteur, car ils présentent des caractéristiques, entre autres au niveau de leur forme d'apparition, souvent récurrentes obéissant ainsi à des règles d'ordre formelles et textuelles au moins, c'est le cas de certains genres de la presse écrite. Ces derniers sont à cheval et à la limite de plusieurs discours, et il pose aussi une certaine esthétique. Quelques fois, on essaye de le classer à partir de sa visée, mais impossible vu que le discours médiatique mélange toutes les visées.

La question est de savoir sur quels critères se laisse-t-il appréhender en tant que genre en général et la chronique en particulier ?

Tout genre médiatique a une situation de communication particulière, c'est-à-dire un dispositif communicationnel bien distinct. La presse pose des spécificités compte tenu de son mode de circulation, de sa fonction sociale, de son support. D'autant plus que le discours argumentatif est intimement lié et est sensible aux cadres social et institutionnel. C'est lorsqu'il se déploie dans une institution et dans un milieu social déterminés que l'on peut juger de son impact.

Etant donné ces particularités qui lui sont propres, nous nous basons sur les principes de classification selon Charaudeau qui intègre la condition d'un *contrat de communication* déterminant l'acte de communication qui renvoie à :

« L'ensemble des conditions dans lesquelles se réalise tout acte de communication. Il est ce qui permet aux partenaires d'un échange langagier de se reconnaître l'un l'autre avec les traits identitaires qui les définissent en tant que sujets de cet acte, de reconnaître la visée de l'acte qui les surdétermine, s'entendre sur ce qui constitue l'objet thématique de l'échange et de considérer la pertinence des contraintes matérielles qui déterminent cet acte. »⁵³

En ce qui concerne la presse, le contrat est tacite, dans ce cas, il est un contrat de connivence qui est une forme de relation entre le journaliste et son lectorat.

⁵³ CHARAUDEAU Patrick & MAINGUENEAU Dominique, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Le Seuil, 2002. p 141.

D'ailleurs, pour Claude Jamet et Anne-Marie Jannet (cités par Herman) ceci est valable :

« Bien que l'allocutaire soit peu marqué et qu'il s'agisse d'un texte écrit et d'une communication différée, il semble qu'une relation s'instaure entre le journal et son lecteur »⁵⁴

Si une complicité entre le journaliste et ses lecteurs est présente, c'est grâce au dispositif énonciatif et discursif qu'il met en place, engendrant et établissant par voie de conséquence un contrat entre lui et ses lecteurs.

3.2.1 Les commentaires... leur fonction primaire

Yves Agnès définit le commentaire en ces termes :

« Les articles de commentaire expriment une opinion. C'est une prise de position, une interprétation d'un événement »⁵⁵.

Donc il n'y a point de distanciation, la place est à la subjectivité. Les commentaires en général sont des métalangages, ils se construisent à base d'autres discours circulants dans la société. Ils prennent vie au milieu d'interdiscours. C'est leur aspect dialogique qui les rend particuliers.

3.2.2 La chronique et les autres genres de commentaires : quelle frontière ?

En lisant entre autres le Manuel de journalisme d'Yves Agnès, nous en sortons avec la conclusion que la frontière est si mince entre les genres de commentaire qu'un novice, entre autres nous-mêmes, ne saurait sans s'y atteler poser pleinement la frontière entre la chronique et le billet d'humeur. L'éditorial étant un genre impliquant

⁵⁴ Article en ligne de Thierry Herman, « La connivence entre le journaliste et son lecteur. Un lieu d'échange entre sciences du langage et de la communication ».

⁵⁵ AGNES Yves, *Manuel de journalisme, Ecrire pour le journal*, Paris, Ed Grands Repères, 2002. p 302.

le journal tout entier et traitant d'une actualité forte en cherchant à convaincre est plus facile à différencier parmi ces genres. En plus, la chronique ou le billet, à la différence de l'éditorial qui fait toujours l'objet d'une catégorisation explicite, ne bénéficient pas toujours d'une auto-désignation, que ce soit par l'étiquette de chronique ou celle de billet. Cette non catégorisation tend donc, vu certains traits stylistiques et traits énonciatifs communs, à un amalgame entre les genres de commentaire.

Puis, que faire quand nous lisons au cours d'une lecture qu'il existe un genre appelé « billet-chronique », qui est aussi :

« Le regard pointé chaque jour sur les grands et petits événements de l'actualité(...), toujours amusante, piquante, à grands coups d'allusions, de digressions de détournements de formules, et de fantaisies lexicographiques. »⁵⁶

Cette ambiguïté réside dans le fait que ces genres ont une même fonction mais aussi dans leurs caractéristiques discursives plus ou moins identiques. A ce sujet, Sophie Durrer remarque ceci en parlant du billet d'humeur :

« On peut avancer que plus le billet a pour objectif dominant et premier de commenter et d'instruire, plus il se rapproche de la chronique ou de l'éditorial. En revanche, plus un billet aurait pour objectif premier et dominant de divertir, plus il mériterait son étiquette de billet. »⁵⁷

En discutant sur les genres de commentaire, Sophie Durrer nous offre un tableau récapitulatif sur les caractéristiques des genres de commentaire que nous avons choisi de reproduire dans son intégralité :

⁵⁶ AGNES Yves, *Manuel de journalisme, Ecrire pour le journal*, Paris, Ed Grands Repères, 2002.p310.

⁵⁷Sylvie Durrer, « De quelques affinités génériques du billet », *Semen*, 13, Genres de la presse écrite et analyse de discours, 2001, [En ligne], mis en ligne le 30 avril 2007. URL : <http://semen.revues.org/document2600.html>. Consulté le 09 janvier 2008.

	Billet	Chronique	Commentaire	Editorial	Tribune libre
<i>Taille</i>					
Brièveté	+	?	+	+	+
<i>Topographie</i>					
Place stable	+	+	-	+	+
<i>Typographie</i>					
Encadré et/ou italique/gras	+	+	+	+	+
<i>Pragmatique</i>					
Instruire	-	?	+	+	+
<i>Statut du scripteur</i>					
Invité	-	?	-	-	+
<i>Enonciation</i>					
E marquée	+	+	+	+	+
<i>Style</i>					
Formel	-	+	+	+	+
<i>Ton</i>					
Humour	+	?	-	-	-
<i>Thématique</i>					
Évén. fort	-	?	+	+	+
Exp. Pers.	+	?	-	-	-

A la lecture du tableau ci-dessus, les affinités entre les genres de commentaire sont remarquables, néanmoins, la définition exhaustive de la chronique, avec le nombre de points d'interrogation accumulé dans ce tableau, reste instable.

S'ajoute à cela, la présence de la diversité de style qui caractérise les chroniques de SAS et qui s'accorde avec la diversité des genres investis. Ainsi, le chroniqueur va du style le plus littéraire au style le plus relâché, chaque genre réclame son propre style. Reste à savoir si le chroniqueur respecte cette donne.

Si la nuance réside seulement au niveau de l'objectif dominant ; et ayant l'impression en lisant SAS qu'il est à la limite de ces genres, nous nous posons la question suivante : les chroniques de SAS sont-elles des « billets-chroniques » ?

Une hypothèse qui laisserait plus d'un sceptique, d'autant plus que l'auteur en personne parle de ses textes en les nommant chroniques. De ce fait nous gardons cette appellation.

3.2.2.1 Le genre de la chronique, essai de définition :

Nous référons à tout ce qui a été discuté précédemment, nous disons que le genre de la chronique se repère au niveau du dispositif discursif que permet ce genre. Suite à nos différentes lectures, nous avons relevé ses caractéristiques de base :

1) La chronique se caractérise par un engagement marqué de l'instance énonciative ;

2) Elle n'engage que cette instance énonciative ;

3) Elle est une réflexion sur l'actualité ;

4) L'actualité traitée peut ne pas être un sujet de grande importance, elle s'attaque autant aux grands qu'aux petits événements de la vie quotidienne ;

5) Ses événements sont traités de manière à toujours refléter la colère, l'indignation, l'exaspération du journaliste néanmoins le ton est aussi à l'humour ;

.La chronique est présente dans bien des publications, elle est de trois types:

- ❖ Spécialisée : axée sur l'actualité d'un domaine particulier ;
- ❖ En « bloc-notes » : réunissant plusieurs sujets puisés dans l'actualité de la période ;
- ❖ Généralisée : traite n'importe quel sujet lié à l'actualité avec un seul sujet par article, elle est sorte d'analyse personnelle. Notre corpus est sous cette étiquette.

4. De la variété des genres dans un même genre:

Même si classer les genres seulement sur la base de leurs critères formels et leurs critères fonctionnels est souvent critiqué et insuffisant pour rendre compte de leur complète spécificité, néanmoins, concernant notre corpus le repérage des différents genres de discours qui y sont présents, et surtout pour les genres les plus usuels, la reconnaissance passe de prime abord par les traits externes qui assurent leur mise en forme. Nous parlons évidemment des éléments invariants et des régularités qui nous permettent à première vue de distinguer un genre d'un autre. Vu que pour définir un genre, est pris en compte le caractère social, communicationnel, formel, compositionnel, dans notre cas c'est le critère formel qui l'emporte.

D'autant plus que notre choix de procéder ainsi est justifiable par le fait que quelques genres sont reconnaissables sur le plan typologique à travers des marques extérieures qui ne nécessitent aucune lecture de prime à bord. Nous nous intéresserons donc à ceux-là. Sans oublier que certains genres sont annoncés dans le titre, exemple :

« *Annonces classées* »⁵⁸, « *Demande d'asile N : IV* »⁵⁹, « *Portrait d'un chriki* »⁶⁰ « *Les questions intégrales du bac* »⁶¹

⁵⁸ Chronique extraite du recueil « *Au refuge des balles perdues* » et publiée le 07/05/2002. p 103.

⁵⁹ Chronique extraite du recueil « *La nuit tous les morts sont gris* » et publiée le 02/11/2002. p 161.

⁶⁰ Chronique extraite du recueil « *Au refuge des balles perdues* » et publiée le 12/06/ 2002. p 106.

Partant de cela, et suite à ce que nous avons signalé précédemment, à savoir que les chroniques de SAS n'apparaissent pas souvent sous une même forme, et qu'il a l'art de diversifier ses approches de l'écriture. Ce sont dans la plupart des cas des genres journalistiques, à eux s'ajoutent d'autres genres que nous rencontrons et pratiquons au quotidien.

Pour rendre compte de ces genres, nous n'allons pas nous intéresser aux contraintes de chaque genre, car nous estimons que les contraintes ne concernent que le genre de la chronique.

4.1 Les genres journalistiques :

Ce sont bien évidemment les genres de discours qui circulent dans la presse écrite et qui forment un journal entier. Dans le jargon professionnel chaque article est répertorié en catégorie selon la fonction et la finalité qu'il remplit. Soit pour relater, raconter, approfondir, donner la parole, commenter...

Entre autres : le communiqué, l'annonce, l'appel, ces genres donnent la parole aux lecteurs, c'est-à-dire ce sont les personnes étrangères à la rédaction qui prennent la parole. Et d'autres genres tels que l'entretien, l'interview et autres didactiques comme le conseil.

Précisons pour les besoins d'une analyse rigoureuse, nous avons préféré analyser les genres les mieux établis car ils sont répertoriés à partir de critères définitionnels immuables.

Dans son article paru dans *Pratiques* N° 94 en 1997 « *Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite* » ; Jean Michel Adam, après avoir discuté du flou qui sous-tend toute définition exhaustive des genres de la presse, reprend la classification des genres sur la base de cinq critères, à savoir :

⁶¹ Chronique extraite du recueil « *La nuit tous les morts sont gris* » et publiée le 09/06/2001. pp 148- 149.

1. Critère *pragmatique* : finalités et buts visés par le texte ou intentions communicatives.
2. Critère *énonciatif* : identité et degré de prise en charge du discours par l'énonciateur.
3. Critère *sémantique* : thèmes abordés.
4. Critère *compositionnel* : plans de texte et séquences.
5. Critère *stylistique* : texture micro-linguistique.

Des critères qui bifurquent quand la créativité personnelle prend le dessus sur la stabilité dont bénéficie un genre discursif.

5. Méthode de travail :

Ainsi conviant les genres, en les réinventant, en prenant d'un genre quelconque que sa forme, que sa structure, ou que son style, ou bien que sa visée discursive ou en mélangeant toutes ses particularités, et partant du principe que ses chroniques ont une dimension figurative, qu'elles sont une sorte de regards, nous procéderons pour analyser ses écrits, avant toute chose, par répertorier les genres retravaillés par SAS, en détectant les procédés qui lui assurent cette mise en abîme des genres, cette dernière lui sert à une toute autre fin que celle de les déconstruire. Pour ce faire et pour pouvoir confronter les genres tels qu'ils se présentent en réalité et tels qu'ils se présentent, ou en d'autres termes comment il les présente, nous définirons quelques genres de discours et dirons leurs particularités pour passer à l'affrontement quand il y a subversion du genre.

Notre propos ici est qu'il utilise des genres de discours à des fins discursives, au fait, nous pensons que même le fait d'écrire sous l'emblème de chronique n'est qu'un moyen lui permettant de dire sa liberté de penser en libérant sa pensée sur des événements.

Reposons-nous la même question de tout à l'heure qui est : Comment analyser un genre aussi éclectique, qui nous offre une sorte de corpus divers ? Comment lire un journaliste qui est dans la logique de la négation de tout ce qui est formel ?

Nous répondons cette fois en disant que notre manière de procéder nous permettra peut être de comprendre un genre qui excelle et n'existe que dans la diversité. Cette diversité sera analysée sur trois niveaux :

- Sur un plan pragmatique : rendre compte de ce qu'un genre a comme visée en réalité et ce que le chroniqueur en fait et pour quelle fin.
- Sur un plan énonciatif : rendre compte à chaque fois comment le chroniqueur construit son énonciation par rapport au genre.
- Sur un plan dialogique, détecter à quel niveau se situe le dialogisme dans ses écrits et son impact sur le plan discursif.

Partant du principe que l'énonciateur dans le cas de notre corpus est une même personne quelque soit le genre, en l'occurrence SAS, nous étudierons le critère énonciatif pour rendre compte de l'effet implication- distanciation du chroniqueur par rapport à ses dires, mais au fait, en parlant de distanciation, nous rendrons compte d'un simulacre du dispositif énonciatif.

Synthèse :

Assurant la liaison entre le premier chapitre et le chapitre suivant, ce chapitre en question, nous a permis de ce fait :

1. De discuter de la notion du genre de la chronique. Nous avons pu voir et constater la difficulté de la définir exhaustivement, néanmoins elle est un genre de commentaire, avec en plus cette liberté d'être et de paraître selon l'humeur ; ce qui a permis sans doute la diversité des approches de l'écriture exploitée par SAS;
2. D'annoncer notre plan de travail tout en précisant que ce qui nous intéresse au plus haut point ce sont les critères pragmatiques,

énonciatifs et sémantiques que requièrent les genres discursifs appartenant à la pratique journalistique. Nous ferons une sorte de comparaison en veillant à mettre en évidence à quel niveau ces critères sont respectés ou pas dans notre corpus, et de voir en quoi cette diversité des approches de l'écriture, crée un effet outre que celui crée d'ordinaire par le genre exploité.

Chapitre 3

« L'Algérie mise en scène »

Introduction :

Après avoir, un, installer les théories requises pour notre travail dans le chapitre 1, deux, poser la méthodologie de travail dans le chapitre 2, nous voilà arrivée à l'étape où celles-ci seront appelées tour à tour pour assurer une analyse optimale des chroniques et rendre compte de leur spécificité dans ce même chapitre.

Ce dernier est décisif dans la mesure où c'est ici même que nous devons répondre à nos questionnements laissés jusqu'ici en suspend. L'enjeu est de taille aussi car il est plus question de confirmer ou d'infirmer nos réponses hypothétiques. Reprenons-les.

Notre problématique est de savoir pourquoi le journaliste présente-t-il ses chroniques en convoquant et en mélangeant les genres ? D'autant plus que rien ne le contraint à le faire. Mais aussi à quoi lui sert le non respect des traits génériques de ces genres ? A l'aide de quels moyens ou procédés il les retravaille et les grossit⁶²? Si grossissement il y a.

A ces questions, nous avons supposé ce qui suit :

Le journaliste en se servant et en réinvestissant les différents genres de discours qui existent, ce n'est nullement pour prouver ses prouesses d'écriture mais, s'il y a recours c'est par ce que cela lui sert dans sa visée principale qui sert une stratégie⁶³ argumentative. En effet, nous supposons que toute sa stratégie réside dans cette convocation des genres de discours pour offrir à chaque fois des images sur la société algérienne.

La question que l'on pourrait éventuellement se poser est pourquoi avoir choisi comme titre pour ce chapitre « *l'Algérie mise en scènes* ».

Cette mise en scène est assurée par la panoplie des genres qui jalonnent notre corpus. En effet, quelque soit la thématique abordée dans ses chroniques, il n'en résulte pas moins que cela tourne toujours autour de la l'Algérie.

1. Définition du terme « image » :

⁶² Dans le sens de déformer.

⁶³ Renferme tous les moyens mis en œuvre par une personne pour arriver à ses fins.

Le terme image étant polysémique, avant même d'entamer cette entreprise de confirmation ou d'infirmité à travers une analyse de notre corpus, nous devons préciser le sens que prend le terme « *image* » dans notre cas.

Pour nous l'« *image* » n'est pas l'image en tant qu'icône, mais elle en rapport avec l'opinion, elle a donc le sens de la représentation imaginaire que ce fait un sujet sur lui-même ou sur un tiers. Aussi vraie ou fausse soit-elle. Elle est tout simplement une certaine manière de voir ou d'imaginer ce que nous savons ou pas des êtres ou des choses.

Nous rejoignons Lantri Elfoul⁶⁴, lorsque parlant de l'image, dit ceci :

« (...) elle pose le problème-ou le faux problème?-de l'objectivité, de la fidélité/infidélité au « réel ».

Nous retenons aussi de sa définition de l'image qu'elle est *un ensemble d'idées, de jugements de valeur...etc*

Nous n'avons aussi nullement l'intention d'analyser l'image d'un point sociolinguistique, non plus l'intention de débattre de son statut au sein des autres sciences. En ce qui nous concerne, elle sera cette notion qui donne à voir ce qui est caché ou à avoir une idée sur quelque chose.

Il est toute fois utile de préciser que cet ensemble d'idées ou de jugements de valeur se laissent appréhender par une analyse des procédés qui assurent cette mise en image.

Cette nuance étant réglée, il nous reste maintenant à expliquer ce qui rend possible, ou disons, ce qui rend l'image palpable.

Nous « imaginons » que ce sont les genres qui servent cette manière de dire l'autre dans son discours. Nous pensons qu'étant donné que les genres offrent vue, ils remplissent une fonction selon ce que l'on veut en faire.

⁶⁴ Lantri Elfoul, *Traductologie littérature comparée*, Etudes et essais. Alger : Casbah Editions, 2006. P 91.

Si le genre de la chronique conditionne d'une certaine manière une façon d'écrire, nous ne pouvons dire si par contre les différents genres exploités par le chroniqueur conditionnent quant à eux sa façon d'écrire.

Il est évident qu'à travers nos différentes analyses qui rendront essentiellement compte des procédés argumentatifs utilisés par le chroniqueur à l'intérieur de chaque genre exploité, nous voulons démontrer que la stratégie déployée est au service de cette mise en scène qui sert aussi, tantôt d'explication des faits ou de ses dires, tantôt de justification de ces derniers mêmes.

Ce qui suit se propose de démontrer cela.

2. SAS et ses genres :

2.1 L'injonctif :

2.1.1 De quelques traits génériques du genre :

Il est parmi les genres de discours les plus faciles à repérer, et ce grâce à son aspect extérieur : Emploi du mode impératif (à la deuxième personne du singulier, à la première personne et à la deuxième personne du pluriel), ou de tournures d'obligation.

Sa visée ?

Pour les théoriciens de la pragmatique, pour cette forme d'énoncé, l'action sur le destinataire dépend de la situation d'énonciation. C'est-à-dire du rôle que revêtent chaque destinataire et le type de relation qui les lie. De ce fait, nous avons plusieurs possibilités d'interpréter la visée pragmatique d'un discours injonctif.

Ce mode fait de l'énonciation un commandement, une exhortation, une permission, une demande, un désir, une suggestion...etc. qui ne se repèrent ce grâce au contexte.

2.1.2 Quel genre d'énonciation :

Par énonciation nous entendons évidemment les marques de manifestation de l'énonciateur et du co-énonciateur dans l'énoncé. L'essence même du genre du conseil c'est la présence marquée du co-énonciateur, il est mentionné dans l'énoncé et clairement désigné par l'interpellation à travers des verbes qui appellent à une action. Les différentes interpellations passent par quelques formes de modalisation dans notre corpus, à savoir :

❖ **Expression d'obligation :**

Ext⁶⁵ : « *Il faut se lever de bonne heure* »⁶⁶

Ext : « *l'actuel chef de cabinet à la présidence de la république est tenu de rester debout pour le restant de sa vie...* »⁶⁷

❖ **L'impératif :**

Ext : « *préparez les ustensiles habituels* »⁶⁸

Ext : « *prenez une petite mosquée* »⁶⁹

D'une chronique à une autre, le destinataire est différent. Le renvoi est tantôt assuré par des indications contextuelles, tantôt par des indications cotextuelles.

❖ **Références cotextuelles :**

Dans ce cas, le co-énonciateur est désigné ou nommé clairement dans l'énoncé. Ce que nous remarquons d'emblée dans quelques titres qui informent et sur le genre du discours auquel nous avons affaire et à qui il est destiné. Voyons cela à travers deux titres ci-dessous :

« *Petits conseils pour généraux désemparés* »⁷⁰ et « *Le petit guide des marcheurs* »

⁶⁵ Désormais Ext signifie extrait.

⁶⁶ Extrait de la chronique « *Recherche dans l'intérêt des disparus* » parue le 24/05/2001.

⁶⁷ Extrait de la chronique « *Pour vivre comme le peuple* » parue le 10/06/2002.

⁶⁸ Extrait de la chronique « *Petit guide des marcheurs du jeudi* » parue le 07/06/2001.

⁶⁹ Extrait de la chronique « *Menu pour femme en sauce violente* » parue le 16/07/2001.

⁷⁰ Chronique « *Petits conseils pour généraux désemparés* » parue le 06/12/2000.

Du jeudi »⁷¹

Reste néanmoins que le cotexte ici est insuffisant, nous nous voyons dans l'obligation de le raccorder à une référence contextuelle, le renvoi n'est pas si évident car il est à savoir qui sont ces marcheurs du jeudi ou encore qui sont les généraux désemparés.

❖ **Références contextuelles :**

Dans ce cas, la référence est déictique, c'est-à-dire que ce sont les données extralinguistiques qui renseignent envers qui est dirigée l'interpellation. C'est le cas dans deux chroniques injonctives. Explicitons cela :

« *Menu pour femmes en sauce violente* », « *Recherche dans l'intérêt des disparus* », les chroniques portant respectivement ces deux titres, leur co-énonciateur dans ces cas, c'est une affaire de déictique, en d'autres termes de pronoms personnels. Voyons un extrait :

Ext : « *Maintenant que vous avez trouvé une raison pour sortir...* »

Cet extrait pris de la chronique « *Recherche dans l'intérêt des disparus* » ne dit pas clairement à qui peut renvoyer le pronom « vous », même si nous pouvons supposer après la lecture du début de la chronique dans laquelle le chroniqueur pose la question :

Ext : « *Comment disparaître en toute quiétude dans une république démocratique et populaire présidée par un civil désigné par un militaire ?* »

L'Algérie étant une république démocratique et populaire, nous pouvons au moins inférer que ceux qui y vivent sont au moins concernés par ce discours, en l'occurrence les Algériens. Donc le « *vous* » pourrait renvoyer à :

Vous = Algériens (au moins) + les autres (qui vivent dans une république démocratique et populaire). Toutefois, ce n'est pas n'importe quelle république

⁷¹ Chronique « *Le guide des marcheurs du jeudi* » parue le 07/06/2001.

démocratique et populaire qui est concernée par ces conseils, elle doit satisfaire la condition suivante : il faut que la république soit présidée par un civil désigné par un militaire.

A travers les quelques cas précédents, nous avons, dans un premier temps, démontré que SAS fait du discours injonctif.

Notre quête à présent est celle de détecter à quel niveau survient le non sens, qu'est ce qui fait que l'injonctif dans le cas de notre corpus n'est plus ce qu'il est à son origine en parlant en termes de visée. L'acte de langage reconnu au discours injonctif ne fait pas effet dans notre cas, et l'acte perlocutoire non plus.

Sachant et ayant conscience du non fondé de ses conseils ou de ses ordres, le chroniqueur a sûrement une autre visée voire plus d'une. Lorsqu'une personne fait à l'avance les conséquences sociales, prévisibles ou pas de pareils actes.

Revenons au cas qui nous intéresse, le chroniqueur, s'adressant quotidiennement à une catégorie de lecteurs, et ses écrits ayant pris forme de rendez-vous entre lui et ses lecteurs, sait que cette manière qu'il a de dire les événements, les lecteurs saisissent plus ou moins sa visée à travers cela. Dans ces conditions, il est clair que le discours s'accommode plus d'une visée autre que celle de faire faire.

2.1.3 Etude de cas :

2.1.3.1 Faisabilité VS non faisabilité des conseils :

Dans cette partie, nous tenterons de montrer en quoi le discours de SAS est en décalage par rapport à un vrai discours injonctif ayant un impact direct sur ces co-énonciateurs à partir du contenu, le tout est de rendre compte des procédés qui assurent cette rupture avec le genre de l'injonctif, et dans un second temps dire à quoi lui sert une telle stratégie.

Chroniques concernées : « *Petits conseils pour généraux désemparés* », « *Pour vivre comme le peuple* », ces chroniques écrites respectivement en 2000 et 2002 dénoncent le malaise des Algériens, un quotidien fait « *de guerre, de folie, de service*

militaire, de bombes, d'intégrisme, de manipulation, de misère, de chômage, d'ennui, d'interdits... », Nous citons SAS. Ces chroniques prennent tout leur sens en raison d'un contexte de vie loin d'être réjouissant.

Voyons ces extraits :

Ext : « **1.** N'ayant pas eu à souffrir d'un manque de liquide. Larbi Belkhir⁷² **est condamné** à vivre avec des jerricans d'eau qui lui seront greffés sur les deux mains. L'actuel chef de cabinet à la Présidence de la République **est tenu** de rester debout pour le restant de sa vie devant un robinet d'arrêt inanimé et attendre l'arrivée de ce liquide nécessaire à la survie humaine. Pour le week-end, Larbi Belkhir **est tenu** de descendre en ville attendre l'arrivée des camions-citernes afin de participer activement à la bousculade humiliante pour s'approvisionner en eau »

Ext : « **2.** Pour tout le mal qu'il a fait, un régime spécial est consacré à M. Ouyahia⁷³. Les week-ends, il **est obligé** d'aller en forêt, seul, pour se faire arrêter pour voyeurisme avant d'aller avec les ministres des transports faire la queue pour attendre un taxi qu'il ne prendra pas (...) »

Les deux extraits ci-dessus sont tirés de la chronique « **Pour vivre comme le peuple** », propose une solution de sortie de crise aux hauts fonctionnaires de l'Etat, la chronique débute ainsi :

« Nouvelle proposition de sortie de crise : au lieu d'envoyer nos dirigeants criminellement incompetent au TPI⁷⁴ passer le restant de leur vie en compagnie de leur homologue Milosevic, le peuple a décidé à l'unanimité moins d'une voix (celle de Milosevic) de la condamner à vivre dans la peau d'un Algérien... »

Au fait, le chroniqueur propose dans cette chronique des solutions en nombre de six apparaissant sous forme d'énumération (voir corpus), et l'expression « sortie de

⁷² Ancien général, ancien ministre de l'intérieur, chef de cabinet à la Présidence de la République.

⁷³ Premier ministre, ancien ministre de la justice.

⁷⁴ Tribunal Pénal International.

crise » est inconvenante vu que les solutions proposées ne sont pas en mesure de libérer qui que ce soit de la crise. Le paradoxe est que la sortie de crise consiste au fait à les faire vivre dans la crise, et ce à défaut d'une sortie de crise générale.

Par l'expression « *le peuple à l'unanimité* », le chroniqueur donne l'illusion que tout le monde est à l'unisson et approuve les solutions proposées. Mais à quelle catégorie de peuple fait-il référence ? il est clair que la construction de cette chronique faisant état d'un peuple décideur contribue à une stratégie argumentative, il travaille à élaborer une image d'un peuple dans laquelle celui-ci voudra se reconnaître :

« *Il tente ainsi d'infléchir des opinions et des conduites (à son auditoire) en lui tendant un miroir dans lequel il prendra plaisir à se contempler* »⁷⁵

En effet, le titre de la chronique annonce un discours injonctif néanmoins par des constructions syntaxiques et un lexique bien spécifiques contenus dans la chronique se rapportant au domaine de la justice, telles que :

« *Criminellement* », « *condamnés à perpétuité, conformément à la vie quotidienne* », « *Aucune amnistie n'est possible* ».

Elle est à un *verdict*⁷⁶ où les rôles sont nettement inversés, le peuple devient le juge des dirigeants ; ce sont donc ceux qui n'ont pas le pouvoir qui se retrouvent en position de force et décide du devenir des dirigeants.

Nous pouvons penser, qu'étant donné que c'est le peuple qui s'adresse à des personnes existantes, l'acte perlocutoire visé est de voir les dirigeants adapter un mode de vie qui est très différent du leur. Tous les ingrédients sont réunis donc pour réussir les actes visés.

Entre autres, les actes illocutoires sont des *actions intentionnelles*. Pour les accomplir, il faut faire formuler un énoncé qui dit cet acte souhaité. Pareilles tentatives peuvent réussir ou échouer. Les actes illocutoires sont donc des conditions de succès :

⁷⁵ AMOSSY Ruth, *L'argumentation dans le discours, discours politique, littéraire, d'idée, fiction*. Paris, Nathan, 200. P 57.

⁷⁶ « Déclaration solennelle par laquelle la cour et le jury d'assises répondent aux questions qui sont posées à l'issue des débats et se prononcent sur la culpabilité de l'accusé et la peine qui lui est infligée ».

pour réussir, il faut non seulement bien exprimer l'acte illocutoire visé en utilisant un énoncé approprié. Pour qu'un acte soit satisfait, il ne suffit pas que son contenu propositionnel soit vrai. Il faut aussi que la correspondance entre ce qui est énoncé et celui à qui il est destiné soit en mesure de satisfaire cet acte.

Véritablement, concernant nos exemples, les conditions de réussite ne sont pas réunies. En effet, les personnes concernées par ce message de part leur statut de hauts fonctionnaires et vivant à leur aise, ne s'exécuteraient pas un ordre pareil. C'est sûr était loin du chroniqueur l'intention d'ordonner quoique ce soit malgré les tournures exprimant l'obligation, d'ailleurs se sont des tournures que nous rencontrons dans les verdicts (indiquées en gras dans les extraits).

Certes son statut de journaliste ne lui permet pas de produire dans le réel de tels énoncés, néanmoins le genre du commentaire autorise cet effet de dérision et de provocation envers une cible quelconque. En termes spécialisés, disons qu'au niveau discursif la légitimité du dire lui est conférée.

Cette même chronique précédée par un discours cité extrait d'un discours de presse, en l'occurrence *Le Soir D'Algérie*⁷⁷ disant ceci :

« Des femmes, des hommes, des enfants en sont presque venus aux mains pour pouvoir s'approvisionner en eau »

Dès lors elle prend un sens, elle apparaît comme verdict qui rendrait justice à ces gens.

Dans le même ordre d'idées, un certain Daniel VANDERVEKEN s'exprime en ces termes :

« Tout comme une assertion est satisfaite quand elle est vraie, une promesse l'est quand elle est tenue et un conseil quand il est suivi. En outre, le locuteur relie le

⁷⁷ Quotidien algérien indépendant.

contenu propositionnel exprimé au monde avec l'intention d'établir une correspondance entre les mots et les choses une direction d'ajustement déterminée »⁷⁸

Illustrons cela par d'autres extraits :

Le conseil :

Parmi les genres de la phrase, existe un genre nommé « conseil », ce dernier est un article écrit « *dont le but est de venir en aide dans la vie quotidienne* »⁷⁹. Ce genre n'est pas exclusivement journalistique comme le communiqué, nous le retrouvons dans plus d'un domaine et même dans la vie quotidienne.

En psychologie de la communication, « *le conseil consiste à proposer à l'autre, compte tenu de ce qu'il a exprimé, des solutions ou des éléments de solutions. Il est une attitude qui manifeste de l'intérêt pour l'autre* »⁸⁰. Il est tout simplement le texte qui propose une action ou donne des instructions à un destinataire.

Dans les deux définitions nous retrouvons cette même notion, de ce fait le genre du conseil est un discours que l'on tient pour améliorer la vie des uns et des autres, la leur faciliter.

Dans quelques cas, le genre auquel nous avons affaire est d'ores et déjà annoncé dans le titre. En effet, des chroniques portent des titres très significatifs :

« *Le petit guide des marcheurs du jeudi* », « *Recherche dans l'intérêt des disparus* », ou encore « *Menu pour femmes en sauce violente* », « *Petits conseils pour généraux désemparés* ».

Ce sont des titres qui appellent des énoncés dont le contenu est révélateur d'une intention de faire faire dans le but d'améliorer un certain état des choses. En effet, les termes « guide », « menu », « conseil » renvoient pour le premier à un ouvrage plus ou moins volumineux donnant des directives, au fait, ici le guide s'étend sur quelques

⁷⁸ Doc PDF nommé Rabha.

⁷⁹ AGNES Yves, *Manuel de journalisme, Ecrire pour le journal*, Paris, Ed Grands Repères, 2002. P 220.

⁸⁰ ABRIC Jean-Claude, *Psychologie de la communication, théories et méthodes*, Paris, Armand Colin, 3^{ème} édition, 2004. P 30.

lignes, le temps d'une chronique, quant aux deux autres, se sont de courts énoncés énumérant ce qu'il conviendrait de faire. Ils renverraient donc à des manuels didactiques.

Voyons ce titre : « *Petits conseils pour généraux désemparés* »

A la lecture du titre, le qualificatif « désemparés » associé au nom « généraux » donne l'image de personnes désorientées, de ce fait des conseils pour des personnes dans un tel état sont considérés comme étant les bienvenus.

Voici des extraits :

Ext : « *Avant de sortir, **téléphonez** à votre secrétaire pour vérifier si le peuple n'est pas en colère contre vous et qu'il a bien mangé la veille, après avoir bien digéré ses ennuis existentiels.* »

Ext : *dans la rue, **assurez-vous** qu'aucune de vos victimes d'Octobre n'est sur le trottoir d'en face (...)* »

Dans ces extraits, les conseils prodigués ne sont pas dans le contexte dans lequel ils ont été énoncés.

La contradiction réside dans le fait que le chroniqueur dans la foulée dénonce indirectement le comportement malveillant de ceux à qui il veut venir en aide, en ces termes :

Ext : « *comment les généraux peuvent-ils aujourd'hui se **protéger efficacement sans se faire prendre** avant la fin du pétrole.* »

L'expression « sans se faire prendre » insinuant une intention de mal faire de la part des généraux. Nous déduisons ainsi que derrière cette façade de donner de venir en aide, une toute autre visée s'y cache.

En reliant l'extrait ci-dessus aux conseils prodigués à l'intention des généraux, il est bel et bien question de dérision, de raillerie à l'encontre de ces personnes.

2.1.3.2 De l'absurdité du contenu propositionnel :

Les énoncés dont il est question ici n'ont pas de référence dans le réel alors l'intention est tout autre que celle de faire faire comme c'est le cas dans nos analyses précédentes. A la différence que les précédents ont le leurre d'être exécutables vu la réalité ou la faisabilité des conseils ou des ordres si nous étions dans un tout autre contexte. Dans les cas suivants, les conseils prodigués par le chroniqueur sont déconcertants, déroutants vu leur caractère absurde, qui crée du non sens aux énoncés.

Mais voyons en quoi ces énoncés relèvent de l'absurde. Faisons remarquer que notre but n'est pas d'étudier en détails les figures qui y figurent, ni de détailler leurs fonctions, mais l'objectif est d'expliquer ce qui rend ces actes illocutoires vains.

L'effet de non sens ou de l'absurdité des énoncés est assuré par des figures dites référentielles par discordance. Entre autres le paradoxe.

Marc BONHOMME définit le paradoxe comme la figure qui assure la mise à contre-pied de l'opinion commune dans la désignation d'une réalité. Elle crée une discordance entre ce qui est vrai et ce qui est dit. « *Le paradoxe est une déconnexion entre le langage et la réalité* »⁸¹

Voici les exemples qui illustrent cet état des faits :

L'extrait que nous analyserons est tiré de la chronique portant le titre « *Le guide des marcheurs du jeudi* » : elle est parue suite aux événements provoqués par l'incident qui a coûté la vie à un jeune civil tué par un policier, des manifestations ont éclatées en Kabylie, des manifestations réprimées et interdites par l'Etat.

Ext : « *Protégez votre dos des tirs de sommation avec de l'huile solaire pour dévier les balles de leur trajectoire meurtrière.* »

Dans notre représentation du réel, l'on sait que pour se protéger d'une balle et éviter de mourir, il nous faut un gilet par balles. De ce fait, cet extrait est déstabilisateur dans le sens où il nous renseigne qu'une simple huile solaire qui est conçue habituellement pour nous protéger du soleil s'avèrerait efficace contre les

⁸¹ BONHOMME Marc, *Les figures clés du discours*, Paris, Le seuil, 1998.

balles. En plus ce conseil apparaît comme une affirmation absolue et reconnue. Vérité inattendue et en même temps inapplicable.

Autre extrait d'une chronique ayant le titre : « *Recherche dans l'intérêt des disparus* » : chronique faisant référence à la vague de disparition de personnalités, de civiles dans les années quatre vingt dix ; des disparitions restées jusqu'à présent non résolues.

Ext : « *Avant de sortir de la maison, il faut trouver une raison suffisamment valable pour justifier votre prochaine disparition (...)* »

Même cas concernant le deuxième extrait de cette catégorie. L'absurde est localisé au niveau du contenu car déployer les étapes à suivre afin de faciliter aux gens leur propre disparition reste insensé. Qui plus est apparaît sous forme d'une obligation.

Toujours dans l'optique de dénoncer le dysfonctionnement de la société algérienne, la chronique que nous envisageons d'analyser dans cette partie, SAS en a fait un exemple de ce que peut être une société en déclin. D'emblée ; nous disons que cette chronique lui a été inspirée à partir d'un fait survenu en 2001 qui concernait un groupe de femmes attaqué par des personnes habitants Hassi Messaoud. Certaines ont été poignardées, d'autres ont été violées. On les soupçonnait d'être des prostituées. Cette histoire a provoqué un tollé médiatique sans précédent.

« *Menu pour femmes en sauce violente* », le genre du discours auquel nous avons affaire est d'ores et déjà détectable dès le titre, en effet, les termes « menu et sauce » évoquent le monde culinaire. Ce titre frappe les esprits par l'effet qui attribue donc le caractère humain, en l'occurrence, son caractère violent à quelque chose de non humain. Car une sauce peut être au pire piquante mais pas violente.

Cette mise en scène de recette est assurée par un lexique spécifique au domaine culinaire :

Des verbes d'action : hacher, prendre, agiter, mettre, faire, chauffer, mélanger, éplucher...

Lexique de quantité : une petite, une douzaine, deux, plusieurs siècles, demi-litre...

Mais au-delà de cette recette à suivre, le champ sémantique dominant est celui de la haine : chauffer les esprits, intégristes, faine...etc.

2.1.3.2.1 Images...de la présence métaphorique :

Des images et des formules au sens d'images évocatrices de représentations dans l'esprit concernant une personne ou une chose provoquées par le recours à des procédés ayant pour effet le déploiement de l'imaginaire. Parmi les procédés qui assurent cette mise en image des mots, et qui fera l'objet d'une analyse, nous retrouvons entre autres la métaphore.

La métaphore est l'une des figures les plus usitées dès que l'on veut donner plus de littérarité à son discours. D'ailleurs SAS y a souvent recours et c'est ce qui attribue à son discours plus d'expressivité et plus d'impact, il crée ainsi une surprise au niveau du sens, les mots les plus improbables sont associés dans ses discours. A ce titre, FONTANIER compare la métaphore à la catégorie des :

« Tropes par ressemblances consistant à présenter une idée sous le signe d'une autre idée plus frappante ou plus connue, qui, d'ailleurs, ne tient à la première par aucun lien que celui d'une certaine conformité ou analogie »⁸²

L'analogie est activée donc par les propriétés communes fournies et par la structure de l'énoncé et le contexte car « *aucun mot n'est métaphorique en soi* »⁸³ et elle est par essence suggestive voire connotative.

Bien entendu, notre propos n'est pas d'étudier toutes les métaphores qui parsèment ses discours mais la visée par notre analyse de cette figure est tout simplement de démontrer que par l'emploi d'énoncés métaphoriques dans le genre du conseil à un autre effet.

⁸² FONTANIER Pierre, *Les figures du discours*, Paris, Flammarion, Coll. Champs, 1977. P 64.

⁸³ FROMILHAGUE Catherine, *Les figures de style*, Paris, Armand Colin, 2005.

Il est à faire remarquer que la métaphore chez SAS prend plusieurs formes, elles sont faites par assimilation de domaines qui, à priori, n'avaient pas lieu d'être rapprochées.

A. Evocation de l'humain par le non-humain ou la chosification :

Ext : *Agitez une douzaine d'intégristes qui ne connaissent de la vie que ce qu'on leur aura appris de l'au-delà.*

Ext : *Vous pouvez éplucher les femmes que vous jugez impures.*

Dans certains extraits, l'évocation de l'humain par le non-humain est faite par l'association du verbe « agiter » dans le sens de remuer un ingrédient avec « intégristes » renvoyant à une entité humaine. On parle dans ce cas de chosification, mode d'expression dans lequel on attribue un caractère non-humain à une réalité humaine. En effet, puisque nous sommes dans un discours se rapportant à une recette, l'emploi du verbe « agiter » ne peut pas avoir un autre sens que l'action d'agiter un ingrédient donc un élément non-humain. Néanmoins, le verbe « agiter » a quand même le sens d'ébranler, d'énerver, ou de secouer...etc, ce qui s'accorde parfaitement à l'idée de faire agiter des intégristes, c'est-à-dire d'injecter des idées afin de remuer leurs esprits.

Même cas pour le second extrait, on épluche des légumes, pas des femmes, le verbe « éplucher » qui, d'habitude, a le sens d'enlever la peau d'un légume ou d'un fruit, acquiert tout un sens encore plus profond, car ici il voudrait dire nettoyer la saleté ou l'impureté des mœurs de ces femmes.

Dans les exemples ci-après la rupture sémantique est remarquable. Toujours dans cette visée de faire faire, nous pensons que le journaliste de par l'emploi de la métaphore n'envisageait pas une quelconque obéissance de la part de ceux à qui sont destinés ces discours. L'effet visé est à chercher dans un autre acte illocutoire caché sous ce leurre du faire faire.

Cet extrait tout comme les précédents présente une analogie entre un juge espagnol assimilé à une chose qui pourrait se contenir dans une boîte à gants.

Ext : « *avant de démarrer, vérifiez si aucun juge espagnol n'est caché dans votre boîte à gants. (chro. **Petits conseils pour généraux désemparés**).*

B. Evocation du concret par l'abstrait :

Ext : *Mettez deux cuillerées de haine. Bien **mélanger** les confusions.*

Ext : ***faites** chauffer les esprits pendant plusieurs siècles en diffusant en permanence les programmes de l'ENTV (...).*

Toujours dans le but de rendre compte des différentes formes sous lesquelles apparaît la métaphore dans le corpus, nous disons que l'autre procédé a consisté à concrétiser des abstractions, en l'occurrence, la haine et les confusions, deux termes abstraits. La haine même si elle a la propriété d'être quantitative, cela reste toujours au niveau abstraitif, même cas de figure pour « confusions » car le terme en soi évoque le mélange, le désordre aussi.

L'expression « faire chauffer les esprits » est une expression qui s'emploie communément dans le sens de provoquer un tollé chez des gens en leur faisant d'admettre des pensées qui ont un effet ravageur et destructeur, le chroniqueur s'en sert donc ici et toujours dans le même ordre d'idées, mais bien plus en rapprochant cette expression au domaine gastronomique avec le sens de faire bouillir, percute encore plus les esprits.

Dans cette chronique, SAS assimile aussi « plusieurs siècles » à ce qui pourrait être une durée de cuisson. La rupture sémantique est à chaque fois assurée par l'analogie entre le domaine culinaire et le domaine humain.

C. Evocation du non-humain par l'humain ou la personnification :

Ext : « ***Mettez des chaussures souples pour courir plus vite que les balles** »*

Extrait pris de la chronique « *le petit guide des marcheurs du jeudi* », apparue lors des événements de la Kabylie en 2001, elle consiste donc en un discours sur fond de conseils à suivre pour réussir une marche jusqu'alors réprimée par et dans le sang. L'extrait qui vise à avoir à priori comme effet illocutoire de s'exécuter en mettant des

chaussures se voit enlever la vedette en raison de l'effet créé par la métaphore assurée par la personnification d'une balle qui aurait la faculté humaine de courir.

Conclusion partielle :

Après analyse de ces extraits, nous disons que s'il y a subversion du genre, elle réside au niveau de la visée qu'inclut naturellement le genre injonctif. A ce sujet Catherine KERBRART-ORECCHIONI parle de *paradoxe pragmatique*, qui pourrait s'interpréter en termes de *contradiction*, nous la citons :

« (C'est) *lorsque le contenu intrinsèque de l'énoncé se trouve ainsi inadapté à ses conditions situationnelles d'utilisation, ou contredit par ce qu'implique son énonciation* »⁸⁴

Que sa valeur illocutoire se trouve compromise. En effet, tels que les énoncés sont apparus dans les discours analysés précédemment, ils n'exigent en aucun cas un changement comportemental de la part des co-énonciateurs.

Compte tenu de la totalité des extraits qui visent en apparence à faire faire, la visée du chroniqueur est donc :

- En ayant recours aux figures de discours, il visait sans doute à frapper et à choquer par effet de surprise les esprits quant aux horreurs vécues au quotidien par une catégorie de gens, il met en place des images sur ce qui est réellement vécu et comment il est vécu.

Sur ce s'achève notre enquête menée sur la particularité du genre injonctif. Passons à présent à l'étude des autres genres de discours, entre autres :

2.2 Communiqué... Appel...Annonce :

2.2.1 Une mise en scène stratégique :

L'autre pratique voire l'autre particularité de notre corpus consiste dans cette stratégie qu'a le chroniqueur de bâtir toute sa chronique à partir de mises en scènes. Il

⁸⁴ KERBRART-ORECCHIONI Catherine, *L'énonciation*, Paris, Armand Colin. 2003. P 207.

met en place des genres de discours différents de part leurs fins. Il s'agit de genres journalistiques, entre autres le communiqué, l'annonce ou l'appel. La particularité de ces genres de discours est que leur instance énonciatrice est souvent une personne qui est en dehors du journal.

En effet, à la lecture de quelques chroniques, il est un fait remarquable, qui est cette stratégie consistant à mettre en scène des situations de communication conflictuelles entre deux groupes, qui ne s'entendent et qui entretiennent un dialogue de sourds. Les deux groupes sont clairement identifier à chaque fois. Tout est mis et dit de sorte à faire croire, ou au moins, à faire penser que l'entente entre les deux est rompue. Alors ces deux groupes communiquent à coup de communiqués, d'appels ou d'annonces.

Voyons comment ces genres sont-ils exploités et qu'assurent-ils comme fin(s).

2.2.1.1 De l'implication de l'autre :

Parmi les stratégies énonciatives dans la presse écrite, c'est cette recherche à faire participer les lecteurs dans le dire. Il en ressort ainsi que la participation de ce dernier et sa place dans le discours revêt plusieurs formes et il devient par conséquent un co-énonciateur. Sophie Fisher pense conséquemment que :

« La place du co-énonciateur ne se construit, dans la presse, que par récurrence de certaines opérations qui s'avèrent systématiques et qui ont ainsi le statut d'une véritable stratégie. »⁸⁵

Il est dès lors question d'une stratégie de *complicité*⁸⁶, tout est mis en place pour que le destinataire prenne part au dire, la parole lui est donnée. SAS s'en sert mais de manière fictive.

Ainsi pour donner la parole aux lecteurs ou du moins l'illusion d'une parole donnée, le recours aux genres de la presse impliquant une instance outre que celle du chroniqueur est énormément exploitée. Nous avons notée la présence du genre de

⁸⁵ FICHER, Sophie, *Énonciation. Manières et territoires*, Ed Ophrys, coll. HDL, 1999;

⁸⁶ Idem.

l'annonce personnelle, rejoint par un autre genre qui est le genre de la lettre. Tout ceci constitue une stratégie d'ordre communicative, et tel en parle Ruth Amossy :

« La mise en scène de l'allocutaire peut en elle-même constituer une stratégie argumentative : le locuteur fait plus que s'adapter à son auditoire, il lui propose une image à laquelle il l'invite à se conformer »⁸⁷

Outre que la présence des pronoms personnels que nous rencontrons d'ordinaire dans des énoncés renvoyant à un énonciateur et un énonciataire et marquant par là le degré de subjectivité de l'énoncé, dans le genre du communiqué, de l'annonce, ou de la lettre ce critère est fortement présent, par ailleurs nous ne rencontrons pas que ce genre de désignations dans ces genre mais leur essence même est que les destinataires sont clairement identifiables. Dès lors, le chroniqueur s'en sert. Cette manière de désigner l'autre dans son discours au moyen de pronoms rend compte bien sûr de la volonté de l'énonciateur de faire participer son énonciataire, mais nous pensons que l'impacte est moindre par rapport à la stratégie qui met en place un genre de discours impliquant un énonciataire identifiable et qui permet de donner donc à voir une image de l'énonciataire qu'il cite dans son discours.

2.2.2 L'annonce et la demande :

« L'annonce est un genre d'articles à information pratique du fait qu'elle est souvent brève et concise ».⁸⁸

Les annonces diffèrent de par leur thème, néanmoins d'après l'aspect extérieur des annonces que nous avons pour projet d'analyser, elles sont des annonces privées. Le but de ces annonces est généralement de trouver un partenaire, elles contiennent une description de la personne plaçant l'annonce et une description de la personne recherchée. En fait, le genre de l'annonce est le genre par excellence dans lequel on dit ouvertement ses préférences. Le chroniqueur joue de ce critère pour mettre en

⁸⁷ AMOSSY, Ruth, *l'argumentation dans le discours, Discours politique, littérature d'idée, fictions*, Paris, Nathan, 2000.

⁸⁸ AGNES, Yves, *Manuel de journalisme, Ecrire pour le journal*, Paris, Ed Grands Repères, 2002.

évidence des besoins. L'annonce implique une personne qui fait une demande, la quête d'une personne, d'un besoin, ou tout simplement la quête d'un changement.

Dans ce genre de discours ce qui est mis en avant le plus souvent ce sont les besoins et les attentes. Dans notre cas, le chroniqueur, se portant comme porte-parole du peuple, lui fait attribuer des dires et des choix.

2.2.2.1 L'illusion du vrai :

Quelques critères compositionnels assurent cette illusion du vrai comme le titre annonçant le genre, le respect de la longueur du genre, court et bref. Dans les annonces personnelles, existent des éléments constants et incontournables, à savoir : quelques renseignements personnels de la personne demandeuse, la description est assurée aussi. (Voir chroniques portant les titres : *Annonces classées/ Messages personnels à Jacques Chirac*).

2.2.2.1.1 Les instances énonciatives ou les personnages :

Entre le réel et le virtuel, il n'y a qu'un pas. Il confère aux personnages créés des identités civiles (prénom, âge, lieu de résidence), tout est fait pour donner cette illusion du vrai dont nous parlions tout à l'heure. Ils se désignent par le pronom de la première personne du singulier « je ». Les personnages sont stéréotypés par quelques attributs qui peuvent paraître saugrenus. Car sachant que le stéréotype au sens restreint est :

« Une représentation ou une image collective simplifiée et figée des êtres et des choses(...) considéré tantôt comme une croyance tantôt comme une opinion, il relève toujours du préconstruit et s'apparentes souvent au préjugé. »⁸⁹

Et s'il s'apparente au préjugé, il n'est pas à exclure que le stéréotype accolé aux personnages est propre au chroniqueur, de ce fait est individuel.

⁸⁹ RUTH, Amosy, *L'argumentation dans le discours, discours politique, littérature d'idée, fiction*, Paris, Nathan, 2000. P 110.

Les demandes et les annonces dont il est question néanmoins sont adressées à de vraies personnes entre autres l'ex Président français et l'actuel Président Algérien. Les émetteurs des différentes lettres sont présentés comme personnes ne maîtrisant pas la langue française, c'est du français oralisé, où la grammaire et l'orthographe ne sont nullement respectées. Les lettres présentant ce critère sont : *Mosieu le président, j'ai 20 tans et je t'écri* / *Messages personnels à Jacques Chirac* / *Demande d'asile*.

En effet, la représentation d'un individu maladroit, ne maîtrisant pas le français, parlant spontanément, ne maîtrisant pas non plus les formules de politesse et ne respectant pas les contraintes lorsque l'on s'adresse à un président de la république, est construite de bout en bout. Voyons ce qu'il en est :

Ext : « *Mosieu Chirac, tu es vraiment très sympatic. Je t'adore dans les guignols de canal plus.* »⁹⁰

Concernant son aspect extérieur, en parlant de notre corpus, seuls les titres renseignent que ce sont des demandes. (Voir à cet effet les chroniques portant les titres : *Monsieu le président j'ai 20 ans et je t'écri* / *Demande d'asile N° 1, N°2, N°3, N°4*), car formellement parlant, il y a bel et bien subversion, la mise en forme que doit avoir une demande n'est pas respectée. Ces demandes sont sous forme de dissertation ; c'est cette façon de subvertir qui donne à voir une image stéréotypée.

Après avoir identifié la particularité de la mise en forme de la demande et de l'annonce, passons maintenant à ce qui fait la particularité de leur contenu.

2.2.2.1.2 Dénonciation :

Avec effet d'exagération :

Oui il question de dénonciation dans cette partie. Nous verrons d'abord ici ce que dénonce le chroniqueur tout en détectant à chaque fois la manière avec laquelle se fait cette dénonciation.

⁹⁰ Extrait de la chronique Messages personnels à Jacques Chirac.

Faisons remarquer toutefois que, contrairement à quelques chroniques qui ont un rapport direct avec l'actualité du temps de leur publication, celles que nous entreprenons d'analyser renvoient à un contexte général. Sauf la chronique portant titre : *Messages personnels à Jacques Chirac* est tout de même parue lors de la visite du chef de l'Etat Français en Algérie faisant état de personnes qui s'adressent directement au Président français.

N'ayant pas l'intention d'analyser en détails les chroniques qui relèvent du genre de l'annonce et de la demande, nous nous sommes focalisée sur le point commun, au mieux, l'image véhiculée et la visée commune qui se dégagent de ces dernières. Il en ressort qu'à leur lecture, la thématique qui traverse ce genre d'écrits est celle de l'immigration, le besoin d'aller voir ce qui se passe « ailleurs » vs « ici » est récurrent, il en devient presque vital. L'effet du ras-le-bol est assuré et mis en évidence par un lexique, qui sémantiquement parlant, est chargé de sens et conséquemment se prête à une ou plus d'une interprétation.

Voici quelques extraits des demandes et des annonces : (nous interpréteront extrait par extrait).

Ext : *Demande d'asile N°1, 2, 3, 4* (titres de chroniques)

Le terme « asile » signifiant en soi *lieu où l'on retrouve refuge et protection*, sous-entend que le lieu où l'on se trouve au moment de la formulation d'une telle demande n'est pas rassurant. La gravité de la situation est donc énoncée dès le titre. Sur l'axe temporel des publications des chroniques, nous retrouvons, une série de demandes, émanant de la même instance énonciatrice et formulant le même désir sur un laps de temps, cela crée un effet d'insistance et d'acharnement qui sous-entend aussi par là que rien ne va plus.

Ext : *C'est une question de mort ou de mort* (voir chro. *Demande d'asile°1*)

Dans cet extrait, l'expression est à l'origine construite ainsi : « c'est une question de vie ou de mort » ; cette expression figée est employée d'habitude dans des situations critiques où il est vital d'agir le plus vite.

Mais dans notre extrait, la substitution du syntagme « vie » par son antonyme « mort », l'effet d'un besoin d'agir au plus vite est maintenu mais la substitution va au-delà de cela, elle sous-entend qu'il n'y a point de vie là où on se trouve et que l'on agisse ou pas le résultat est identique. L'exagération résiderait donc à ce niveau.

Avec figure d'amplification :

Le pléonasme :

Cette figure syntaxique consiste à faire de l'exagération. Il consiste à « *développer une précision superflue* »⁹¹, il est ainsi l'expression amplifiée d'un fait ou autres. La réalité énoncée dans nos extraits est exagérément exprimée.

Dans les extraits ci-dessous, il y a bel et bien pléonasme, d'abord, le terme « urgent » exprimant l'idée d'un certain empressement, la nécessité de réagir sans délai, est davantage amplifié par l'adverbe *plus* et de l'adjectif *rapide* qui tous deux expriment l'intensité et la vitesse.

Ensuite, l'autre procédé qui a mis en évidence cette amplification est le préfixe super, marquant dans notre cas l'intensité d'un état.

Ext : *Le plus rapide possible de l'urgent* (voir chro⁹². Demande d'asile N°2)

Ext : super dégoutage⁹³

Avec le champ lexical de la fatalité :

Ext : *Tu veux que je reste ici dans le désespoir ?* (voir chro. Demande d'asile N°3)

Ext : *...il veule me tué* (voir chro. Demande d'asile N°4)

Ext : *Mais aide nous* (voir chro. Messages personnels à Jacques Chirac)

⁹¹ BONHOMME, Marc, *Les figures clés du discours*, Paris, le seuil, 1998, P 75.

⁹² Dorénavant abréviation de chronique.

⁹³ Néologisme argotique créé et employé en Algérie par les Algériens ayant synonyme de dégout.

Ext : *pourquoi(...) ils nous tue avec des balles(...) qui font mourir beaucoup ?*
(voir chro. *Mosieu le président, j'ai 20 tans et je t'écri*)

Ext : *Nous sommes déjà morts* (voir chro. *Mosieu le président, j'ai 20 tans et je t'écri*)

Dans les extraits ci-dessus, le désir de partir est justifié par la redondance de la thématique de la mort. Le champ lexical de la mort est représenté par des termes tels que : mourir, morts, désespoir, massacre, tué, tue). Il s'est crée le même effet d'amplification et d'insistance.

Dans le dernier extrait, le fait que l'adjectif qualificatif *mort* soit précédé par l'adverbe *déjà* et que dans le réel les morts ne peuvent pas parler, cette construction sous-entend qu'il n'ya point de vie même vivant.

Partant de cela, nous obtenons ceci : émigrer = vivre à l'opposé rester= mourir. Autrement dit : « *Partir (n') est (plus) mourir un peu* » mais plutôt partir c'est vivre un peu voire mieux ;

Ext : *habitant entre un massacre à Tiaret, un faux barrage à Médéa* (voir chro. *Annonces classées*)

Le lecteur voit d'une façon imagée le massacre et le faux barrage, notions abstraites entraînant des conséquences réelles, sont assimilés à des lieux. La préposition *entre*, indiquant l'intervalle entre deux espaces (ici la délimitation n'est pas des moindres puisque les deux extrémités spatiales empêchent toute sortie), donne l'image d'un espace clos et mortel.

Alors de par ces quelques analyses, nous pouvons dire que la dénonciation consiste à dire que l'Algérie, puisqu'il est question d'Algérie dans ses discours, est un lieu mortuaire, la loi générale qui en découlerait, serait : « Sauve qui peut ! »

Il est vrai que la présence du pronom de la deuxième personne du pluriel « nous » dans quelques unes des demandes ne peut nous renseigner à elle seule de quelle catégorie de personnes ou de quel groupe il est question exactement. Pour les

autres, la personne émettrice est désignée individuellement. De ce fait, il est une question qu'il est tout à fait légitime de se poser dans ce cas, à savoir : Est-ce crédible de généraliser le besoin d'un individu à tout un peuple ?

La réponse se trouve dans la chronique portant le titre : « *Annonces classées* »

Dans cette chronique, le chroniqueur a mis en place un genre lui permettant de mettre en scène un discours impliquant toute une nation affichant ses besoins et ses attentes. L'annonce est précédée d'un discours cité appartenant à un dirigeant qui conseillait les parents d'empêcher leurs enfants de se donner la mort suite à une affaire de suicide. L'annonce a donc pris sens par rapport à un autre discours, paraissant comme réponse au discours cité. Le chroniqueur répond à l'appel de ce dirigeant qui a réellement existé par un genre qui implique une publication dans un journal à savoir le genre de l'annonce.

Dans cette annonce, il est un fait frappant. Celui de la dramatisation qui la jonche. Découvrons en quoi elle consiste.

2.2.2.1.3 Effet de dramatisation :

Rappelons que les annonces portent toutes une tranche d'âge variable d'une annonce à une autre, mais l'une d'entre elles a attiré notre attention car c'est à son niveau que la dramatisation est plus palpable. Voici l'extrait en question :

Ext : *Peuple jeune (PJ) entre 0 et 90 ans*

La tranche d'âge varie de 0 âge jusqu'à 90 ans. Ces deux âges extrêmes où l'on n'a pas encore vu ou vécu ou bien assez vu et vécu, exagère l'effet de dramatisation par le fait de montrer que même un nouveau né ne voudrait même pas vivre en Algérie. Sachant que dans le réel les jeunes et les vieux n'ont pas vraiment les mêmes envies, besoins, et attentes, en mêlant ces deux générations, le chroniqueur amplifie le mal aise, dénonce la situation délicate des Algériens.

Pour légitimer plus ou moins tout cela, le chroniqueur passe par l'annonce. Effet réussi ou pas, c'est seulement si le lecteur se reconnaît dans les besoins énoncés et y adhère.

A travers et grâce à ce genre de discours SAS a concrétisé une visée qui est celle de rendre compte du mal aise des Algériens. Une visée à dominante dénonciatrice. Il acquiert de ce fait le statut et l'attitude d'un porte-parole d'un peuple, et le rôle d'un dénonciateur.

2.2.3 Le genre du communiqué :

Dans le manuel de journalisme, nous notons l'existence de différents types de communiqués, ceux qui ont pour objectif d'annoncer un événement, de réagir à un événement, communiquer une décision, une initiative, présentation d'un nouveau produit. Le communiqué doit être émis par une source ayant droit de citer donnant des informations aux lecteurs.

Au moment où l'image d'un peuple en quête d'un ailleurs meilleur est fortement accentuée dans les discours analysés précédemment, l'image d'un pouvoir ne répondant pas aux attentes du peuple est sans conteste mise au su et au vu de tous d'une manière très ingénieuse dévalorisant par voie de conséquence ce dernier. Loin de se préoccuper que des besoins et du devenir du « peuple », le chroniqueur, dans un tout autre genre, met en scène un autre groupe d'individus, mais cette fois pour une tout autre raison. La parole lui est donnée ; mais quelle genre de parole ??

Les chroniques portant les titres suivants :

« *Le ministère de l'intérieur communique* »⁹⁴, « *La gendarmerie rassure* », « *La présidence communique* »⁹⁵, sont identifiées comme étant des communiqués émanant de sources ayant tout à fait droit de citer. Les trois instances émettrices, à savoir « le

⁹⁴ Chronique extraite du recueil « *La nuit tous les morts sont gris* » et publiée le 03 mai 2001. PP 72-73.

⁹⁵ Chronique dans sa version originale publiée le 29 septembre 2001.

ministère de l'intérieur, la gendarmerie et la présidence », étant des dénominations générales et renvoyant à tout corps d'Etat, sont à priori non identifiables. Mais ceci dit, ces trois instances ont été repérées sans aucune ambiguïté en nous appuyant bien sûr sur des éléments cotextuels ; ces éléments concernent dans ces cas le public auquel s'adressent ces communiqués. A l'intérieur de ces communiqués, le public visé est algérien :

Ext : « *le ministère de l'intérieur tient à informer son aimable clientèle de Kabylie* » (voir chro. *Le ministère de l'intérieur communique*).

Ext : « *nous tenons à rassurer la population de Kabylie* » (voir chro. *La gendarmerie rassure le peuple*).

Ext : « *Algériens, allez mourir en Suisse* » (voir chro. *La présidence communique*).

2.2.3.1 La mise en relief d'incompatibilités...

Les communiqués ont en effet cette contradiction de dire le contraire de ce qui est vécu dans la réalité. Les protagonistes de ces discours sont ridiculisés certes par ce qui est énoncé mais aussi, et c'est ici que réside toute leur valeur, par le contexte dans lequel ils ont été produits.

2.2.3.1.1 ...Par les énoncés eux-mêmes :

D'abord, le fait notable est la manière dont le journaliste présuppose une relation particulière entre les deux parties. La relation est de ce fait purement commerciale, et par conséquent une relation d'intérêts entre le peuple et ses dirigeants, qui est pourrait être acquéreur de balles qui assurent la mort, et ce sur un ton solennel voire imposant, et c'est ce qui crée cette incompatibilité.

En effet, dans les extraits suivants, nous remarquons quelques dénominations qui assurent ce lien commercial :

Ext : « *nous tenons d'abord à vous rassure aimables clients* »

(Chro. *Le ministère communique.*)

Ext : « *la présidence de la république informe son aimable **clientèle*** »

(Chro. *La présidence communique.*)

Sachant que les mots ont un poids de par leur emploi, qui plus est lorsqu'ils surviennent dans une situation d'énonciation particulière, le contexte les oriente et leur fait acquérir une orientation argumentative. Donc l'émergence des termes tels que « clients-clientèle » n'est pas anodine et participe à la redéfinition de la relation entre les deux partenaires.

L'antithèse :

Elle est :

« *La mise en contraste de deux termes opposés placés sur un axe sémantique et disposés dans des constructions parallèles.* »⁹⁶

En d'autres termes, l'antithèse consiste à rapprocher dans un même énoncé deux mots ou deux idées s'opposant par le sens. Elle crée ainsi un effet captivant suscitant un univers de sens à base d'oppositions. Dans ce qui suit, l'expression d'un raisonnement dialectique jalonne l'énoncé de bout en bout.

Illustration :

Ext : « *Mais nous souhaitons d'abord vous **rassurer**, aimables clients. Nous avons d'autres types de **balles**.* »

(Chro. *Le ministère de l'Intérieur communique*)

Ext : « *Nous tenons à **rassurer** la population de Kabylie(...) nous n'avons pas en notre possession des balles explosives(...) **Les balles** en notre possession **n'explorent pas**. Elles **tuent seulement**.* »

⁹⁶ CHARAUDEAU, Patrick & MAINIGUENEAU, Dominique, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Le Seuil, 20002.

(Chro. *La gendarmerie rassure le peuple*)

Dans les extraits ci-dessus, les antithèses ne sont pas formées à partir de deux termes antonymes, mais par les implications totalement contradictoires que suggèrent les termes « rassurer » et « balles ». D’abord, le terme « *rassurer* » suggère le retour à une certaine tranquillité et assurance perdues et dissipe par là toute crainte. L’on s’attend donc à un discours allant dans ce sens, mais c’est le contraire qui arrive ; car l’expression « *nous possédons des balles réelles* » suggère quant à elle une situation de mal aise, de peur. Les balles provoquent la mort et ne rassurent pas par contre.

Dans le second extrait :

« *Les balles en notre possession n’explorent pas. Elles tuent seulement.* »

Nous remarquons une forme d’antithèse assurée par la juxtaposition d’une affirmation et d’une négation, en effet, il nous semble bien que le verbe « exploser » accompagné d’une négation est le contraire du verbe « tuer ».

L’adverbe « *seulement* » qui accompagne le verbe « *tuent* » est inapproprié car on ne saurait diminuer et préciser l’effet d’une tuerie puisqu’il n’y a rien à espérer après une mort. Donc cet adverbe intensifie l’effet burlesque et insensé des dires.

Précisons toute fois que cet extrait est pris isolément pour les besoins de l’analyse mais il acquiert une portée plus percutante lorsque nous le confrontons au reste de la chronique, il est évident qu’il s’agit d’une volonté de raillerie de la part du chroniqueur, il est ainsi saugrenu voire burlesque de rassurer en déclarant qu’il n’existe pas de balles explosives, qui sont utilisées habituellement dans un contexte de guerre et de voir qu’en fin de compte malgré cela, le résultat reste le même : des vies meurent. Nous percevons un effet de non coïncidence générant un énoncé disgracieux imputé aux personnes émettrices en les disqualifiant.

2.2.3.1.2 ...Par le contexte :

A notre sens ce sont des discours précédemment tenus par des personnes, dans ces cas précis ce sont des personnalités influentes sur la scène politique, qui

conditionnent à priori la forme, le ton des chroniques. Ces dernières sont une sorte de commentaires implicites fonctionnant comme des réponses indirectes envers ces mêmes discours et crée une sorte d'interaction qu'il offre à lire. Nous retrouvons des traces du dialogisme définit selon Jacques Bres en ces termes :

«L'orientation de tout énoncé vers des énoncés réalisés antérieurement sur le même objet de discours et vers la réponse qu'il sollicite. »⁹⁷

Ainsi le dialogisme représenté ici est du genre macro c'est-à-dire qu'il est plus localisé sur le lien discours cité vs discours citant voire commentaire suscité par le discours cité, donc l'on ne s'arrêtera pas au dialogisme phrastique. De ce fait, ce qui nous intéresse c'est de voir comment la chronique disqualifie en recréant un nouveau contexte souvent défavorable aux dires cités.

Dans la chronique « *Le ministère de l'Intérieur communique* », le discours cité et mis en exergue appartient à un haut responsable disant ceci :

« Nous n'avons pas de balles en caoutchouc »

Il est intéressant de voir que cet extrait une fois mis hors de son contexte immédiat a perdu de sa valeur et de sa signification de départ. Une fois ce discours accolé au reste de la chronique, nous obtenons une autre interprétation.

Justement, toute la stratégie consiste ici à collationner ce dire au vrai contexte et mesurer sa concordance avec ce qui s'est réellement passé. A partir de là, par le simple fait de nier l'existence de balles en caoutchouc recommandées pour disperser la foule en cas de rassemblement massif sans faire de morts et le fait qu'il y ait eu des morts, impliquent qu'à défaut de ces balles, des balles réelles ont été usitées quand même.

Le discours cité est convoqué pour être analysé, décortiqué, interrogé. Le journaliste met en évidence des contradictions, des insuffisances ou des contrevérités du discours cité.

⁹⁷ BRES Jacques, HAILLET Pierre-Patrick, MEILLET Sylvie, HENNING NØlke, ROSIER Laurence, *Dialogisme et polyphonie, Approches linguistiques*, Bruxelles, Ed Duculot, 2005.P 51.

Conséquemment toute la force argumentative du journaliste est ainsi assurée par le simple fait de présenter un discours en décalage avec la réalité. Le décalage qui plus est, est fortement accentué par une chronique qui se veut et rend caricatural l'intervention de la personne du ministre.

Un autre communiqué qui se veut tout autant disqualifiant, est « *la gendarmerie communique* ». Ici, le principe est presque le même sauf que c'est une autre procédure qui est mise en marche. Le journaliste dans ce cas précis disqualifie au premier à bord la presse indépendante dont il fait lui-même partie et crédite le discours de la gendarmerie en le valorisant à travers des fragments pour mieux l'abattre.

Voyons cela dans cet extrait :

Ext : « *nous tenons à rassurer la population de Kabylie particulièrement que, contrairement aux allégations pernicieuses, nuisibles et malfaisantes de la presse indépendante, nous n'avons pas en notre possession des balles explosives.* »

Ce communiqué monté en toute pièce prend au départ l'allure d'un démenti contre tous ceux qui scandent l'utilisation de balles explosives par l'Etat en guise de réprimande. Le raisonnement est bâti sur une succession de démentis créant un effet de gradation accentué, mais le tout est compromis par une chute déstabilisatrice formulée en une phrase :

Ext : « *Les seules balles en notre possession tuent seulement* »

Le grotesque est intense ici car le communiqué attache plus d'importance à démentir le type de balles utilisées, qui au demeurant, tuent.

Conclusion partielle :

- ❖ A travers l'analyse nous avons pu rendre compte d'une stratégie différente de celle mise en place par le chroniqueur dans le genre du conseil. Dans cette partie qui se rapporte au genre de l'annonce et du communiqué, la visée persuasive a amené, comme nous l'avons constaté,

le journaliste à construire ses chroniques en insérant des allocutaires dans son discours, donnant libre court à leurs pensées ; ces allocutaires sont tantôt êtres des fictifs discursifs qui sont néanmoins idéologiquement parlant identifiable par leur appartenance à une doxa⁹⁸ largement partagée par des êtres existants réellement. La pensée ou les dires sont modulés par le journaliste dans le seul but de faire voir un certain malaise en parlant au nom d'une collectivité donnant lieu à une seule voix mais multiples.

- ❖ Quant aux allocutaires dont l'identité est aisément identifiable, c'est-à-dire une personne ou un groupe de personnes identifié par son nom. Toute la stratégie consiste à ce que ce groupe de personnes soit parfaitement identifié pour que la disqualification ait une portée conséquente. Il en ressort que les communiqués sont *disqualifiants*, puisqu'ils sont ciblés pour discréditer les énonciateurs, les dominer, les neutraliser voir les anéantir, les réduire en donnant un éclairage à leur parole selon une vision qui lui est propre.

Partant du postulat que le travail du journaliste consiste précisément à choisir une forme pour rapporter un fait, non d'une façon neutre et objective mais sous un certain éclairage et arrange le sens selon ses finalités en installant ainsi un réseau de procédés discursifs qui conduisent le lecteur à inférer une appréciation, une opinion, un jugement de valeur. Aussi, il est un autre genre à travers lequel le journaliste, toujours avec de mises en scène, fait entendre d'autres voix par des mises en scène jouant le rôle d'éclaireuses.

Le recours à de telles manipulations de l'écrit peut s'expliquer par une seule stratégie : renforcer son caractère engagé dans un processus de dévoilement de la vérité, de se moquer d'un type d'attitude ou de pensée.

⁹⁸ Elle correspond au sens commun, à l'ensemble de croyances socialement prédominantes.

Il met en scène des personnages fictifs ou réels et évoque des faits authentiques. Le journaliste espère par ricochet atteindre le récepteur en favorisant son adhésion à l'interprétation qu'il donne des faits.

Les dialogues étant un échange entre deux personnes, le flux d'informations est remarquable alors ce genre participe à la construction d'opinions, de réflexions et de commentaires. Nous tenons d'abord à apporter les éléments qui permettent son identification mais aussi dans un dire quelles sont les particularités des dialogues de notre corpus.

2.3 Le dialogue fictif :

L'autre genre convoqué par SAS est le dialogue, un type d'échange et d'expression que nous pratiquons quotidiennement. Nous faisons bien sûr référence au sens restreint du dialogue, c'est-à-dire tel définit par un dictionnaire : entretien entre deux personnes.

Les dialogues étant pour nous un échange entre deux personnes, nous le considérons comme le genre participant à la construction d'opinions, de réflexions et de commentaires.

Nous tenons d'abord à apporter les éléments qui permettent son identification mais aussi, dans un sens, dire quelles sont les particularités des dialogues de notre corpus. Les informations dans un dialogue peuvent être aussi indirectes, il permet de décrire, de dire des sentiments, des opinions, elles participent à la connotation des paroles échangées, de ce fait transparaissent notamment des relations implicites entre les protagonistes, et apparaissent des sentiments et des opinions sous-entendus.

2.3.1 Dialogue et rôle :

Les dialogues permettent une distribution des rôles des protagonistes, ceux-là sont détectables à partir de leurs paroles, évidemment le chroniqueur en fait l'une de ses priorités. Que l'on sache qui est qui.

2.3.2 L'écriture du dialogue fictif :

Les effets du réel :

Pour que les dialogues écrits ressemblent à des dialogues oraux et donnent l'impression de restituer la réalité, nous retrouvons les éléments suivants :

Il adapte le registre de langue à la situation de communication et aux personnages ; utilise des phrases exclamatives et interrogatives, s'inspire de la grammaire de l'oral (phrases courtes, elliptiques, parfois inachevées...). Cela va de l'entretien à l'interrogatoire en passant par la conversation téléphonique.

Il est une remarque à faire : les dialogues tels exploités par SAS n'apparaissent pas sous l'organisation globale qui les caractérise habituellement : nous ne retrouvons ni formule d'ouverture ni formule de clôture. Il n'y a que le corps du dialogue qui s'offre à nous, en ce sens que dans chaque dialogue, il rentre directement dans le vif du sujet. Une sorte de subversion du genre qui note par là le genre de rapports entre les protagonistes. D'ailleurs, Véronique Traverso dans son analyse des conversations, nous fait savoir que l'ouverture d'un dialogue joue un rôle important dans la suite du déroulement du dialogue.

Précisons que nous essayerons de mettre en exergue dans cette partie la particularité des dialogues chez SAS, une particularité qui ne se trouve pas sur le plan formel bien sûr, mais celle-là est à détecter à un autre niveau, du côté des dialogues eux-mêmes à travers ce qu'ils disent et plus encore ce qu'ils disent à demi mots voire ce qu'ils ne disent pas.

Ce qui nous amène à aborder la notion de « **non-dit** ». Longtemps on s'est occupé que du dit, c'est-à-dire de ce qui est écrit noir sur blanc ; cette attitude n'est pas sans le rappeler insuffisante quand on vise l'interprétation optimale d'un énoncé. Cette insuffisance se complète par un autre élément qui est le contexte dont lequel apparaît tout énoncé, il renseigne sur ce qui reste en dehors du texte et qui a un impact directe

sur son interprétation. Le contexte renferme d'autres éléments : les éléments du cadre énonciatif : personnes intervenantes, le lieu, le moment et la motivation et l'intention qui ont suscité l'énoncé. Et l'on reconnaît à l'implicite un pouvoir argumentatif en ce sens qu'il :

« Renforce l'argumentation en présentant sous forme indirecte et voilée les croyances et opinions qui en constituent les prémisses incontestées... »⁹⁹

C'est une manière aussi de dire les choses sans pour autant en porter la responsabilité, et d'installer une certaine complicité avec son co-énonciateur à qui revient le processus d'interprétation. Et ceci n'est pas sans poser de problème car il faut que le co-énonciateur soit dans la capacité d'un bon décryptage du contenu.

2.3.3 Le dialogisme sous forme d'allusions :

Le dialogisme tel que nous l'avons défini précédemment, est cette capacité des discours de SAS à faire penser à des discours antérieurs sans en faire mention explicite, le dialogisme dans ses discours est construit sous forme d'allusions, d'inférences qui n'engagent que les lecteurs quant à leur appréhension. Dans cette partie nous avons choisi d'en rendre compte.

2.3.3.1 Les présupposés :

Les présupposés font partie intégrante de ce qui est appelé l'implicite ; les présupposés peuvent être dégagés à partir du seul énoncé et du contenu qu'il véhicule. En parlant du présupposé, Catherine Kerbrat-Orecchioni le définit en ces mots :

« Ce sont toutes les informations entraînées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif »¹⁰⁰.

⁹⁹ RUTH Amossy, *l'argumentation dans le discours, Discours politique, littérature d'idée, fiction*, Paris, Nathan 2000. P 152.

¹⁰⁰ KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *L'énonciation*, Paris, Armand Colin, 2003.

Les chroniques qui feront l'objet d'une analyse, sont :

Le pouvoir s'adresse aux marcheurs, chronique écrite en 2001 et suscitée par les événements de Kabylie, et comme nous l'avions mentionné précédemment, les manifestations même à caractère pacifique étaient interdites. D'où un scénario qui met en scène deux protagonistes d'un côté *le pouvoir* qualifié d'assassin suite à la répression sanglante dont ont été victimes plusieurs civils et de l'autre *les marcheurs*. Alors le scénario renvoie à deux personnages qui sont au fait deux groupes de personnes, l'histoire est que le pouvoir intercepte les marcheurs et leur interdit de marcher. L'échange est rendu polémique car les deux camps ne s'entendent pas du tout. Au bout de quelques répliques entre les deux groupes, s'offre à nous une séquence de deux répliques qui se démarque par rapport aux autres. Expliquons cela : Voici une séquence de la conversation :

Ext : *Le pouvoir assassin : SVP ! Ne parlez pas tous en même temps, ça fait débat démocratique dans une société libérée. Respectez nos constantes.*

Les marcheurs : justement, on veut marcher pour aller vers la démocratie !

La réplique du *pouvoir assassin* laisse entendre plus que ce que nous lisons, cet effet du non dit est bien sûr rendu possible par la particularité de la construction des propositions, et du fait de leur association. Le pouvoir en demandant aux marcheurs de ne pas parler tous en même temps ce qui est synonyme d'un débat démocratique dans une société libérée est une proposition qui ne prête pas à autre interprétation que ce qu'elle nous offre à lire. La deuxième proposition « *Respectez nos constantes* », est une proposition de nature injonctive qui appelle une obéissance qui consiste à respecter les valeurs de l'Etat ; donc ce sont les deux propositions, une fois mises ensemble qui orientent le sens de l'énoncé. Nous avons donc deux posés :

Posé 1 : parler tous au même temps est démocratiquement permis

Posé 2 : il faut respecter les constantes de l'Etat

A partir des deux posés, et vu qu'aux marcheurs le pouvoir a interdit de parler, nous obtenons un présupposé que nous formulons comme suit :

Présumé : l'une des constantes du pouvoir est qu'il n'y a point de démocratie et notre société n'est pas libérée.

Et par leur réplique, les marcheurs ont bien compris que leur Etat n'est pas démocratique.

Ainsi tout le dialogue entre les protagonistes est construit de manière à arriver à une pareille conclusion et c'est le lecteur qui aura compris de lui-même. Le présumé n'a pas été difficile à apercevoir car c'est toujours au niveau de l'énoncé qu'il se laisse appréhender.

Deuxième chronique :

Les faux sinistrés et la vraie quadrature du cercle, cette chronique a été publiée le 19 11 2001, c'est-à-dire une semaine après les inondations qui ont détruit toute une partie de Bab-Elouad¹⁰¹. Résultat : des milliers de personnes se sont retrouvées sans toit et attendaient à être relogées, chose qui tardait à venir. On avançait plusieurs raisons en ce temps là, mais le chroniqueur nous fait voir une autre raison de ce non relogement.

Le dialogue se passe entre un individu X et le ministre de l'Intérieur de l'époque. Le dialogue est un entretien dans lequel l'individu X tente d'apporter un éclairage sur ce non relogement suite à un ensemble de questions posées au ministre. Ici, aussi l'entretien tourne donne indirectement des informations qui relèvent du non-dit. Et cette fois c'est grâce aux questions du l'individu X qui amène le ministre à avouer soi disant la vraie raison au fait qu'on peine à reloger les gens sinistrés.

Ext : (C'est l'individu X qui pose les questions)

Mais concrètement les vrais sinistrés seront relogés quand ?

Dès qu'on se sera débarrassés des faux.

Et quand est ce qu'on saura que vous vous êtes débarrassé des faux sinistrés ?

Dès qu'on aura relogé les vrais sinistrés.

Merci monsieur le Ministre.

¹⁰¹ Un quartier d'Alger.

Posé 1 : les vrais sinistrés seront relogés

Posé 2 : ils le seront dès qu'on saura qui sont les vrais des faux sinistrés

Posé 3 : on ne sait pas aussi qui sont les faux des vrais sinistrés

Donc de ces trois posés, nous avons un présupposé du genre :

Présupposé : les vrais sinistrés ne seront pas relogés.

Indirectement et tout simplement, le chroniqueur dénonce le dysfonctionnement et l'incapacité de l'Etat à gérer la crise.

Troisième chronique :

Le deuxième tour de France, titre suggestif, voire trompeur faisant penser de prime à bord au tour de France de cyclisme, donc à une course vers la victoire. Il n'en est rien. La chronique est précédée par un discours cité (« *Le Pen¹⁰² au deuxième tour de la présidentielle. La France a peur* ») qui éclaire sur le sujet et, avec qui elle entretient un rapport dialogique en ce sens qu'elle est un commentaire sur un événement qui concerne les élections présidentielles en France de 2002. A cette présidentielle, le parti d'extrême gauche à sa tête le Pen est passé au deuxième tour des élections pouvant par voie de conséquence remporter les élections. Vu ses constantes et convictions idéologiques et nationalistes, le voir remporter les élections était craint.

Donc cette chronique fait une analogie entre le système politique algérien et le système politique français, il en ressort du dialogue sur fond de parallélisme une suite de non-dits.

Le dialogue est une conversation téléphonique entre un individu X et le général Touati¹⁰³.

Ext :

¹⁰² Président du Front National d'extrême droite, parti politique français.

¹⁰³ Ancien magistrat militaire.

-Allô ! La France, bonjour c'est le général Touati. Passez-moi votre général Tewfik.

-Désolé, mon général, mais nous n'avons pas l'équivalent du général Tewfik en France.

-Alors votre Lamari¹⁰⁴.

-Non plus. Pour des raisons nutritives et professionnelles, aucun de nos généraux ne ressemble à Lamari.

-Passez-moi alors un général puissant.

-Ils sont sur le terrain, stationnés en mer ou dans les océans. Ils sont quelque part dans les bases secrètes ou dans des stations stratégiques pour parer à de nouvelles urgences. A de probables attaques.

-Il est temps qu'ils se manifestent. Les attaques ont commencé. Le Pen au second tour des élections, ça ne vous suffit pas ?

-Désolé, mon général. Ici les militaires ne s'occupent pas de politique.

-Je sais. C'est ce qu'on dit à tout le monde, nous aussi. Allez passez-moi un général, vite. C'est urgent. Il faut sauver la République.

-Non mon général. Ici les généraux ne font réellement pas de politique.

-D'accord, passez-moi un militaire qui fait de la politique, dans ce cas.

-Aucun militaire ne fait de politique, mon général.

La chronique dont est extrait ce long énoncé est construite sur des présupposés qui disent long sur ce que pense le chroniqueur du système algérien. Elle est dénonciatrice à demi-mots, mais en même temps, tout est fait et dit pour que les lecteurs convergent vers une seule conclusion. Les répliques sont posées pour laisser place à des présupposés. Saisissons quelques uns :

-Allô ! La France, bonjour c'est le général Touati. Passez-moi votre général Tewfik.

¹⁰⁴ Chef d'état-major de l'armée algérienne de 1992 à 2004.

-Désolé, mon général, mais nous n'avons pas l'équivalent du général Tewfik en France.

-Alors votre Lamari.

-Non plus. Pour des raisons nutritives et professionnelles, aucun de nos généraux ne ressemble à Lamari.

-Passez-moi alors un général puissant.

A ce niveau nous avons deux présupposés :

Posé 1 : La France tout comme l'Algérie a des généraux.

Posé 2 : Mais elle n'a pas l'équivalent d'un Tewfik ou d'un Lamari

Présupposé 1 : Le général Tewfik et le général Lamari n'ont rien de commun avec les généraux français.

Suite à la réplique du général – *Passez-moi alors un général puissant*, la conjonction « alors » introduisant une conclusion nous amène à inférer un autre présupposé :

Présupposé 2 : Les généraux algériens sont puissants.

Il reste à prendre connaissance de quel genre de puissance dont parle le chroniqueur. Mais vu la suite de la conversation, nous arrivons facilement à voir de quel genre de puissance.

2.3.3.2 Les sous-entendus :

A la différence du présupposé, le sous-entendu est une sorte d'implicature que nous inférons en mettant en relation l'énoncé avec sa situation d'énonciation. Nous avons besoin du contexte pour une interprétation optimale du contenu de l'énoncé. Ils sont totalement contextuels et dépendent du co-énonciateurs. L'extrait concerné est tiré de la chronique précédente:

Allô ! La France, bonjour c'est le général Touati. Passez-moi votre général Tewfik.

-Désolé, mon général, mais nous n'avons pas l'équivalent du général Tewfik en France.

-Alors votre Lamari.

Bien plus qu'un présupposé dont nous faisons état plus haut, il y a bel et bien présence d'un sous-entendu rendu plus explicite par l'emploi de la métonymie résultant de la substitution d'un métier par un nom propre. L'expression « passez-moi votre Lamari voudrait dire que le général est identifiable par quelques caractéristiques qui le rendent différent des autres généraux. Comme nous l'avions dit tout à l'heure cette chronique regorge de sous-entendu du fait du parallèle fait entre les deux sociétés. Ainsi nous interprétons ce qui suit :

-Ils sont sur le terrain, stationnés en mer ou dans les océans. Ils sont quelque part dans les bases secrètes ou dans des stations stratégiques pour parer à de nouvelles urgences. A de probables attaques.

De cette réplique nous retiendrons comme sous-entendu que les généraux français contrairement, à priori, des généraux algériens ne parent qu'aux attaques d'ordre militaire. Chose qui sera confirmée quelques lignes plus loin.

-Il est temps qu'ils se manifestent. Les attaques ont commencé. Le Pen au second tour des élections, ça ne vous suffit pas ?

-Désolé, mon général. Ici les militaires ne s'occupent pas de politique.

-Je sais. C'est ce qu'on dit à tout le monde, nous aussi. Allez passez-moi un général, vite. C'est urgent. Il faut sauver la République.

-Non mon général. Ici les généraux ne font réellement pas de politique

Encore un sous-entendu qui sous tend les répliques ci-dessus : contrairement aux généraux français, les généraux algériens se mêlent du devenir de la politique algérienne quitte à compromettre le processus électoral mais ce qui est synonyme pour

eux de protection de la République. Un sous entendu qui prend tout son impact quand nous repensons à l'élection présidentielle de 1992

La chronique portant titre *Les interdits du monde* met en scène un être réel portant nom Larbi Belkhir et un être discursif que nous désignerons par X. Cet échange est une interview de face-à-face entre deux personnes un journaliste et un personnage connu sur la scène politique. Nous avons affaire à une *interview portrait*¹⁰⁵

Donc la personne interviewée est sensée nous révéler des informations que nous ignorons jusqu'à lors.

Compte tenu que nous voulons démontrer que les dialogues fictifs sont construits de manière à ce que les lecteurs participent aux dialogues en reconstituant le non dit, nous avons choisi d'extraire la moitié du corps du dialogue où le sous entendu est très distinct. Voici l'extrait : précisons que c'est l'individu X qui pose les questions.

-(1) On parle beaucoup de corruption en Algérie ?

-(2) Tout à fait. Mais je suis contre !

-(3) Vous êtes contre quoi ?

-(4) Le maintien de l'état d'urgence. Mais c'est un avis personnel.

-(5) On parlait de corruption, pas de l'état d'urgence ?

-(6) Tout à fait. Je suis contre la fraude électorale aussi.

Comme nous l'avons signalé plus haut, c'est la construction de l'interaction et la liaison entre les questions et les réponses qui traduisent une stratégie. En effet, dans cet extrait entre les questions et les réponses, existe une discontinuité thématique, cela donne l'impression d'une interview à bâtons rompus, néanmoins c'est cette construction à bâtons rompus qui a donné lieu à l'existence de sous entendus.

¹⁰⁵ « A travers des questions plus ou moins personnelles, plus ou moins indiscretes, l'interviewé nous livre sa personnalité, le but est de mieux découvrir un personnage » dans Manuel de Journalisme de Yves Agnès p 265

La discordance entre les deux protagonistes est au niveau des tours de paroles organisés en paire de question/ réponse ; l'interviewée ne répond pas à la question posée néanmoins apporte une nouvelle information qui implique son opinion.

En (1) le journaliste demande à l'interviewé si on parle de corruption en Algérie, il répond en (2) par l'affirmatif d'abord en disant « *Tout à fait* », l'autre partie de la réponse, à savoir : « *Mais je suis contre !* » reste ambiguë car il ne dit pas s'il est contre la corruption tout court ou est-il contre qu'on en parle ? Dans le but de dissiper cette ambiguïté, le journaliste relance avec une question plus précise en (3), il obtient une réponse qui apporte une autre information en (4) qui a trait au maintien de l'état d'urgence, et toujours dans le souci de faire dire à l'interviewé son opinion sur la corruption en Algérie, le journaliste en (5) réplique en faisant rappeler le thème de la conversation, même chose qui arrive, l'interviewé répond en parlant de fraude électorale en (6). Par cette façon d'enchaîner les questions/ réponses à bâtons rompus, nous obtenons un sous entendu qui voudrait dire qu'il y'a, à priori, non seulement de la corruption, mais aussi un état d'urgence et de la fraude électorale. Les questions ont joué le rôle de régulateurs de manière à ne pas perdre en vue le sujet auquel le journaliste voulait obtenir des réponses, néanmoins sans raison apparente la personne interviewée divulguait son avis avec risque de se compromettre.

Le bar, les élus, les prostituées et la République. Le titre renseigne largement sur un genre de relation qui concerne quatre éléments, il est question de la relation de la République avec les trois autres : le bar, les élus, les prostituées. Des milieux très différents, les élus et la République évoquant l'ordre, la dignité donc un milieu saint et de l'autre le bar et les prostituées qui à priori évoluent dans milieu mal saint.

Cette chronique tout comme celle qui a pour titre ***Menu pour femmes en sauce violente***, de la maltraitance dont a été victime un groupe de femmes à Hassi Massaoud soupçonnées de faire de la prostitution. Cette chronique met en scène deux protagonistes qui sont, d'après les paroles accordées à chacun, de rang différent. L'un étant le supérieur de l'autre, donc un décideur.

Voyons un extrait du corps de dialogue :

Ext :

- (1) *chef, des centaines de personnes sont dans la rue. Qu'est ce qu'on fait chef ? On tire à balle réelle ou dans le dos ?*
- (2) *Où ça ? Dans quelles rues ? A Tizi-Ouzou¹⁰⁶ ?*
- (3) *Non, chef, à Hassi Massaoud¹⁰⁷.*
- (4) *Mais il y'a rien à Hassi Massaoud. C'est une caserne. Ce sont peut être des militaires en patrouille ? Vérifiez.*
- (5) *Non, chef, ce sont des civils en furie.*
- (6) *En furie ! Et qu'est ce qu'ils demandent, le départ des élus ?*
- (7) *Non, chef, ils veulent le départ des prostituées.*
- (8) *Et pourquoi les prostituées, elles sont élues aussi ?*
- (9) *Non, chef, elles ne sont pas élues. Elles sont payantes.*
- (10) *Comment ça payantes, elles sont corrompues donc ? Elles touchent de l'argent sous le manteau ? Par-dessus la table ?*
- (11) *Non, chef, elles sont honnêtes, l'argent, elles le touchent par-dessus les jambes*

La phrase apparaissant en guise d'ouverture du dialogue est assez dénonciatrice, en effet on se demande plus si on tire ou pas contre des manifestants mais seulement comment tirer.

Ici le parallèle est fait entre les élus et les prostituées. A travers ce dialogue SAS nous dit qu'est ce qu'une prostituée, elle est le contraire d'un élu. Des répliques de (7) à (11) il s'établit un parallèle sous forme d'opposition sur ce que peut être un élu et sur ce que peut être une prostituée. Si les prostituées touchent de l'argent par-dessus les jambes sont honnêtes donc les élus qui ne touchent pas l'argent ainsi sont corrompus, qui le touchent par sous le manteau ou par-dessus la table.

Conclusion partielle :

¹⁰⁶ Une ville de l'est algérien.

¹⁰⁷ Une ville du sud algérien.

Au terme de nos analyses concernant le genre du dialogue fictif, nous avons remarqué une construction des ces dialogues de manière récurrente, dans lesquels des êtres réels conversent et sont opposés à des êtres discursifs, ces derniers essayent soit de rétablir une vérité, soit de corriger une idée conçue de manière péremptoire, soit faire avouer les êtres réels.

La tendance est renversée, les êtres réels représentés dans ces dialogues sont en vérité eux qui sont sensés de par leur statut prendre possession du dialogue, mais il n'en rien, ce sont les êtres discursifs qui un pouvoir sur les êtres réels.

Ce sont des dialogues construits avec une stratégie où le non-dit est révélateur de beaucoup de choses en termes de sentiments, d'opinions...etc.

2.4 Quand SAS fait de la didactique :

Précisons d'abord que pour nous, le genre didactique est tout ce qui a trait au savoir, à la connaissance, au traitement de l'information, à la façon dont se construisent les connaissances dans les discours didactiques, qui sont communément définis comme discours « *ayant pour objet d'instruire* »¹⁰⁸, une instruction qui se passe de toute subjectivité en évidence.

En analyse du discours, il caractérise :

*« Soit un discours, soit une situation qui a quelque rapport avec la transmission d'un savoir, ou d'un savoir faire, ou, dans un emploi plus restreint, un discours ou une situation qui relève de l'enseignement ou de l'apprentissage »*¹⁰⁹.

En ce qui nous concerne, si nous parlons du discours didactique, c'est par rapport au mode de traitement que subissent les informations dans les chroniques sassiennes; un traitement donc didactique à des fins pédagogique. Néanmoins, ces discours ne servent pas à informer de manière scientifique et technique, mais, à

¹⁰⁸ Dictionnaire Larousse 98, Paris : 1997, Editions Larousse. P 333.

¹⁰⁹ CHARAUDEAU Patrick & MAINGUENEAU Dominique, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Le Seuil,2002.

construire des connaissances, à redéfinir des idées et croyances communément partagées. Parmi les moyens assurant l'accès au savoir, il existe :

2.4.1 La (re) définition :

Qui consiste « en l'énonciation de qu'est ce qui est un être ou une chose, de ses caractères essentiels, de ses qualités propres. »¹¹⁰

Il est intéressant de voir comment SAS, à l'aide de la définition ou plus encore, ce qui est souvent le cas, à l'aide de la (re)définition, il construit un univers de sens. La définition étant jusqu'alors connue pour présenter les êtres et les choses de manière indiscutable, étant une *preuve* de ce que l'on avance. Dans notre corpus, elle est synonyme de redéfinition. Il est un fait, SAS à travers ses redéfinitions réfute par là ce qui est déjà admis, annule la véracité de ce qui est vrai. Ses redéfinitions ont une fonction axiologique, c'est-à-dire qu'elles portent en elles des jugements de valeurs se confondant, la plupart du temps, avec les représentations, ces dernières sont définies en ces termes :

« (Elles) se configurent en discours sociaux qui témoignent les uns d'un savoir de connaissance sur le monde, les autres d'un savoir de croyances renfermant des systèmes de valeurs dont se dotent les individus pour juger cette réalité. »

Les définitions sous forme de représentations dont il est question dans les discours didactiques de SAS ne réfèrent pas au savoir commun que sont censés partager les interlocuteurs entre eux (Grize cité par Charaudeau nomme ce genre de représentations, schématisation, où il est plus question de faire voir sous une représentation discursive ce que l'on s'imagine de la réalité). SAS bouleverse ce que nous savons du monde et les représentations qui le caractérisent.

Ainsi la chronique portant titre « *A quand les remboursements ?* »¹¹¹, illustre bien nos propos. En voici un extrait :

¹¹⁰ Dictionnaire Larousse 98, Paris : 1997, Editions Larousse. P 308.

¹¹¹ Chronique extraite du recueil « *La nuit tous les morts sont gris* » et publiée le 09 décembre 2001.

Ext : Que *signifie être Algérien ? Peut être rien ou si peu de chose.*

Etre Algérien, c'est vivre caché sans réussir à être heureux.

Mais attention être Algérien n'est pas une nationalité ? Ce n'est pas une identité. C'est une maladie dangereuse dont personne ne s'est jamais relevé.

Dernier avertissement : être Algérien n'est toujours pas remboursé par la sécurité sociale. »

La chronique débute par une question (mise en gras). A cette question nous sommes tentée de répondre qu'être Algérien veut dire être né en Algérie, dès lors on acquiert une nationalité et une identité algériennes.

Nous apprenons par SAS qu'être Algérien n'a rien à voir avec cela. La relation qu'entretient un individu avec son pays n'est plus de cet ordre mais d'un tout autre, l'on apprend qu'être Algérien est une maladie dangereuse dont les soins ne sont nullement remboursés par la sécurité sociale, d'où le titre que porte cette même chronique : A quand les remboursements ?

Autre définition de l'Algérien : « être Algérien c'est vivre caché sans réussir à être heureux » ; cette définition contredit le proverbe disant « pour vivre heureux vivons cachés », ce dernier comme une vérité générale, car le proverbe a cette particularité de présenter les choses de manière péremptoire, ceci dit, l'opposant à la définition ci-dessus, il est donc non applicable à l'individu Algérien.

La chronique ayant pour titre : « *Les mots de la troisième guerre mondiale* »¹¹² renseigne elle aussi construite de façon didactique. Le terme « mots » apparaissant dans le titre fait penser à un lexique donné, donc le lecteur s'attend à enrichir son vocabulaire. Tout de même, en se concentrant sur ses connaissances antérieures, le

¹¹² Chronique extraite du recueil « *La nuit tous les morts sont gris* » et publiée le 16 octobre 2001.

lecteur ne trouvera point l'existence d'une troisième guerre mondiale publiquement reconnue.

« A chaque guerre ses mots. A chaque conflit son glossaire ». C'est ainsi que débute la chronique ; le mot « glossaire » se définissant comme « *lexique expliquant les mots rares d'une langue, d'une œuvre ou d'un traité* »¹¹³, mis en relation avec le titre de la chronique, nous renseigne sur le type du contenu de cette dernière.

En voici un extrait :

Ext : « **Arabe** : *principal suspect dans le monde. Arrêté pour vol dans les supermarchés d'Europe généralement, l'Arabe apprend à voler dans les grandes surfaces alors qu'il apprend à piloter sur des simulateurs de vol. Seul inconvénient avec l'Arabe : il décolle, mais n'atterrit pas.* »

Cette définition qui nous apprend ce qu'un Arabe, est loin d'être fidèle à la définition que nous retrouvons dans les dictionnaires à propos de lui.

La définition ou la redéfinition de l'Arabe est reconstruite de manière subjective. Il le définit, non par rapport à ce qui a donné lieu à cette appellation, c'est-à-dire une personne de langue et de culture arabe, mais en lui attribuant des caractéristiques qui ne représentent pas fidèlement l'Arabe. Néanmoins, lorsqu'il le décrit comme étant celui qui décolle mais n'atterrit pas, nous pensons qu'il ne fait pas allusion à un mauvais apprentissage de l'aviation, mais plutôt aux événements du 11 septembre 2001, où des avions détournés ont détruit les « *World Trade Center* »¹¹⁴, les revendicateurs de cet attentat sont d'origine arabe ; depuis l'Arabe est assimilé à la terreur. Cette définition est donc alimentée par des discours circulant à propos de l'Arabe, et n'est en aucun cas une appréciation personnelle ; par contre c'est cette façon de présenter l'Arabe par un discours didactique qui rend la définition percutante.

Nous avons relevé dans le genre didactique, les questions à choix multiple. Comme son nom le désigne, c'est une évaluation où on soumet une question accompagnée d'un choix de réponses. La chronique « *les questions intégrales du bac*

¹¹³ Dictionnaire Larousse 98, Paris : 1997, Editions Larousse.

¹¹⁴ Deux tours (immeubles) se situant aux Etats-Unis.

2001 »¹¹⁵ en est un exemple : le journaliste nous soumet des questions et, nous offre des choix de réponses, voyons l'extrait ci-dessous :

Ext : -Un ancien émir¹¹⁶ nouvellement repentant c'est :

- (a) Un homme respectable.
- (b) Une victime honnête.
- (c) Un ami de Bouteflika.

Suite à la *concorde civile*¹¹⁷, la proposition (a) semble juste, car le repentant bénéficie effectivement d'un statut qui lui fait retrouver son état civil ; la proposition (c), par contre, étant donné que le terroriste est au départ considéré comme ennemi de l'Etat, le pardon suggère que du statut d'ennemi, ce dernier acquiert le statut d'ami. Un raisonnement qui nous amène à stipuler que dès lors on pardonne à son ennemi, il devient un ami. La proposition (b) se situant entre la proposition (a) et la proposition (c), est une fausse réponse, néanmoins, elle situe la vraie victime du terrorisme entre son bourreau et celui qui est l'initiateur de l'amnistie.

Dans les discours que nous venons d'analyser, nous retrouvons un procédé argumentatif qui consiste à configurer les représentations de manière implicite, la force d'un tel procédé consiste à revoir les définitions des uns et des autres avec preuve à l'appui : le recours à l'inter-discours sur ce qu'un Algérien et un Arabe. Des jugements de valeur qui, néanmoins, sont nourris par d'autres discours antérieurs.

Conclusion partielle :

Connu pour être le genre par excellence à travers lequel le savoir se transmet, le genre didactique, tel que nous l'avons rencontré dans notre corpus, se construit sur une subjectivité impliquant des représentations ; il nous offre à (re) voir ce que nous savons déjà du monde. Etant un genre sensé présenter des vérités générales, ces représentations sonnent-elles comme telles ?

¹¹⁵ Chronique extraite du recueil « *La nuit tous les morts sont gris* » et publiée le 09 juin 2001.

¹¹⁶ Appellation d'un chef d'un groupe terroriste.

¹¹⁷ Renvoie à l'amnistie accordée aux terroristes repentants, voté par référendum.

Synthèse :

A travers ce chapitre, nous avons étudié la mixtion des genres discursifs que nous rencontrons quand nous lisons les chroniques sassiennes. Si nous avons recensé entre autres, le genre du conseil, du communiqué, de l'annonce, de la demande, de l'appel, du dialogue fictif et du didactique, parce que ces derniers sont les plus récurrents. Il n'en demeure pas moins que nous avons rencontré d'autres genres non exploités dans notre recherche, à savoir : le discours publicitaire, la nécrologie, le récit, le reportage, le fait divers...etc.

Conseil, recette, communiqué, annonce, appel, demande, dialogue fictif, genre didactique, par ce mélange SAS a aussi dégagé une attitude à chaque fois différente, en passant d'un genre discursif à un autre, donc un *ethos discursif*¹¹⁸ à chaque fois différent. Avant de clore ce chapitre, nous tenterons de classer cet éthos selon l'approche du thème ou de l'événement.

De ce pas, nous disons que les événements relatés par le chroniqueur ne subissent pas le même traitement ou les mêmes approches. Cette panoplie des genres lui assure différentes approches des événements, néanmoins, chaque genre requiert une manière de commenter et par là, il assure aussi, à chaque fois, une forme de communication. Parmi les formes ou approches communicationnelles que nous avons retenues, il y a celles qui font ressortir l'éthos discursif, qui consiste en celui d'un juge présentant les événements de façon péremptoire, c'est le cas dans l'injonctif, plus encore dans le verdict ; une approche donc dogmatique de l'événement à travers laquelle il présente les choses de manière non discutable.

Une autre image discursive a retenu notre attention, c'est celle qui offre à voir un chroniqueur adoptant l'attitude d'un enseignant, correcteur des représentations préconçues et des idées reçues. Nous retrouvons cette attitude dans le genre didactique et dans le genre du conseil. Il est donc une approche didactique des faits consistant à expliquer, à démontrer le vrai du faux.

Dans le communiqué, appel, demande, et dialogue fictif, il a mis en scène des êtres discursifs et des êtres réels sur fond de « polémique », ces êtres, qui, dialoguant

¹¹⁸ Renvoie à l'attitude discursive d'une instance énonciative.

en situation directe (nous pensons au dialogue), ou de façon indirecte (communiqué, annonce, appel), n'atteignent pas l'entente optimale, donc l'éthos est ici celui d'un être régulateur des opinions de part et d'autre, ,néanmoins, il est plus question des propres points de vue du chroniqueur masqué derrière des êtres fictifs qu'il fait lui-même exister. Le discours polémique est un échange à bâtons rompus. L'on reconnaît aussi au dialogue une faculté heuristique, car au fil des questions/ réponses, il se transmet des informations ; à travers ce genre, l'attitude est plus celle d'un révélateur/ dénonciateur de ce qui est caché.

Ces éthos discursifs qu'adopte SAS n'étant pas propres à un ou des genres bien déterminés, il y a une bifurcation certaine d'éthos en passant d'un genre discursif à un autre.

Références Bibliographiques

Références bibliographiques :

❖ Ouvrages de linguistiques générales :

- BENVENISTE Émile, *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, 1974.
- BENVENISTE Émile, *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard, 1974.
- SIOUFFI Gilles, RAEMONCK Dan, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal, 1999.

❖ Ouvrages d'analyse du discours :

- ADAM Jean-Michel, *Linguistique textuelle : Des genres du discours aux textes, une introduction méthodique à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Nathan, 2004.
- AMOUSSY Ruth et al, *Image de soi dans le discours*, Paris, delachaux et Niestlé, 1999.
- AUSRINE John-Langshaw, *Quand dire c'est faire*, Paris, Le Seuil, 1970.
- BAYLON Christian & MIGNOT Xavier, *Initiation à la sémantique su langage*, Paris, Armand colin, 2007.
- BAKHTINE Michael, *La poétique de Dostoïevski*, Paris, Le Seuil.
- BONHOMME Marc, *Les figures clés du discours*, Paris, Le Seuil, 1998.
- BRES Jaques, HAILLET Pierre-Patrick, MELLET Sylvie, HENNING Nølke, ROSIER Laurence, *Dialogisme et polyphonie, Approches linguistiques*, Bruxelles, Éd Duculot, 2005.
- DUCROT Oswald et al, *Les mots du discours*, Paris, Éd de Minuit, 1980.
- FONTANIER Pierre, *Les figures du discours*, Paris, Flammarion, coll. Champs, 1977, p. 64.

- FICHER Sophie, *Enonciation, Manières et territoires*, Éd Ophrys, Coll. HDL, 1999.
- FOUCAULT Michel, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969.
- FOUCAULT Michel, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971.
- FROMILHAGUE Catherine, *Les figures de styles*, Paris, Arman colin, 2005.
- GARRIC Nathalie, CALAS Frédéric, *Introduction à la pragmatique*, Paris : Hachettes éditions, 2007.
- MAINGUENEAU Dominique, *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin, 2005.
- KERBRART-ORECCHIONI Catherine, *L'énonciation*, Paris, Armand Colin, 2003.
- SEARLE John, *Sens et expression, études de théories des actes de langages*, Paris, Éd de Minuit, 1992.
- SERFATI Georges-Elias, *Élément d'analyse du discours*, Paris, Armand Colin, 2007.
- ROSIER Laurence, *Le discours rapporté, Histoire, théories, pratiques*, Paris, Éd Duculot, 1999.
- TRAVERSO Véronique, *L'analyse des conversations*, Paris, Nathan, 1999.

❖ **Ouvrages en argumentation :**

- BRETON Philippe, *L'argumentation dans la communication*, Alger, Éd Casbah, 1998.
- DOURY Marianne & MOIRAND Sophie, *L'Argumentation aujourd'hui, position théoriques en confrontation*, Paris, Presse Sorbonne Nouvelle, 2004.

- AMOSSY Ruth, *L'argumentation dans le discours, Discours politique, littérature d'idée, fiction*, Paris, Nathan, 2000.

❖ **Autres :**

- Lantri Elfoul, *Traductologie. Littérature comparée, Etudes et essai*, Alger : éditions Casbah, 2006.
- ABRIC Jean-Claude [3ème édition], *Psychologie de la communication, théories et méthodes*, 1^{ère} édition : 1999. Paris, Armand Colin, 2004.

❖ **Ouvrages sur la presse :**

- AGNES Yves, *Manuel de journalisme, Ecrire pour le journal*, Paris, Éd Grands Repères, 2002.

❖ **Dictionnaires :**

- CHARAUDEAU Patrick & MAINGUENEAU Dominique, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Le Seuil, 2002.

❖ **Ouvrages de l'auteur (corpus) :**

- SEMIANE Sid Ahmed, *au refuge des balles perdues*, chronique des deux Algérie, Paris, Éd La Découverte, 2005.
- SEMIANE Sid Ahmed, *La nuit tous les chats sont gris*, Algérie, journal du désordre, Algérie, Inas éditions, 2003.

❖ **Les articles :**

- CHARAUDEAU Patrick, « Les conditions d'une typologie des genres télévisuels d'information », *Réseaux* n° 81 CENT – 1997.
- DURRER Sylvie, « De quelques affinités génériques du billet », *Semen*, 13, *Genres de la presse écrite et analyse de discours*, 2001, [En ligne], mis

en ligne le 13 avril 2007. URL : <http://semen.revues.org/document2600.html>. Consulté le 09 janvier 2008.

- YANOSHEVSKY Galia, « De la polémique à la polémique journalistique », recherches en communication, n°20, 2003.
- MAINGUENEAU Dominique (Ed), « Analyse du discours. Etat de l'art et perspectives », in Marges linguistiques, n°9, Mai 2005.
- ADAM Jean-Michel, « Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite », Pratiques n°94, juin 1997.
- MOIRAND Sophie, « Les discours de la presse quotidienne. Observer, Analyser, Comprendre », Paris, Presses Universitaires de France, 2007.
- ROITMAN Malin, « Polyphonie argumentative : études de la négation dans des éditions du Figaro, de Libération et du Monde ». Thèse pour le doctorat, Département de français, d'italien et de langues classiques, université de Stockholm, suède.
- MOESCHLER J, « Lexique et pragmatique : les données du problème ».
- OUELLET Pierre, « La métaphore perspective. Eidétique et figurativité », Langages, Année 2000, Volume 34, Numéro 137, URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726w_2000_num_34_137_1782

Table des matières

Introduction Générale

Chapitre 1 : Cadre théorique

<i>Introduction</i>	7
1. Genèse d'une discipline : l'analyse du discours	8
1.1. La discipline : fondement et objet d'étude	9
1.2. Le discours au carrefour de mille et une discipline	10
1.2.1 Définition du discours	11
2. La presse et l'analyse du discours	12
2.1. Argumentation, une éthique de la communication	13
3. Essai de définition : l'argumentation dans la communication	13
4. L'analyse argumentative, qu'est-ce donc ?	15
4.1. L'approche énonciative, parlons-en	17
4.1.1. L'énonciation ou la subjectivité dans le langage	17
4.1.2. L'appareil formel de l'énonciation	18
4.2. Autour de la pragmatique	20
4.2.1. Essai de définition : les principaux fondements	21
4.2.2. La théorie des « speech acts » austinienne	21
4.2.3. Et l'implicite dans tout cela ?	23
5. Dialogisme... Bakhtine à l'origine de la notion	25
5.1. Polyphonie ou dialogisme généralisé	27
<i>Synthèse</i>	28

Chapitre 2 : Méthodologie et description du corpus

<i>Introduction</i>	31
1. Description du corpus	32
1.1. La collecte des chroniques	32
1.2. Physionomie des chroniques ou... leur mode d'inscription textuelle	33
1.2.1. La mise en page	33

1.2.2. Le SAS... un peu de définition	34
2. Contexte de production des chroniques	35
3. Au fil des jours...des genres de discours	36
3.1. Difficulté d'une classification exhaustive	37
3.2. Les genres journalistiques : la presse écrite	37
3.2.1. Les commentaires... leur fonction primaire	39
3.2.2. La chronique et les autres genres de commentaires : quelle frontière ? ...	39
3.2.2.1. Le genre de la chronique : essai de définition	42
4. De la variété des genres dans un même genre	43
4.1. Les genres journalistiques	44
5. Méthode de travail	45
<i>Synthèse</i>	46

Chapitre 3 : L'Algérie mise en scène

<i>Introduction</i>	48
1. Définition du terme « image »	49
2. SAS et ses genres	50
2.1. L'injonctif	50
2.1.1. De quelques traits génériques du genre	50
2.1.2. Quel genre d'énonciation	51
2.1.3. Etude de cas	53
2.1.3.1. Faisabilité VS non faisabilité des conseils ou des ordres	53
2.1.3.2. De l'absurdité du contenu propositionnel	59
2.1.3.2.1. Images... de la présence métaphorique	61
A- Evocation de l'humain par le non-humain ou la chosification	62
B- Evocation du concret par de l'abstrait	63
C- Evocation du non-humain par l'humain ou la personnification	64
<i>Conclusion partielle</i>	65
2.2. Communiqué...Annonce...Demande	65

2.2.1. Une mise en scène stratégique	65
2.2.2.1. De l'implication de l'autre	66
2.2.2. L'annonce, la demande	67
2.2.2.1. L'illusion du vrai	68
2.2.2.1.1. Les instances énonciatives ou les personnages	68
2.2.2.1.2. Dénonciation	69
- Avec effet d'exagération	69
- Avec figures d'amplification	71
- Avec le champ lexical de la fatalité	71
2.2.2.1.3. Effet de dramatisation	73
2.2.3. Le genre du communiqué	74
2.2.3.1. La mise en relief d'incompatibilité	75
2.2.3.1.1. ... Par les énoncés eux-mêmes	75
2.2.3.1.2. ... Par le contexte	75
Conclusion partielle	80
2.3. Le dialogue fictif	81
2.3.1. Dialogue et rôle	81
2.3.2. L'écriture du dialogue fictif	82
2.3.3. Le dialogisme sous forme d'allusions	83
2.3.3.1. Les présupposés	83
2.3.3.2. Les sous-entendus	88
Conclusion partielle	93
2.4. Quand SAS fait la didactique	93
2.4.1. La (re)définition	94
Conclusion partielle	98
Synthèse	98
Conclusion Générale	101
Références bibliographiques	105

Annexes110

ANNEXES



Par Mohamed Banchouk

La formule Chadli

L'Algérie désoberit et s'embrase. Les marches de protestation se multiplient et celle de jeudi prochain inquiète déjà le pouvoir : pourquoi donc la rue est-elle à ce point soulevée aux propos de Bouteflika, résolument sourde, comme si le chef de l'État s'adressait non à la population de Kabylie mais à une confrérie de Katmaydou ? L'interrogation est de celles, majeures, qu'il importe de méditer avant les grandes tempêtes. Ne nous attendons pas sur l'explication facile, celle qui produisent en ricanant les courtisans du pouvoir pour qui toute cette turbulence sociale n'est que le fait de sombres marionnettistes qui manipulent les gens d'Azazza avec l'adresse des grands joueurs de poker. On sait à quelles impasses historiques ont conduit de Moscou à Téhéran, ces analyses suffisantes qui ont tout ramené au complot par paresse intellectuelle ou, plus souvent, par souci d'exonérer le pouvoir du poids de la culpabilité : les gouvernants seraient bons par définition et les peuples seraient naturellement incapables de mécontentement sauf quand ils agissent sous l'influence de sordides intrigants. Examinons plutôt la question avec plus de candeur, à

partir d'une hypothèse naïve : la rue refuse de se taire parce qu'on a ignoré sa revendication majeure la considération. Car avant d'être l'expression d'une colère sociale, une émeute est d'abord une entité qui existe aussi par elle-même, et parfois pour elle-même ; une population spontanée et éphémère composée d'hommes révoltés qui unissent la détermination et une soif suprême de dignité, qui finit par lutter aussi pour sa propre réputation de combattante. Il faut alors savoir accorder à la rue le droit à l'égard quand elle met tant d'obstination à l'exiger, savoir lui délivrer le message du respect, lui signifier qu'on l'a entendue et lui annoncer, sans tergiversations, les premières conduites, auxquelles elle s'en va d'avoir droit. C'est la seule façon d'apaiser la rue, celle à laquelle on est assuré avec sagesse, en son temps, Habib Bourguiba devant des Tunisiens manifestant pour le pain, celle qu'a eu la subtilité d'user, en son temps, Chadli face aux manifestants d'Octobre 1988. L'ancien Président, fils face à une manifestation d'urgence qui méchait tout l'édifice du système, a intuitivement compris qu'une rue qui a sacrifié des centaines de morts méritait qu'on s'y adresse avec le respect dû, en temps de guerre, à un adversaire dont on veut obtenir la paix. Il lui a demandé pardon, lui a signifié quelle avait gagné la démocratisation de la vie politique et, geste décisif, lui a livré la tête de Messaâdia, sym-

bole du parti unique. Bouteflika n'a pas été de cette subtilité-là. Il a parlé à la rue avec les gestes du châtelain outragé, enrobant ses paroles dans une pédante procession de métaphores et de versets coraniques dits dans le plus châtié des langages arabes et, pis, n'a ni exprimé de remords ni même sacrifié des têtes encombrantes, allant jusqu'à garder Zerhouni en dépit de ses violentes maladresses. Bouteflika n'aime pas concéder à la foule le droit d'avoir raison. Bouteflika est dans une tradition historique, celle de la race des gouvernants qui ont tout obtenu par le mépris et la force et qui ne sont redevables à la population d'aucune reconnaissance, même pas du droit d'avoir été élu puisqu'il n'a été choisi que par les généraux qui ont désigné. L'itinéraire de Bouteflika est celui d'un homme qui n'a connu le pouvoir que par deux putesches : l'un pour installer Ben Bella en 1962 à la place du GPRA, l'autre pour installer Boumediène à la place de Ben Bella en 1965. Deux témoins en parlent remarquablement : Ali Haroun dans *L'Été de la discorde* (Éditions Casbah 2000) et Hervé Bourges qui l'a beaucoup connu dans *De mémoire d'éléphant* (Éditions Grasset 2000). Pour comprendre le fossé qui sépare la rue kabyle de Bouteflika, empruntez ces deux livres et lisez là...

M. B.



Le petit guide des marcheurs du jeudi

Par Sid Ahmed Semiane

Selon le « pouvoir assassin », la marche d'aujourd'hui n'est pas autorisée. Selon les organisateurs qui dénoncent le pouvoir assassin, la marche d'aujourd'hui est toujours maintenue. Eternel bras de fer entre la résistance populaire et l'oppression militaire. Comme toujours. Chaque marche doit être soumise préalablement une autorisation d'ordre délivrée par les services du ministère de l'Intérieur avec, en prime, le sourire du préposé aux guichets de la répression. C'est là, lo!

La loi refuse à la société d'exprimer sa colère. La refuse la violence, mais n'autorise pas les marches pacifiques qui évitent la violence. Dans un dernier effort d'arrogance, le pouvoir interdit encore une fois.

Alors, nous sommes tenus d'être heureux même dans le malheur.

Nous sommes tenus de ne pas manifester des signes ostentatoires de la colère devant les caméras de la télévision de HHC et les fusils de la Gendarmerie nationale. Selon les victimes de la Kabylie, il est en revanche conseillé de manifester sa colère devant les caméras de la télévision étrangère, à condition de bien vérifier auparavant qu'aucun gendarme n'est caché derrière les micros des journalistes.

Pour vos marches, voici quelques conseils pratiques pour tenter d'éviter le pire.

- D'abord, préparez les ustensiles habituels : mouchoirs, vinaigre et miel pour chauffer la voix.
- Mettez des chaussures souples pour courir plus vite que les balles.
- Protégez votre dos des tirs de sommation avec l'hulle solaire pour dévier les balles de leur trajectoire meurtrière.

Que faire en cas d'arrestation ?

- Si le pouvoir vous arrête au milieu d'un cri, sortez votre poche arrière la dernière édition du quotidien *L'Expression*. Elle fait office de laissez-passer. Montrez la photo de Ahmed Fattani (en couleur de préférence) et dites que c'est un parent à vous. Si plusieurs personnes avant vous ont prétendu être parent avec Fattani, dites seulement que c'est un bon ami à vous. Ça ira. Normalement, si ces arguments ne donnent aucun résultat, l'EI nous offrira une autopsie gratuite avec vue sur la morgue. Merci.

SAS

CAFÉmort L'être et l'ombre du doigt

Par Sadek Aïssat

Certains ont avoué s'être trompés de peuple. Comme ils n'avaient ni la possibilité de l'échanger contre le peuple de Suède ou celui de la Suisse, ni les moyens de le contraindre à être à l'image qu'ils s'en faisaient, ils ont dû faire avec les moyens du bord. Les moyens du bord, c'est nous. D'autres ont, à titre exploitateur, administré la preuve qu'ils étaient prêts à réduire le peuple de moitié, pour sauver l'autre moitié des flammes de l'enfer en le prenant à la gorge. Ce sont nos gorges qui ont été pressés. D'autres encore ont toujours rêvé de mettre le peuple au pas, à l'ombre de leur doigt levé au-dessus des microphones et des têtes et même de le faire voter dans l'ordre du tiébé. Nous avons voté, parfois dans le désordre. Ils ont invariablement su arranger les résultats. Quand cela n'a pas suffi, ils ont fait donner la troupe. Il y a aussi ceux, bien plus nombreux qui, n'ayant pas la possibilité d'être dans l'une des catégories sus-citées, se résignent à être du peuple en attendant de pouvoir ne plus en être. Ils attendent d'être

gendarmes, flics ou derrière un quelconque guichet. C'est étonnant, les pauvres ne supportent pas plus pauvres qu'eux. Le peuple meurt depuis si longtemps que lui-même a pris l'habitude de se voir mourir sans s'émouvoir. Le peuple trime, râle, se boucule dans les transports, chahute superbement sur les gradins des stades, s'enthousiasme pour les bouchons de Coca, stocke de l'eau une nuit sur deux, fait la prière pour la pluie, engendre beaucoup d'enfants, angolose pour les enfants, se fait du mouron pour le ciel qui fait la sourde oreille ; le sac de provisions, le prix du lait ; le peuple entretient en virtuose la musique des scies dans les cafés, guette le grincement des couteaux à proximité des faux barrages, ergote dans les bistrot, rêve d'une tour de Babel, d'un ciel sur la terre, d'un visa pour l'Europe ou pour ailleurs, si c'est ailleurs. Le peuple organise des émeutes spontanées, saccage les édifices publics, jette des pierres, reçoit des balles, marche, fédère ses tri-

bus pour défilier, refuse d'obtempérer, peste contre le ciel qui ignore sa terre, ne veut pas être sué-dois, pas être autsais, pas angoloser pour l'avenir des petits, ni pour le sac de provisions, ni pour le prix du lait. Le peuple parfois ne veut plus continuer de mourir, ne rêve plus. Il se rappelle alors qu'il est le maître du destin. Le peuple, c'est nous. Quelquefois nous l'oublions, car nous sommes capables du meilleur et du pire. Nous dubillons simplement d'être ou de refuser d'être à l'ombre d'un doigt, d'un sabre ou d'un képi. S. A.

Post-It : Car sinon, qui supporterait du sort les camoufflets et les avanies, les torts de l'oppresser, les outrages de l'orgueilleux, les afres de l'amour dédalgé, les retards de la justice, l'insolence de l'administration, les rebuffades que les méritants rencontrent auprès des indignes, alors qu'un petit coup de pointe viendrait à bout de tout cela ? William Shakespeara

LE HIC LE NOUVEAU MINISTRE DE LA SAN AU CHEVET DES BLESSÉS DE TZE



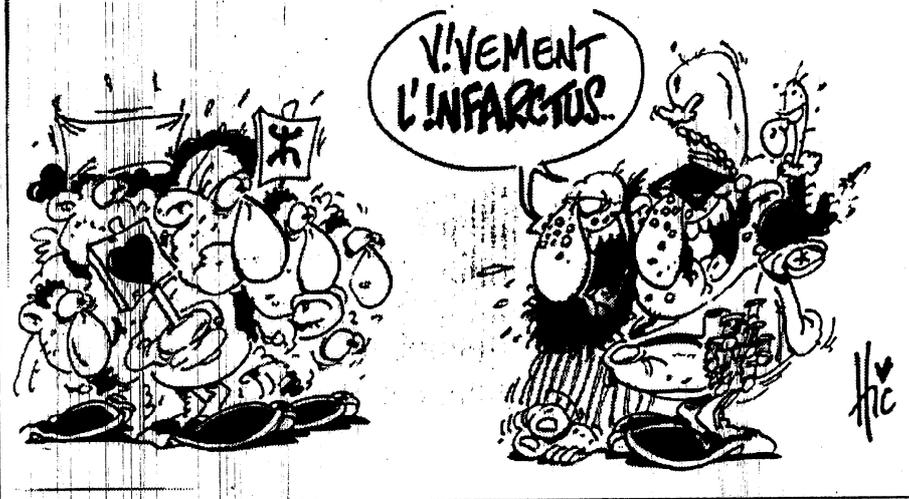
COMMÉMORATION

Il y a une année Kheireddine Ameyar nous quittait. A l'occasion du premier anniversaire du décès de Kheireddine Ameyar (directeur de la publication du journal *La Tribune*), une cérémonie religieuse sera organisée le vendredi 8 juin 2001, à 11 h au cimetière El Kettar (entrée porte de l'hôpital). Sa famille, ses collègues, ses amis et tous ceux qui ont partagé sa vie et ses idéaux sont conviés à cette cérémonie.



LE
HIC

MATOUB TOUJOURS VIVANT DANS LES COEURS..



Mosieu le président,
j'ai 20 tans
et je t'écri

Par Sid Ahmed Semlane

Mosieu le président, je m'appel Karim et j'ai 20 tans. A l'heure que je suis je suis normale dans un autre plying comme la France ou le Canada ou même la Suède que je crache pas dessus pour travailler dans le boueur. Mais pas de chance, ça n'a pas été écrit pour moi cette fois. Pas de visa encore pour moi. Inchallah, c'est pour la prochaine fois si dieu il le veut bien et si les gendarmes ne me tue pas avant que je l'ai le visa pour aller n'importe où. Sinon je vais brûler la frontières comme tout les frère. Mais monsieur le président, moi que je suis kabyle par ma mère et que je vis dans Alger à cause du travail de mon père qui a perdu son travail depuis lontan, je voulais dire pourquoi tu tire encore sur mes frères qui meurent dans la Kabylie et dans les autres villes de ce plying ?

Je voulais te demandé pourquoi les gendarmes ils nous tue avec des balles qui sont vraies et qui font mourir beaucoup ? Pourquoi Mosieu le président tu veux pas discuté avec nous ? Pourquoi tu veux pas nous écouter un peu ? Mosieu le président tu dis que tu veux discuté dans le calme. Je suis d'accord avec toi. Mais tu sais que nous nous savons si le calme il revient tu vas nous oublier comme d'habitude. Mosieur le président, si le calme il revient tu vas partir dans les vacances avec tout les frères que tu as dans un avion spéciale. Je te connais mosieur le président. Vous êtes tous les memes. Il y a que la violence que tu comprends toi et tes amis du pouvoir Mosieu le président depuis l'indépendance.

Mosieu le président, nous on a rien à perdre. On veut que tu écoute, c'est tout. On veut que ça change dans le plying. Sinon on va tout casser encore. Si on casse pas demain parce que la police et les gendarmes vont nous arrêter, c'est pas grave. On va casser après demain, dans un mois, dans un an ou plus, mais on te lâche pas. Jamals. Mosieu le président on a plus peur de vous, de vos chars et de vos balles. Vous pouvez tirer sur nous mosieur le président, nous sommes déjà mort. Merci de m'écouter un peu. SAS

Lettre
de province

Le qamis démocratique

En persistant et re-signant pour la poursuite d'une concorde qui a fait passer par pertes et profits sept ans de combat antiintégriste, le chef de l'Etat nous impose une détestable révolution, copernicenne celle-là, qui nous ramène au double point de départ d'une crise majeure.

Au nom d'on ne sait quelle morale qui sanctifie le pardon en tant que pierre angulaire de la paix sociale et ferment de l'unité nationale, il permet depuis dix-huit mois à des milliers d'assassins de retrouver intacte une citoyenneté et de retourner à leurs affaires pour faire fructifier dans l'impunité totale leurs butins des razzias. Entretemps, un million de veuves et d'orphelins sont sommés de taire leur colère et de cacher leur émotion en échange d'un misérable droit à la soupe populaire.

Pour avoir examiné, puis tourné et retourné le problème algérien, le régime, nous dit-on, croit savoir que la solution — et la bonne — serait de tirer un trait sur une résistance républicaine et d'évacuer vers l'oubli le sacrifice de cent mille citoyens dont le patriotisme est désormais souligné du trait du doute.

Quelle tragique méprise et quelle immense trahison mises en route pour concocter on ne sait quel type de nouvelle République !

Le forçage que met le chef de l'Etat à recycler le personnel politique proche de la mouvance de l'ex-FIS ne doit pas être perçu seulement sous l'angle d'une supposée stratégie de neutralisation de l'islamisme résiduel. Il constitue plutôt l'objectif principal : celui de redessiner les contours de la République à partir du monde ancien que les Abbasi, Madani, et Belhadj voulaient faire plébisciter en 1990 et 1991.

Si, pour les esprits chagrins ce propos n'est que spéculation et plans sur la comète, il leur est suggéré de reprendre les discours de Bouteflika à Guemmar, Tamansasset et Adrar pour redécouvrir cette tonalité inquiétante où pas un vocable ne fait référence à la modernité républicaine ni à la démocratie multipartisane. Toute la substance de ces sermons tient de l'incantation mystico-

religieuse et au credo de justice selon les canons spirituels. Quand bien même l'on s'efforcerait de ne pas trop prêter à l'interprétation d'une allocution de circonstance, des intentions politiques le-contexte national nous y ramènerait de force afin d'essayer de décrypter les intentions du pouvoir actuel.

Confronté à une insurrection quasi générale, tous ses repères politiques sur lesquels il s'adossait se sont brouillés, l'amenant progressivement à chercher à composer avec le diable quitte à partager avec lui les dividendes du pouvoir.

Ceci est d'autant plus significatif que c'est à Nahnah que fut dévolue la besogne de balancer le premier ballon-sonde d'une « grande convention où tous les courants seront conviés ». Ce « tous les courants » posant donc sémantiquement la relégitimation de toutes les composantes anciennes de la nébuleuse islamiste, FIS compris (C.Q.F.D.).

Au même moment, Rabah Kébir pointe, à partir de l'Allemagne, son index sur les « éradicateurs » et les désigne comme les seuls responsables de la déliquescence de l'Etat. Opération relégitimation ici, stratégie de disqualification là...

Puis comme un écho à ce double signal, le Président de la République accorde des rallonges de repentance aux GIA en activité à partir du sud du pays. Mise en synthèse, cette concomitance d'initiatives et d'appels n'est ni fortuite ni autonome. Même si la concertation entre les différents avocats du fameux concordat demeure informelle, cependant cela les fait converger tous vers un même objectif. Celui de passer de la phase de la réhabilitation juridique des terroristes à celle du partage et de la participation effective au pouvoir.

Cette « évolution » politique du chef de l'Etat, tenté de plus en plus de chercher une issue de sortie et une relégitimation par le biais du terreau islamiste, est, hélas, perceptible à travers le style de ses interventions.

La remise en question par la lame de fond citoyenne qui le désigne comme le premier responsable de la mauvaise gou-

vernance de l'Etat le prédisposerait à résister en faisant appel à la digue du fondamentalisme vaincu, il est vrai, mais dont les terreaux n'ont pas tous été taris.

A choisir entre une abdication de son mandat pour cause de discrédit et afin de dénouer la crise en créant les conditions crédibles d'un débat national, il préfère abdicuer idéologiquement au profit de la plus grande plaie de l'Etat-nation.

Complicité par sa démarche les possibilités d'une véritable reconstruction de l'Etat, il fait une évaluation uniquement tactique du futur rapport de force qu'il veut mettre en place pour reconstruire son pouvoir. C'est-à-dire qu'à terme il sera amené à accepter que le courant républicain soit à nouveau opposé frontalement aux appareils rebriqués du populisme islamiste.

Passé maître dans l'art de manipuler à son profit des outils de propagande (TV) et des relais-croupions, notre Président a fait de la ruse et des calculs politiques un attribut majeur de sa magistrature. Ne communiquant avec « son » peuple que par la grâce d'une rhétorique chantournée et pompière, il agite beaucoup moins d'idées neuves que de lieux communs. Ces derniers, contrairement à ce que les préposés aux éloges affirment, agacent l'opinion qui attend de la clarté et du sens de la part de ses dirigeants. Or, le travestissement oratoire de la réalité du pays et les propos sybillins distillés ne font qu'accentuer le malaise et installent dans le cirage la communauté nationale.

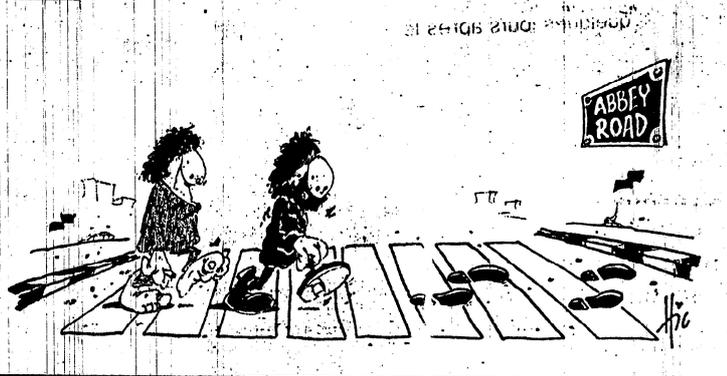
« ... Où va le pays ? ... Mais où va-t-il donc ? ... » Comme une litanie répétée mille fois tous les jours par les Algériens, elle est le raccourci de tous nos désarrois. En face, le pouvoir oppose un silence coupable qui fait la litière aux pires alternatives... « salvatrices ». Celles du retour au prosélytisme de masse d'un fondamentalisme recyclé pour les besoins de la cause. De « Sa » cause.

Et si le pouvoir est en train d'aller à l'islamisme politique comme on va à la source ? Là est notre peur du moment.

Bouhakeur Hamidechi

**LE
HIC**

GEORGE HARRISON EST MORT...



Air Lib reprend ses vols sur Alger



Air Lib passe par une crise, et c'est à Alger qu'elle vient chercher son salut. Cette compagnie française qui a failli plusieurs fois passer sous les fourches de la faillite s'apprête à reprendre ses vols sur Alger à partir de la fin de l'année en cours. Ce sera éventuellement pour le 22 décembre si toutes les conditions sont réunies. Les responsables du transporteur aérien français n'attendent plus que le feu vert des autorités algériennes et françaises. Le comité d'entreprise ne s'est pas opposé lors de sa réunion de jeudi à la reprise de la desserte Alger-Paris. Il s'est contenté de laisser à chacun des membres du personnel navigant le choix d'accepter ou de refuser d'effectuer la liaison. La direction de l'entreprise n'a pas tardé à annoncer l'ouverture de la ligne Alger-Paris en comptant sur ses propres moyens.

Les personnels navigants qui accepteront d'être affectés aux vols de la compagnie sur Alger seront invités à la conclusion d'un accord d'entreprise à part. Air Lib compte exploiter la ligne Alger-Paris à raison de deux vols par jour. Elle mise sur des bénéfices annuels de 350 millions de francs français environ (62,6 millions d'euros). De quoi renflouer des caisses vides et oublier sa fusion ratée avec Swissair. Air Lib ne viendra pas s'installer seule en Algérie. Ses responsables ont conclu avec le transporteur privé algérien Khalifa

Airways un accord de partenariat qui permettra aux Français de bénéficier de l'assistance technique de la compagnie algérienne. Les deux transporteurs aériens sont aussi en négociation sur le projet de la création d'une entreprise sous forme de joint-venture. Le P-DG de Khalifa Airways a évoqué le projet lors de son passage à TPI il y a quelques jours. L'alliance ouvrira au transporteur aérien algérien les portes du marché européen. La concurrence dans le secteur est telle qu'il est aujourd'hui difficile à une compagnie aérienne de survivre sans suivre la tendance qui est celle de la mondialisation et le décloisonnement.

L'entrée en scène de Air Lib peut passer pour un événement dans les rues d'Alger et les autres villes périphériques dans la mesure où elle sera la seule compagnie française à inclure l'Algérie dans son programme d'exploitation. A l'échelle européenne, elles seront désormais trois compagnies à fouler le territoire algérien. Jusqu'ici, seules Turkish Airlines et Alitalia sont présentes en Algérie. La première n'a jamais quitté le pays. Quant à la seconde, ce n'est qu'en automne 1999 qu'elle a repris ses vols sur Alger après les avoir suspendus suite à l'affaire du détournement de l'airbus d'Air France en décembre 1994.

L'amélioration relative de la situation sécuritaire ne peut expliquer à elle seule l'intérêt que Air Lib accor-

de aujourd'hui au ciel algérien. Les difficultés dans lesquelles se trouvent la plupart des sociétés européennes et américaines du secteur y sont pour beaucoup. La situation d'Air Lib est encore plus délicate. La faillite est pour elle l'épée de Damoclès après la banqueroute de son ancien actionnaire Swissair. Le géant suisse étant en déroute ne peut plus honorer ses engagements vis-à-vis de son ancienne protégée. Il lui reste encore 250 millions de francs à verser à la compagnie française passée dans l'escarcelle de Jean-Charles Corbet depuis juillet dernier. Après le divorce arrangé à l'amiable entre les deux transporteurs européens, il a été convenu que les Suisses versent 1,3 milliard de francs aux Français pour éviter à Air Lib une banqueroute certaine. Sur ce montant, les Français n'ont perçu que 1,05 milliard.

Bouزيد Abider

Djellali Aïche, le propriétaire du bar « La terrasse de Yasmina », a été retrouvé mort avant-hier soir à l'intérieur de son établissement à Moretti. Le cadavre de la victime, originaire de Sidi Aïch, wilaya de Béjaïa, a été découvert par des voisins dans un état de décomposition avancé. Selon les témoignages des voisins, Djellali Aïche s'est éteint pendant trois jours sans avoir avisé ses amis. Alors que d'habitude, quand il s'absentait, il les informait.

tag ~~CRISE~~ tag

Messages personnels à Jacques Chirac.

Par Sid Ahmed Semlane



Meusieu Chirac, tu es vraiment très sympatic. Je t'adore dans les guignols de canal plus. Tu es formidable. Sérieux, je décone pas moi quand je parle sérieux c'est sérieux. Tu peu demander qui tu veux au quartier. Tu leur dit Rachid, tout le monde il me connaît ici. Le vent il te touche pas avec moi. Tu es vraiment un bon président. mais voilà tu peu pas m'aider avec ton ambassade pour un visa touristique de quelque jours et je reviens pas de problème. Un visa de trois jour et c'est formidable. Merci de me comprendre. C'est très gentil.

(Nabil de la place des martyrs, 20 ans)

Salut monsieur Jacques ! moi j'aime la France, malgré que mon père qui est ancien moudjahid et qu'il a combattu ton pays avec les armes, j'aimerais bien que tu m'aide à trouver un visa Schengen. Je te jure que moi je reste pas dans la France beaucoup de ton. wah lah c'est vrai. Il faut que je vois mon cousin, il est la bas lui pour qui me donne un peu de franc et je pars. Un visa pour quelques jours c'est tout, après je pars au Canada. Monsieur Chirac, excuse moi pour les fotes de l'écriture. J'ai fais l'école fondamentale.

(Mourad de Chéraga, 22 ans)

Monsieur Chirac, je suis homosexuel par défaut. S'il te plait, est-ce que tu peux m'aider à trouver un logement, j'ai 35 ans, j'habite chez ma mère, avec mon père et sa deuxième femme, mes 5 sœurs, leurs maris et leurs enfants dans un deux pièces cuisines. Moi je dors dans le balcon qu'on a condamné avec mes deux jeunes frères, trois demi-sœurs et huit neveux au dessous du placard du rangement des affaires de la cuisine. Si tu peux pas pour le logement et que t'a pas de connaissance à l'OPGI c'est pas grave. Tu me donne un visa pour l'Italie. Sinon tu regarde avec Bouteflika pour trouvé une solution pour nous. Y'en a mare. Merci.

(Halid de calytous, 26 ans)

Mesieur Chirac, écoute moi j'ai bocoup de respecte pour vous. Tu le sai je crois. Ecoute je vote pour toi sans problème la prochaine élection électorale. Tu me donnes un visa pour le regroupement familiale et pas de problème je me débrouille pour la nationalité française.

(Samir de Bab El Oued)

Salut monsieur Jacques, je t'écris pour te dire que ton arrivée chez nous a fait beaucoup de joie dans nos coeurs. Monsieur Jacques, je t'écris pour te dire que tu es très bien, que nous sommes d'accord pour te dire qu'on est d'accord avec toi. Mais aide nous.

(Si El Hocine, ancien maquisard)

SAS

CONFIDENTIEL

Messaâdia gravement malade

Mohammed Chérif Messaâdia, président du Sénat, serait gravement malade. Il a été admis, apprend-on, en urgence à l'hôpital américain de Neuilly où il s'y trouve déjà depuis quelques jours. Sa famille a été appelée d'urgence à son chevet hier.

Meurtre à Moretti

Sitôt alerté, la gendarmerie s'est rendue sur les lieux pour constater les faits et entendre les témoignages des voisins. Pour le moment, on ignore encore les conclusions du médecin légiste, mais il est fort probable que D. Aïche ait été assassiné. La victime qui portait effectivement sur son corps les traces d'un meurtre prémédité a été complètement défigurée. De son visage, il n'en restait presque que le crâne.

B. A.



Par Mohamed Benchicou

Il y a une béatitude qui me dérange chaque fois qu'arrive la célébration de la Journée de la liberté de la presse. Comme un léthargique certitude d'un flot qui pense régner sur l'océan quand son existence ne dépend que du degré de violence de la tempête qui l'entoure. A quoi doit-on le privilège, en Algérie, d'écrire sans contrainte dans une terre où le couple est pourchassé et la Kabylie ensanglantée ? C'est que la question invite à l'humilité : la liberté de la presse ne dépend, en fait, ni des journalistes qui la font ni de l'ardeur de ses dirigeants qui, par instants, succombent à un pathétique jacobinisme qui en fait de vagues souverains d'une tribu encerclée.

L'histoire montre que la liberté de la presse est, par essence, une conquête.

Et une conquête dont la survie repose, dans le monde libéré, sur la liberté d'opinion mais qui, chez nous, reste subordonnée au fragile équilibre entre la ruse du pouvoir qui l'utilise comme preuve de sa civilité et la colère de ce même pouvoir quand la nuisance qu'implique pour lui la liberté de la presse dépasse l'avantage diplomatique qu'il en tire. Aussi sommes-nous encore à nous étonner de séculaires amendements de code pénal qu'introduit sournoisement Bouteflika, de procès fabriqués, de harcèlements répétés et de suspensions de journaux dans un pays qu'on croyait acquis à la liberté de

La vraie nature de Bernadette



la presse mais qui, en réalité, en reste fort éloigné car, fondamentalement, la liberté d'opinion n'y a pas encore place. La liberté de la presse en Algérie demeurera précaire tant qu'elle reste in-vitro, bébé-éprouvette dans un système qui, par ailleurs, interdit toute autre forme d'expression libre.

C'est que la roublardise, dans les démocraties inachevées comme la nôtre, tient systématiquement lieu de stratégie politique

et le tort de Saïd Sadi est peut-être de ne pas s'être aperçu que Abdelaziz Bouteflika est un virtuose dans le genre. Sans doute l'heure n'est-elle plus à épiloguer sur l'entêtement du RCD à cohabiter avec les démons : après tout la politique est une succession d'expériences dont on sort toujours défaits et le camp républicain, par celle qu'a entrepris ou subi le parti de Saïd Sadi, devrait se consoler par le fait qu'il s'est enrichi d'une bosse supplémentaire.

L'heure serait plutôt à méditer sur les mécanismes de séduction qui ont attiré une formation politique convaincue qu'elle allait « noyauter » positivement un pouvoir ecclésiastique et qui se découvre, in-fine, complice d'un oppresseur essentiellement préoccupé par sa propre survie. Il n'est jamais agréable de tamponner sur la vraie nature de Bernadette. Un despote devient-il fréquentable dès qu'il parle d'école moderne et de langue française ? Il reste despote. Despote rusé, roublard, renard qui distribue de splendides sérénades pour ses conquêtes et qui n'hésite pas à mordre dès que sa vie est en danger. Un despote l'est avant tout dans la tête, dans sa spontanéité, dans ses phrases blessantes à l'endroit des Kabyles, dans son mépris envers les femmes et la presse libre. Il se croit éclairé, fier d'une presse à l'abri d'un allié républicain mais, comme l'a écrit Jean Daniel « le despotisme éclairé impliquait la vertu exemplaire du despote : cela n'est jamais le cas ».

M. B.



Le ministère de l'Intérieur communique

Par Sid Ahmed Semiane

« Nous n'avons pas de balles en caoutchouc » (Yazid Zerhouni, un ministre armé d'humour)

Citoyennes, citoyens, l'heure est grave. Déjà soixante morts ou plus. Et peut-être même plus.

La situation en Kabylie est explosive, chers citoyens. Pour cette raison, nous demandons à notre jeunesse de l'armer de patience avant de changer de fusil d'épaule.

Citoyens, citoyennes

Le ministère de l'Intérieur tient à informer son aimable clientèle de la Kabylie que nous ne disposons pas pour le moment de balles en caoutchouc.

Nous attendons un arrivage dans les prochaines années. Pour l'instant, les seules balles en notre possession sont exclusivement réelles. Il en existe plusieurs modèles, de différents alliages, fabriqués selon différents procédés de la technologie de pointe.

Les balles réelles font mal. Elles peuvent même faire très mal. Parfois, toute collusion avec une balle réelle peut provoquer une mort atroce.

Un exemple : les balles explosives peuvent provoquer des cratères énormes dans le dos des victimes, entraînant ainsi des hémorragies mortelles et instantanées.

Mais nous souhaitons d'abord vous rassurer, aimables clients : Nous avons d'autres types de balles. Toutes aussi sophistiquées que les autres. Nous faisons soin aux prochaines victimes de les découvrir sur place, lors de nos prochaines démonstrations de force.

A cette occasion, le ministère de l'Intérieur tient à s'excuser auprès de sa fidèle clientèle, essentiellement des jeunes, des désagréments que peuvent provoquer les balles réelles. Avec nos remerciements et nos condoléances. SAS

CAFE mort

Par Sadek Aïssat

Lundi, Le Matin a publié un court article de Meziane Ourad -

« Ce n'est pas ainsi qu'on pleure les morts » - qui m'a fait monter des larmes aux yeux. Meziane est un fou lucide.

Samedi, j'avais reçu chez moi Salah, communiste, Mozabite, fou de Moudif Zakariya et de Abdallah Benkerriou. Nous avons évoqué l'ami commun, Hamid, Kabyle de Tizi, fanatique des poésies d'Aït Mengueliat et qui berçait ma gamine, quand elle était bébé, avec des musiques de Matoub. Moi, arabophone, malade d'El Anka, qui ne comprends de tamazight que quelques bribes de mots et écris en français, me suis senti plus Algérien que jamais lorsque nous avons parlé de ce qui se passe au pays.

Petits frères de Kabylie, petits frères d'Algérie, vous êtes notre dignité encore debout, notre histoire en marche, notre avenir. Vous nous donnez une raison de survivre, de ne pas mourir, vous qui mourez par milliers. Mais restez vivants. Parce que cette terre est vôtre. Brûlez-la si c'est là le seul moyen pour vous de l'aider. Les autres, s'ils y mettent le feu, c'est parce qu'ils ne l'aiment pas, peut-être arrivent-ils seulement à aimer son soleil, ses paysages -

Petits frères de Kabylie, petits frères d'Algérie

le dernier des touristes en est capable - et son pétrole. Si un jour, dans une ruelle d'Alger, un gamin d'entre vous, désespéré et les yeux fous me plante un couteau dans le ventre, ce sera pour me prendre mon portefeuille. Si c'est un des leurs, ce sera pour me voler mon âme.

Kayen hna oue kayen houma. Il me revient ces mots de Kateb Yacine : S'il y a nous et il y a eux, nous le va-nu-pieds, et eux le gouvernement.

Dimanche soir, après le rassemblement place de la République, j'ai vu au jité une Algérienne hurler devant les micros et les caméras de la 2, et j'ai eu honte. Cela m'a rappelé l'hystérie d'autres Algériennes qui se disaient debout et qui n'ont pas hésité à se couchier sur les tapis feutrés d'El Mouradia. Et plein d'autres choses encore, des petits calculs figurant le creuset de grandes trahisons.

Ce n'est pas ainsi qu'on pleure les morts. Les morts appartiennent à leur terre, l'Algérie.

Petits frères de Kabylie, petits frères d'Algérie, ne soyez l'alibi de personne. Soyez la colère de

vous seuls désirs. Tous les discours sont vains puisqu'ils ne vous ont pas préservés de la mort. Vous payez pour nous tous le prix de la liberté, le droit que nous avons d'être encore des hommes. Et rien ne sera plus comme avant. Ceux qui voudront faire de la politique devront aller à l'école de votre désespérance.

Et de vos rêves. Petits frères et petites sœurs qui mourez en Algérie depuis Octobre, depuis si longtemps, paix à vos âmes. Je pense à vos mères, leurs larmes n'ont pas de langue. Elles ont le goût salé de l'honneur, elles disent la dignité d'un pays que l'on veut fouler aux pieds. S. A.

Post-it

Kiani oue kiani
Kiani Bouby kiani
Ach men Bouby
Aslou 'adhma
Mangé oui m'a mangé
M'a mangé Bouby il m'a mangé
C'est quoi Bouby
A l'origine c'était un os
Tarik Iguerbouhène



L'APN a adopté des amendements qui étouffent la liberté d'expression, brident l'exercice de la profession d'informer et menacent le droit du citoyen à l'information. Nous, signataires de cette pétition, refusons les atteintes à ces acquis de la société et exigeons le retrait pur et simple des nouvelles dispositions du code pénal relatives au délit de diffamation. Transmettre vos signatures par fax au Comité de crise : Fax : (021) 67.06.83.



PÉTITION NATIONALE

Suite des signatures
 Boucheika Kamel (libraire) ; Boukhilla Mourad (manager) ; Chadi Messoud ; Zoubir Khealilia (journaliste) ; Kamel Morsli (journaliste) ; Salim Djafar (journaliste) ; Ali Eratimi (journaliste) ; Batai Naïma (journaliste) ; Sâbrina Bouras (journaliste) ; Harbi Rachid (ingénieur) ; Kamali Sili (syndicaliste) ; Amokrane Raïdjali Méd (secrétaire général FID) ; Samir Mokrane ; Ramini Abdennir (expert automobile) ; Faked Mekhouli (journaliste) ; Kaci Ouhadi Mohand-Quadir ; Nabila Amir ; Wahiba Arjoui ; Kamel Benekadi ; Houde Bouchaïb ; Réda Bekkat ; K. Smal ; Nadja Bouzaghrane (journaliste Paris) ; Mohamed Hayouli ; Yacine Hannachi (éditeur-journaliste) ; Amrouche Nassima ; Larribert Yasmina ; Benbraham Salim ; Fetouane Zina ; Fetouane Med-Salah ; Benazila Boualem ; Bourachedene Yahia ; Derouiche Boualem ; Fadouane Aziz ; Tergou Fatima ; Mimouni Kheïrma (enseignante) ; Bessahraoui Salim-Eddine (cadre chrômeur) ; Bougrine Amar (professeur) ; Belchaghem Noureddine (médecin vétérinaire) ; Diasi Kadi (médecin vétérinaire) ; Bouenna Mokhtar (médecin vétérinaire) ; Sennour Mokhtar (ingénieur agronome) ; Haddadi Nacer (gestionnaire) ; Redjia Mohand Saïd (cadre supérieur-journaliste) ; Amrouche Nassima ; Hakim (cuisinier) ; Ben Hachemi (enseignant) ; Mehreche Soufiane (étudiant) ; Adrouche Boubaker ; Hadji Yahia ; Beouli Guerbaz Zahira (chirurgien-dentiste) ; Belghouli Simane (écrivain public) ; Hacène Schab (docteur en gestion) ; Ghazali Saïd (commerçant) ; Akas Djamel (fonctionnaire) ; Matouk Ahmed (chômeur) ; Mekdjal Salih ; Belabes Ahmed (fonctionnaire) ; Dilia H. ; Mohamed Chermat ; Djakoun Abdelouhab ; Mehena Harmadouch ; Saber Samir ; Madij Bekouch ; Farid Mokdad ; Nadja B. ; Memem M. O. ; Wahid Karima ; Bannour ; Kenza B. ; Maziani F. ; Mamer Sara ; Zhor D. ; Jaoued Gassoum ; Hamimi Bilal ; Arabi Samia ; Hellel Falza ; Hocine Loune ; Talami Omar (commerçant) ; Kaouli Mohamed ; Djamel Sebbağh (universitaire) ; Akkouchi Karim ; Karami ; Mansour Samia (photographe) ; Bekhoucha Souad (pharmacienne enseignante à la faculté d'Oran) ; Yafia Ramdane (caféier) ; Benchouch Idr (chômeur) ; Boudraï Yacine (fonctionnaire de l'éducation) ; Boumediène Wafia (cadre hôtellerie) ; Belchouch Amrane (licéer) ; Aliane Azzaki (comptable) ; Laleg Madij ; Koukou Hocine (entrepreneur) ; Gherrou Abdelaziz (maître assistant) ; Rachid

Hitouche (fonctionnaire) ; Manache Saâdi (médecin) ; Maamar Saïed (Akher S'âa El Oued) ; Djallil Nora (psychologue) ; Soufi Harid (médecin) ; Ali Tabech (administrateur) ; Mohand Raïdouli (Chaîne III) ; M^{me} Abada (ANFAJAT) ; Khollil Abdelaziz ; Moula Boukhalla (UDL) ; Mahi Omar Maïlab ; Boukherouf Belkacem (étudiant) ; Ouhaddad Malik (étudiant) ; Lakhdar Karim (étudiant) ; Takouche Hamid (étudiant) ; Belkacem Samir (étudiant) ; Bouhreb Abdennour (étudiant) ; Boutirj Nora (étudiante) ; Yahiaten Rachida (étudiante) ; Salmi Samir (étudiant) ; Habb Mouloud (étudiant) ; Amour Mohand (étudiant) ; Ouiche Karim (étudiant) ; Bouzidia Saïd (étudiant) ; Cherfouli Mohand (étudiant) ; Amir Aressi (étudiant) ; Soussi Farid (étudiant) ; Haddadou Mohand (étudiant) ; Boudaï Silmane (étudiant) ; Boukherouf Nadia (étudiante) ; Yahiaoui Kaci (étudiant) ; Chella Amara (étudiante) ; Terroui Nora (étudiante) ; Benalche Kamel ; Nabil Chouat (journaliste) ; Dridi Fairouz (journaliste) ; Hamzaoui Kheïssi (entrepreneur) ; Kerboua Zineb (femme au foyer) ; Naïma Alouche (journaliste) ; Saïf Farid (entrepreneur) ; Bouacida Nassima (journaliste El Fadjr) ; Cherfi Kaci (journaliste) ; Yazid Yahiaoui ; Mourad Ouall ; Nacer Heniche ; Ançène Guellal ; FIZ Serour ; Saber Bliid ; M'hanna Adjaout ; Ançène Nouri ; Ali Douidi ; Abdenour Merzouk ; Omar Soualhi ; Ramdane Karboua ; Ali Sebâa ; Mohamed Saïdoune ; Boualem Aouadi ; Tahar Ouid-Amer ; Aït-Hamouda Amrane ; Brahim Salah ; Ouirmane Mohamed (médecin) ; Madij Snouber (médecin CHU Oran) ; Simani Salah (journaliste) ; Lakouss Salah (dir. publication) ; Mohamed Naïl (journaliste) ; Benchebana Yazid (journaliste) ; Chih Arab (journaliste) ; Fadel Djendi (Dir. général) ; Karim Kabir (journaliste) ; Hadjoui Boualem (réd. en chef) ; Madija C. (journaliste) ; Zouatou Oued (journaliste) ; Akila Fradj (journaliste) ; Wafa Abd (journaliste) ; Adel Rachid (journaliste) ; Naït Djoudi Kamel (journaliste) ; Sahli Toufik (journaliste) ; Belhoucine Mourad (SG rédaction) ; Bensim Soheir (dir. commun.) ; Amrouche Dalila (correctrice) ; Achour Ahmed (correcteur) ; Kamel A. (collaborateur) ; Mardani Goudji (monteur) ; Ouahmed Yacine (monteur) ; Youb Mihoub (Insp. ventes) ; A. Snouber (enseignant-chercheur) ; El Hafnoui Ben Amer Ghoul (journaliste-chercheur) ; Nedi Yahia ; Mouhamed Toufik ; Belhouche Loune (correspondant de presse) ; Ouass Hachemi (fonctionnaire) ; Ouddane Beramlane (fonctionnaire) ; Souami Abderrazak (fonctionnaire) ; Djebbari Nacer

(fonctionnaire) ; Bacha Ançène (fonctionnaire) ; Kassi Kamel ; Boudjema Karèche (directeur de la Cinématique) ; Amar Hamdadou (citoyen) ; Bestout Abdelrahmane (citoyen) ; Ahmane Belhouar ; Kammar Farid (journaliste) ; Maitre Kessi Ferhat (avocat) ; Yous Sadek (employé en pharmacie) ; Yahou Naguib (agent d'assurance) ; Ançène Guellal ; Ançène Nouri ; Wali Mourad ; Douidi Ali ; S. Ahlam ; Marzouk Abdenour ; Yahiaoui Yazid ; Tahar Ouid Amar ; Haniche Nacer ; Kerboua Ramdane ; Mohamed Saïdoune ; Mesâadi Rabah ; Habel Hanachi (journaliste) ; Snouci Amir Abdelaziz (chômeur) ; Mokrani Ali (fonctionnaire) ; Rabah Moudach (journaliste) ; Souad Azouz (journaliste) ; Hamid Guemrassa (journaliste) ; Abdelrahmani Amel (étudiante) ; Abdelhalid Daâmache (journaliste) ; Benhiza Abdelghani (caricaturiste) ; Boutabekh Fatih (commerçant) ; M'hamed El Fikha (journaliste) ; Hacène Khalassa (Parti du renouveau) ; Bazine Ibrahim (industriel) ; Ben Rahmoun El Tayeb (avocat) ; Abdelah Tamine (journaliste) ; Echadi Zagada (journaliste) ; El Wakaf Mohamed Réda (étudiant) ; Ghazal Bachir (citoyen) ; Baghad Mohamed (militant) ; Baghad Said (sans profession) ; B. El Hadj (citoyen) ; Abdelhalid Soudi (dessinateur) ; Alouche Khaled (citoyen) ; Metouadine Abdelkader (fonctionnaire) ; Boumia Lakhdar (ingénieur) ; Soltani Salah (chômeur) ; Fodil Ibrahim (journaliste) ; Abdelkader Boutamra (militant) ; Nassib Fouzi (citoyen) ; Ali Rhaïlia (citoyen) ; Ghazal Bachir (citoyen) ; Chadi Zekada (journaliste) ; Hamadouch Mohamed (agriculteur) ; Masrah Abdesslem ; Nacer Sakhr ; Aourane Abdelah (fonctionnaire) ; Ghali El Hadj (fonctionnaire) ; Sid Ali Ouid Khalwa (étudiant) ; Mamaz Mohamed (professeur) ; Ben Zaim (citoyen) ; Chadi Zekada (journaliste) ; Mardouch Mohamed (agriculteur) ; Masrah Abdesslem ; Nacer Sakhr ; Aourane Abdelah (fonctionnaire) ; Ghali El Hadj (fonctionnaire) ; Sid Ali Ouid Khalwa (étudiant) ; Dilmil Aziz (commerçant) ; Azaz Mohamed ; Ali Hamou M'hana (directeur d'école) ; Beladji Sid Ahmed (étudiant) ; Beladji Alpha ; Ouid Daoud Mahtoudh (commerçant) ; Boukati Aïssa (fonctionnaire) ; Abbas Flouri (correspondant) ; Bouleissâ Mourad (cadre) ; Fekâa Messoud (correspondant) ; Maghloul Ramdane (correspondant) ; Cherfi Mohamed (correspondant) ; Abdelhalid Daâmache (journaliste) ; (A suivre)

La gendarmerie rassure le peuple Par Sid Ahmed Semlane

A la télévision, les gendarmes nous rassurent. Cher peuple, nous tenons à te rassurer, nous tenons à rassurer la population de Kabylie particulièrement que, contrairement aux allégations pernicieuses, nuisibles et malfaisantes de la presse indépendante, nous n'avons pas en notre possession des balles explosives. Nous n'avons jamais utilisé ces balles meurtrières contre la population. Et comment utiliser de telles armes de guerre contre des jeunes démunis, manifestant à mains nues ? Nous aussi, nous sommes issus du peuple. Ne l'oubliez jamais. Comment voulez-vous qu'on puisse utiliser des balles explosives ? C'est une honte. Utiliser des balles explosives est une ignominie que nous condamnons avec la dernière énergie. Il est scandaleux d'employer ce genre de balles. Cher peuple, existe-t-il pire horreur que l'utilisation de balles explosives ? Certainement pas. La Gendarmerie nationale, pétrée dans l'amour de la patrie et le respect des citoyens, ne peut pas utiliser ces projectiles. Vous rendez-vous compte ? Faire éclater la tête de jeunes manifestants avec des balles aussi puissantes ? Cher peuple, nous tenons à apporter le démenti le plus ferme. Nous n'avons pas de balles explosives. Les balles en notre possession n'explorent pas. Elles tuent seulement. Merci de votre attention. SAS

Nous sommes tous kabyles

Les graves et dramatiques événements qui secouent la Kabylie ne peuvent laisser insensibles les Algériens, tous les Algériens. Conséquence d'une politique en total porte-à-faux avec les aspirations populaires, ils traduisent l'incompétence et l'usure d'un pouvoir incapable d'appréhender la nature de la crise que vit le pays et de proposer les mesures à même de la surmonter. Depuis plusieurs jours, le nombre des victimes de la brutale répression ne cesse d'augmenter. Les troubles prennent une tournure inquiétante en s'installant dans la durée. Un grave et légitime sentiment d'un déni de droit fondamental et d'incompréhension, sinon d'abandon, s'y développe. Aux revendications de liberté et de démocratie, aux aspirations socioéco-

nomiques, toutes partagées par l'ensemble des Algériennes et Algériens, se rajoute ici l'exigence d'une reconnaissance identitaire. Aujourd'hui, il est impératif que l'Algérie, toute l'Algérie, affirme sa solidarité avec la Kabylie et fasse siennes ses revendications de dignité, de respect des droits des citoyens, des libertés publiques et de l'Etat de droit. Il est par ailleurs de son devoir de prendre en considération la question identitaire à laquelle une réponse constitutionnelle doit être apportée, sans calculs ni ambiguïté. Face à l'urgence de la situation, le pouvoir doit annoncer de véritables mesures d'apaisement, et abandonner son attitude de mépris. L'usage de la force aveugle ne peut en aucun cas tenir lieu de politique.

Ni les discours ni les fausses promesses ne peuvent aujourd'hui ramener la paix et la sérénité. Il est du devoir de chacun de faire en sorte que le calme revienne et que l'espoir renaisse. Dans le cas contraire, le pouvoir devra assumer devant la nation les conséquences de ses dérives.

Premiers signataires

Ahmed Abbèche (ancien bâtonnier) ; Sidi Ahmed Agoumi (comédien) ; Nacer Alou (directeur El Youm) ; Omar Belhouchet (directeur El Waïan) ; Slimane Benaïssa (comédien) ; Soheib Bencheikh (imâm) ; Mohamed Benchicou (directeur Le Matin) ; Fouad Bouhanem (directeur Le Soir d'Algérie) ; Khaled Bourayou (avocat) ; Malika Boussouf (journaliste) ; Miloud Brahim (avocat) ; Majyd Chorfi (tête de liste « Motivée » Toulouse) ; Ali Djani (directeur El Khabar) ; Soufiane Djilali (homme politique) ; Ahmed Doum (ancien responsable de la Fédération de France du FLN) ; Mohamed Harbi (historien) ; Fatma-Zohra Khelifi-Bellazoug (SG du

Conseil de l'éthique et de la déontologie) ; Hakim Laâlam (chroniqueur) ; Mohamed Mechat (membre des 22) ; Dalila Morsli (universitaire linguiste) ; Mohamed Moulleshouli (Yasmina Khadra écrivain) ; Abrous Outoudert (directeur Liberté) ; Abdelaziz Rahabi (ancien ministre) ; Noureddine Saâdi (écrivain) ; Zazi Sadou (présidente RFD) ; Zoubir Souissi (président du Conseil de l'éthique et de la déontologie) ; Sid Ahmed Semlane (SAS/journaliste Le Matin) ; Saïd Chekri (directeur de la rédaction Le Matin) ; Mustapha Abdelli (directeur Le Jeune Indépendant) ; Hassène Bachir-Chérif (La Tribune).



Bris de Glace

PAR FODIL MEZALI

Le Président dans les événements

L'ANP A-T-ELLE UN JOUKOV ?

Le Président de la République est de nouveau sur le terrain. De L'ghouat à Biskra, en passant par El Oued et Ghardaïa, des inaugurations d'équipements collectifs par-ci, des rencontres avec la population et des notables de la région par-là et des déclarations dont celle qui revenait le plus : « Il n'y a pas de différend entre l'institution militaire et moi. » Si on admet que la virée dans le Sud rappelle plutôt l'initiative du pompier sommé de prévenir d'incendie d'autres foyers de feu, l'obligation de souligner sans cesse les bons rapports entre le Président et l'armée explique, ne serait-ce qu'en ce moment précis, l'incapacité de l'un à gouverner sans l'appui de l'autre. Des observateurs relèvent, pourtant, que bien des fois le Président a eu à montrer du doigt quelques secteurs de la haute hiérarchie militaire, lui dont l'arrivée au pouvoir ne se serait réalisée si « les plus muets » de la grande muette n'avaient consenti de « rouler » comme autrefois pour élire Zeroual et créer le RND. Pourquoi, alors, concède-t-il la douceur de l'embrassade avant même que ne prenne fin la douleur de la gifle ? Il y a près de cinquante ans déjà, Krouchtchev, qui ne supportait plus d'être obligé de rendre un quelconque compte à ceux qui l'ont porté au pouvoir, décida soudain d'« abattre » le plus célèbre d'entre eux, le maréchal Joukov grâce auquel il avait éliminé Beria et les staliniens entre 1953 et 1957. L'ex-ministre de la Défense prenait en fait du « poids » dans l'armée et la société, lui le héros de la bataille de Berlin dont le respect était tel que la légende disait : « Quand Joukov passe, même les avions en l'air se mettent au garde-à-vous. »

La renommée du maréchal était ainsi devenue telle que Krouchtchev, pour éviter tout risque de s'effacer, devait absolument l'effacer.

Dans son livre *Et la déstabilisation commence*, Hélène Carrère d'Encasse écrivait : « Tous les historiens savent que rien n'est plus pesant à l'homme d'Etat que la reconnaissance. » Les Algériens commencent à connaître leur chef d'Etat et lui son Joukov. Ils ne sauront qui est Bouteflika que lorsqu'il aura dévoilé le nom de son ennemi. Encore faut-il que l'ANP ait un Joukov.

AVANT-HIER, LA MARCHÉ RÉPRIMÉE

L'arrivée de Zeroual au pouvoir avait habitué les Algériens aux coups de matraque quand des partis politiques ou des associations tentaient une quelconque marche. Celle des parlementaires dénonçant la fraude électorale en est l'illustration. C'est pourquoi on ne comprendrait plus que le FFS et le RCD, le premier pour avoir tout le temps réclamé « l'intervention étrangère » et le second pour être subrepticement passé du pouvoir à l'opposition, eussent marché entre le 1^{er} Mai et la place des Martyrs sans autorisation et sans avoir à subir la hargne policière. Et on aurait longtemps cru que la parole eut pris enfin le dessus sur la force si, cette fois à l'appel d'une coordination d'associations, la marche à laquelle ont pris part des personnalités et les leaders du MDS et du RCD n'avait été réprimée avec une férocité rarement égalée. Mais de quoi le pouvoir pouvait-il avoir peur cette fois-ci ? Les marcheurs de jeudi dernier étaient-ils moins civilisés que ceux

de tous les autres jeudis ? Il est pourtant vrai que face à l'usage de la force, graves précédents ayant atteint El Hachemi Cherif, le commandant Azzedine et Saïd Sadi, les manifestants répliquaient en scandant : « *Djazair horra démocratia !* ». Le Betchine ou le Raspoutine qui a inspiré aux autorités l'emploi de la force prouve qu'au sommet l'esprit de l'arrière a supplanté l'esprit de l'avant. Pour que s'éternise l'Algérie qui recule.

OUI, DES BALLE EXPLOSIVES

On se serait probablement autocensuré sur l'histoire des balles explosives si les chaînes de télévision étrangères n'avaient montré un responsable des droits de l'Homme exhibant, à Tizi Ouzou même, le reste de ce type de balles utilisées contre les manifestants. Je ne savais, auparavant, qui du commandement de la gendarmerie déclarant n'avoir jamais disposé de balles explosives ou du chirurgien des urgences de l'hôpital de Tizi Ouzou expliquant, clichés de radios à l'appui, la différence entre une balle normale et l'explosive était en train de dire la vérité. Maintenant on en est nettement mieux édifié, et on le serait davantage si Mohand Issad renvoyait ses enquêteurs discuter moins avec le directeur et le chef du conseil scientifique qu'avec le chirurgien et des assistants du service des urgences qui, eux, dit-on sur place, livrent des preuves plutôt que de servir du thé. C'est pourquoi le sentiment populaire est le même à l'égard des gendarmes qu'à celui des membres de la commission. Pire que ça, la haine contre les premiers est aussi commune que le respect pour les seconds est rare.

F. M.



Le pouvoir s'adresse aux marcheurs

Par Sid Ahmed Semlane

Le pouvoir assassin : arrêtez-vous ! Win rayhin ? Vous allez où comme ça ? Anigher Akka ?

Les marcheurs : on veut marcher.

Le pouvoir assassin : mais pour aller où ? Et pourquoi voulez-vous marcher encore ? N'êtes-vous pas fatigués ?

Allez, rentrez chez vous ! Prenez un bon bain chaud, regardez la télévision, mangez un peu de légumes frais, préparez une tisane, lisez L'Expression, méditez les sages prophéties de khalh Fattani et vous verrez que tout ira mieux... Allez, rentrez chez vous maintenant !

Les marcheurs : on ne veut pas rentrer chez nous. Puis il n'y a même d'eau pour prendre un bain.

Le pouvoir assassin : SVP ! ne parlez pas tous en même temps, ça fait débat démocratique dans une société libérée. Respectez nos constantes.

Les marcheurs : justement, on veut marcher pour aller vers la démocratie !

Le pouvoir assassin : le prochain qui répète ce mot sera fusillé sans sommation avec une balle perdue qui traversera une plaque de signalisation avant de toucher inévitablement par inadvertance une partie sensible de son cerveau. Attention à ce que vous dites. Ici, hormis les balles explosives, rien ne sera retenu contre vous.

Les marcheurs : c'est une menace ? Le pouvoir assassin : non, un conseil.

Les marcheurs : pas besoin de vos conseils. On veut marcher quand même. Et on marchera...

Le pouvoir assassin : personne ne franchira le cordon de sécurité tant que Bouteflika, le général Tewfik, le général Lamari, HHC, Larbi Belkheir et Loana ne sortent pas du Loft...

SAS

Ligue tunisienne des droits de l'Homme Le procès en appel renvoyé au 14 juin

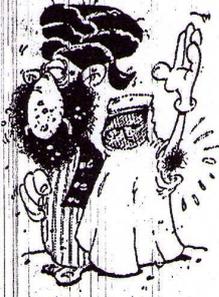
La Cour d'appel de Tunis a annoncé, jeudi, avoir suspendu ses délibérations sur la Ligue tunisienne de défense des droits de l'Homme (LTDH) et renvoyé une nouvelle fois l'affaire pour le 14 juin prochain. A titre de rappel, le tribunal de première instance de Tunis avait prononcé, le 12 février dernier, l'annulation des résultats du cinquième congrès électif, tenu les 28 et 29 octobre 2000. Le cinquième congrès a vu l'arrivée à la tête de la LTDH d'une direction indépendante du pouvoir tunisien. Quatre candidats malheureux, accusés d'être « manipulés » par ce dernier, ont alors traduit en justice la nouvelle direction. Car, selon eux, le cinquième congrès a été entaché de vice de procédure. Les avocats de la LTDH ont fait appel de ce jugement. Le renvoi du procès en appel a suscité l'étonnement de la LTDH qui estime, dans une déclaration transmise à l'AFP, que la décision intervenue jeudi « traduit une volonté délibérée de faire traîner l'affaire afin

de gagner du temps ». La LTDH « regrette la persistance manifestée par le pouvoir à instrumentaliser l'appareil judiciaire dans un dossier à caractère politique ». Le renvoi décidé par la Cour d'appel a été motivé par la nécessité pour la LTDH de lui fournir d'ici la prochaine audience une copie des statuts de la Ligue en vigueur lors de son Cinquième congrès d'octobre 2000. Or, selon les avocats, le document demandé est celui-là même sur lequel s'est basé le jugement de première instance, le 12 février dernier, pour annuler le congrès et suspendre les activités de la LTDH. Selon des sources citées par l'AFP, la procédure de suspension des délibérations a été engagée par la Cour d'appel afin de parvenir à « un arrangement à l'amiable ». « Nous essayons d'arriver à une entente pour dépasser ensemble la crise », a indiqué sous le couvert de l'anonymat un des principaux protagonistes. A. H.



**LE
HIC**

FEMME AFGHANE DU
TEMPS DES TALIBAN...



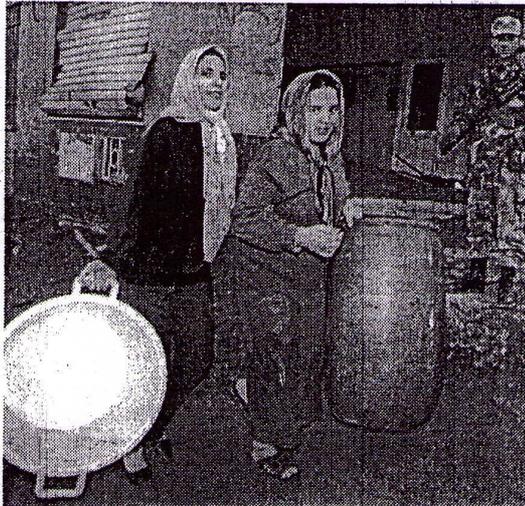
FEMME AFGHANE APRES
LE DEPART DES TALIBAN...



Les conditions d'hébergement des sinistrés
suscitent l'inquiétude

Alger face à des risques d'épidémie

Les risques d'épidémie sont réels. L'inquiétude est affichée de la part des autorités locales et des représentants du secteur sanitaire. Même si aucun cas n'a été signalé depuis samedi, selon le ministère de la Santé et de la Population, les médecins craignent que la situation n'empire dans les prochains jours. Et pour cause, les conditions d'hygiène dans les centres d'accueil sont des plus lamentables et ce, au détriment de la santé des sinistrés. Les odeurs se dégagent à l'entrée des centres d'accueil en sont une preuve concrète. En fait, les établissements scolaires où sont parquées des centaines de familles sinistrées sont des foyers propices aux épidémies, surtout que dans certaines écoles, on déplore l'absence de toilettes. Dans le cas où ces dernières seraient rouvertes, elles sont déjà dans un état lamentable. Ce problème se pose avec acuité à l'école Saïd-Henni de Oued Koriche pour ne citer que cet exemple. Des médecins qui visitent chaque jour ces établissements scolaires dénoncent cet état de fait et exhortent les autorités locales à prendre des mesures préventives. « J'ai même été voir le président de l'APC de Oued Koriche pour le mettre en garde », nous dira une femme médecin rencontrée au niveau du secteur sanitaire de Bab El Oued. « Je mettrai dans mon rapport que l'hygiène fait cruellement défaut dans les écoles », ajoute-t-elle. Mais ce n'est pas ce qui se dit du côté des responsables. « Nous désinfectons les lieux quotidiennement », nous a déclaré hier le président de l'APC de Oued Koriche. Il faut dire aussi que les bureaux d'hygiène communale (BCH) n'ont pas les moyens nécessaires pour assurer la prévention. Mis à part le prélèvement d'eau pour des analyses, aucune autre tâche ne peut être faite convenablement. Pour le moment, l'eau qui coule des robinets H24



Le manque d'eau ainsi que sa qualité ajoutés aux conditions d'hygiène dans les centres d'hébergement multiplient les risques de maladies. Photo : Moh > Le Matin

depuis plus de quatre jours à Bab El Oued — la distribution a été interrompue les jours ayant suivi la catastrophe — ne présente aucun danger pour les consommateurs. « Dans les quartiers où l'eau est toujours coupée, il faudrait d'abord purger les robinets et les tuyaux avant d'utiliser l'eau courante de nouveau », avertit un médecin de l'hôpital d'El Kettar tout en notant qu'aucun cas de fièvre typhoïde n'a été enregistré jusqu'à présent. Toutefois, au niveau du secteur sanitaire de Bab El Oued, on déplore de nombreux cas de diarrhées chez les enfants de familles sinistrées et aussi des cas de conjonctivite et de rhino-pharyngite. « Pour le moment, nous n'avons pas signalé de personnes atteintes de fièvre typhoïde », avance le responsable

de ce secteur. Interrogée sur les dangers qu'encourent les citoyens de Bab El Oued avec la décomposition des cadavres ensevelis sous la boue, elle se veut rassurante : « Des opérations de désinfection ont quotidiennement lieu. Elles sont assurées par deux sociétés de désinfection, l'EDNAL et l'URBAL. Pour éviter tout risque de contamination, les équipes de ces deux entreprises répandent de la chaux (opération de chaulage) dans les zones où on compte un grand nombre de corps non retrouvés. Les jeunes ayant participé au déblaiement ne sont pas en danger. Ceux qui se sont présentés à l'hôpital d'El Kettar ont été vaccinés contre le tétanos, notamment ceux qui se sont blessés.

Samira I.

tag *crise* tag

Les faux sinistrés
et la vraie quadrature
du cercle

Par Sid Ahmed Semlane



M. Zerhouni, la colère monte, les jours passent et rien n'est encore réglé. Comment comptez-vous résoudre cette crise ?

L'Etat est serein. Calme. Fort. Nous avons tous les moyens nécessaires pour résoudre cette crise. Nous n'acceptons aucune

pression. Nous refusons toutes les formes de chantage.

Qui tente de vous faire du chantage ?

Les citoyens, pard !

En quoi faisant ?

Ils veulent qu'on les reloge coûte que coûte. Mais c'est normal. Ils sont dans la rue. Ils ont froid. Ils ont faim.

Moi aussi j'ai froid. Moi aussi j'ai faim. Je n'ai rien pris depuis ce matin. Est-ce que j'ai l'air de m'en plaindre ?

Non, Monsieur le Ministre. Mais vous savez très bien que c'est différent. Eux, ce sont des familles sinistrées.

Sinistrés, nous le sommes tous. M'avez-vous déjà vu exiger un logement ?

Non.

Et alors !

Mais il faut bien les reloger ces gens-là ?

Où. Mais avant il faut qu'on sache qui sont les vrais sinistrés et qui sont les faux sinistrés.

Et comment allez-vous procéder ?

On va séparer le bon grain de l'ivraie.

Et comment allez-vous connaître le bon grain de l'ivraie ?

Nous avons les moyens de le savoir. L'Etat est serein. L'Etat est calme.

Justement, l'Etat est calme, mais les gens

dans la rue ne le sont pas autant que vous.

Possible. Mais nous avons les moyens de les calmer.

Mais concrètement, les vrais sinistrés seront relogés quand ?

Dès qu'on se sera débarrassés des faux.

Et quand est-ce qu'on saura que vous

êtes débarrassés des faux sinistrés ?

Dès qu'on aura relogé les vrais sinistrés.

Merci Monsieur le Ministre.

SAS

Geste de solidarité de la population japonaise

Suite au sinistre du 10 novembre qui a lourdement frappé la population algérienne, et en particulier celle de la capitale Alger, le gouvernement du Japon, répondant à la sollicitation du gouvernement algérien, a décidé lors du Conseil des ministres du 16 novembre d'apporter au gouvernement algérien une assistance composée de : un don financier d'un chèque d'un montant de 200 000 dollars américains ; un don matériel constitué de 50 tentes d'hiver et de 6 200 couvertures (d'une valeur de 10 millions de yens, soit environ 84 000 dollars américains) qui est arrivé hier vers 15 h à l'aéroport Houari-Boumediène.

Don britannique pour les sinistrés d'Algérie

Le gouvernement britannique a annoncé le 14 novembre l'octroi de 150 000 livres sterling (équivalent à environ 220 000 dollars américains) à l'appel de fonds soulevés par la Fédération internationale de la Croix-Rouge pour assister l'Algérie suite aux tragiques inondations. Il faut savoir qu'une équipe de la télévision BBC est sur le terrain depuis mardi, relayant au peuple britannique ainsi qu'au monde entier cette dernière tragédie à laquelle fait face l'Algérie.

**LE
HIC**

L'ANP ATTAQUE HATTAB...



Il avait participé aux attentats de 1995 à Paris Nacer Hamani expulsé vers l'Algérie ?

C'est une première : le Conseil d'Etat français a donné, dimanche et dans l'urgence, le feu vert à l'expulsion vers l'Algérie de Nacer Hamani, un ancien membre d'un réseau islamiste de Chasse-du-Rhône (Isère) qui vient de purger six ans de prison en France. La décision d'expulsion de cet islamiste qui a revendiqué son appartenance au GIA et qui a toujours reconnu avoir distribué le journal *Al Ansar*, l'organe de ce groupe terroriste armé, est exécutoire immédiatement. C'est la première fois, à l'exception du cas de Abdelhak Layada, qui avait été extradé du Maroc, qu'un islamiste algérien est expulsé vers l'Algérie. Cette décision du Conseil d'Etat de l'Hexagone pourrait-elle faire jurisprudence pour concerner les militants islamistes qui ont fait l'objet de condamnation et dont la justice a ordonné l'expulsion ?

La plus haute juridiction française vient ainsi d'infirmier la décision du tribunal administratif de Lyon qui s'était opposé à cette expulsion. Vendredi dernier, ce tribunal avait suivi les avocats de Hamani, selon lesquels leur client risquait la torture ou la peine de mort à son retour en Algérie et avait suspendu l'expulsion de cet islamiste condamné à huit ans de prison et à une interdiction de séjour définitive sur le territoire français. Le 2 octobre courant, le préfet de l'Allier avait pris un arrêté d'expulsion de Nacer Hamani vers l'Algérie, mais ses avocats avaient fait appel en invoquant la

Convention européenne des droits de l'Homme. Pour eux, leur client risquait de se faire torturer et l'article 3 de cette convention précisait justement que « nul ne peut être soumis à la torture ni à des peines ou traitements inhumains ou dégradants ». Pour le ministère de l'Intérieur, Hamani ne doit rien craindre en Algérie depuis l'adoption de la concordat civile qui accorde l'amnistie aux islamistes non coupables de crimes de sang. Un raisonnement suivi par le Conseil d'Etat qui a jugé que l'application de l'arrêté d'expulsion « ne peut être regardée comme portant une atteinte manifestement illégale à la liberté personnelle ». Pour cette juridiction, Hamani qui vivait en France depuis l'âge de 13 ans « n'a pas eu d'activité politique ou militante en Algérie », et qu'il n'y fait pas l'objet de « recherches » ou d'une « procédure pénale ». « Il ne résulte pas de ces éléments, conclut le Conseil d'Etat, qu'il serait exposé à des risques de la nature de ceux visés par l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'Homme. » Des associations de défense des droits de l'Homme à Marseille où Hamani est en détention administrative s'opposent à la mise en œuvre de cette expulsion. Les avocats de Hamani ont déposé une demande d'asile afin d'aider leur mandant à échapper à l'exécution de la décision. Parallèlement, ils ont introduit un recours auprès de la Cour européenne, mais celle-ci l'a rejeté hier. Hamani qui a participé, pour le

compte du GIA, Groupe islamique armé algérien que dirigeait alors Ali Touchent, à la préparation des attentats en France en 1995, a été condamné en janvier 1999 par la cour d'appel de Paris à huit ans de prison ferme et à une interdiction de séjour définitive sur le territoire français pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste ». La justice française l'a reconnu coupable d'être « un relais essentiel au sein du réseau Ali Touchent, pendant et après les attentats ». Pour la police française, c'est lui l'idéologue du groupe islamiste. A sa sortie de prison le 6 octobre — une libération anticipée obtenue par le jeu des remises de peines —, Hamani a été placé en détention à Lyon puis conduit à Marseille où il devait embarquer de force à bord du bateau *Liberté* pour l'Algérie. « Un passager » dont les marins français ont refusé la présence à bord. Alors qu'il était sur le ferry, une audience du tribunal administratif, saisi en urgence au sujet de l'arrêté d'expulsion, s'ouvre. Le tribunal rend son ordonnance : il suspend l'expulsion évoquant ses « antécédents judiciaires ». Le bateau n'est pas parti et Hamani est débarqué. Le journal marseillais *La Provence* écrira le lendemain qu'« une autorité supérieure » avait ordonné que les « opérations d'embarquement du navire *Liberté* soient écourtées afin de précipiter le départ de l'islamiste ».

Djamel B.

Alerte à la typhoïde à Tiaret

Quarante-neuf personnes présentant des symptômes de typhoïde sont admises à l'hôpital Youcef-Damerdjji de Tiaret, ont indiqué hier des responsables du centre d'épidémiologie affirmant que quinze cas d'entre eux ont été

confirmés. Le sous-directeur de la santé de la wilaya avait signalé auparavant pas plus de cinq cas. Les habitants de haut Zaïroua, au sud de la ville de Tiaret, avaient évoqué, quant à eux, quinze cas transférés à l'hôpital. Des infiltrations

d'eaux usées dans la conduite d'eau potable seraient à l'origine de cette épidémie, selon les informations recueillies auprès des habitants de Zaïroua.

APS

tag **CRIS** tag

Les mots de la troisième guerre mondiale

Par Sid Ahmed Semlane



A chaque guerre ses mots. A chaque conflit son glossaire. La guerre se fait en créant son propre vocabulaire avant d'enterrer ses propres victimes, entre midi et quatorze heures. Dans une guerre, les hommes meurent alors

que les mots sont pris en otages par les principaux belligérants. Nous avons nos morts. Mais nous avons nos mots aussi. Ils appartiennent exclusivement à la tragédie de ces dix dernières années. Des mots qui ne seront jamais dissociés de cette période. Eradicateur. Réconciliateur. Dialogue. Rahma. Concorde. HHC. GLD. Patriotes. Milice. Dissolution. Rééchelonnement. Suicide. Viol. Corruption. Compression. Massacre. Casemate. Chamrier. Nezzar. Radical. Modéré. Ratissage. Couvre-feu. Ninja. Raffle. DRS. Exécutions extrajudiciaires. Disparus. ENTV. Fraude. Bouteffika. Seïf El Hadjad... Ce sont là quelques exemples d'expressions qui marquent un temps qui continue à avancer chaque jour en construisant son petit bonhomme de chemin.

Deux semaines après le début des frappes en Afghanistan, existe-t-il déjà de nouveaux mots pour ce conflit ? Quelles sont les expressions à la mode ? Que retiennent-elles de cette guerre ? Nous en avons recensés quelques-uns.

Anthrax : agent agréé de la menace bactériologique, l'anthrax est la principale anglosaxonne de l'Occident.

El Djazira : voir CNN.

CNN : voir El Djazira.

Arabe : principal suspect dans le monde.

Arrêté pour vol dans les supermarchés d'Europe. Généralement, l'Arabe apprend à voler dans les grandes surfaces alors qu'il apprend à piloter sur des simulateurs de vol. Seul inconvenient avec l'Arabe : il décolle, mais n'atterrit pas.

Islam : dernière religion monothéiste, permet la polygamie. Révélée au VII^e siècle dans une grotte, elle échoue au XX^e siècle dans une cave. D'où l'expression du recteur de la mosquée de Paris « l'islam des caves ». Mais la cave n'est-elle pas le prolongement moderne de la grotte ? Le débat est ouvert.

Islamisme : produit dérivé de l'islam. Mal conçu, avarié, il est disponible dans plusieurs mosquées d'Alger et de Londres à des prix concurrentiels. Sa consommation est très nocive pour la santé du monde. En attendant le prochain arrivage de mots, dans les prochains jours, mêlez-vous de l'anthrax.

SAS

Mohamed Issami
dédicera son livre
Le FIS et le terrorisme
Au cœur de l'enfer

le jeudi 18 octobre 2001 à la librairie
du Tiers-Monde à 14 h.

Le public et la presse
sont cordialement invités.



BENFLIS PRÉSENTE LA NOUVELLE ÉQUIPE DE SON PARTI...



tag ~~crise~~ tag

Comment faire la guerre sans faire moins de morts ?
Par Sid Ahmed Semlane



Comme prévu personne ne sait encore où se trouve Ben Laden. Comme prévu également nous ne savons toujours pas ce que pense réellement l'Algérie de cette troisième tragédie. Comme prévu aussi les Taliban occupent toujours l'Afghanistan. Comme prévu encore, la guerre continue à charrier des morts. Le décompte se fait au jour le jour. Les chiffres ne sont jamais les mêmes. Ils baissent et augmentent selon que l'on soit d'un côté ou de l'autre de la propagande. La guerre en Afghanistan se fait selon un schéma très original, conçu par le marketing créatif des Américains. Les Américains ne font plus la guerre ils sont en train de la vendre comme on vend un produit comestible ou cosmétique. Ils cassent les prix et offrent des options intermédiaires. La guerre n'est plus une boucherie, c'est déjà un produit. Comment faire la guerre sans faire moins de morts ?

Première étape : comment doit-on effectuer les frappes aériennes ? D'abord, on procède par un lâcher intensif de bombes avant d'expirer profondément sa force sur le reste du monde.

Deuxième étape : au bout de quatre heures de frappes, on revient à la charge. Mais cette fois-ci au lieu de lâcher des bombes, les mêmes avions lâchent de la nourriture. Pour qu'il lâche-t-on de la nourriture, direz-vous ? Pour les Afghans encore en vie jusqu'au prochain bombardement. Selon Bush, les Arabes sont les amis du peuple américain. Et il n'y a rien de pire pour un Arabe que de mourir le ventre vide. Alors, il faut donner à manger aux Afghans en leur laissant le temps nécessaire à la digestion avant de reprendre les frappes. Comme à chaque bombardement il y aura plus de morts que lors du précédent, il y aura nécessairement moins de vivants à nourrir à la suite de chaque frappe.

Troisième étape : le vendredi est un jour de prière pour les musulmans. Pour les boys, c'est une journée relâchée, pas de trappes. On joue au billard. On fume un joint. On prend quelques bières et on attend la suite des bombardements dès le lendemain. A la fin de la troisième étape, il faut reprendre immédiatement la première étape sans oublier de lâcher à chaque fois plus de bombes que de nourriture. Les morts ne mangent toujours pas, même en Afghanistan. Donc il faut éviter de trop gaspiller les sacs de riz qu'on peut utiliser ultérieurement dans une prochaine guerre.

Quatrième étape : chaque enfant américain est tenu de mettre de côté un dollar pour les enfants afghans. Une fois la collecte terminée, cet argent servira sagement à l'achat de jouets pour les fêtes de Noël. Mais comme les Afghans ne célèbrent pas Noël, cet argent sera utilisé convenablement pour enterrer dignement les enfants pachotous. Toutes nos condoléances.

SAS



Zerhouni en disgrâce ?

Un rapport des services de sécurité était des le 4 septembre 2001 sur le bureau du ministre de l'intérieur pour l'informer que des émeutes pouvaient éclater à El Bayadh suite aux agissements de certains élus avec la complicité des responsables locaux. Cette mise sous le coude de rapport suscite des interrogations à Alger et El Mouradia.

Les Douanes veulent des hélicoptères

Sid Ali Lebib a demandé, début septembre, dans une correspondance adressée à Bouteflika que les pouvoirs publics dégagent dans les prochains mois une enveloppe pour l'acquisition de 250 (bien lire deux cent cinquante) hélicoptères. Pour le directeur général des Douanes, c'est le nombre minimum dont ses services ont besoin pour surveiller efficacement les frontières. Cette demande a soulevé l'ire de Bouteflika qui n'a même pas jugé utile d'informer Lebib que la police algérienne ne dispose que de deux appareils.

Enquête Le scanner détecteur de drogue saboté

Le scanner installé au début de l'été au port d'Alger est aujourd'hui hors-service. La première semaine du mois en cours, une pièce indispensable au fonctionnement de cet engin détecteur de drogue a été subtilisée. Du coup, l'inspection principale de la visite des voyageurs (IPVV) se retrouve à procéder à la fouille de manière superficielle. On est loin de la profusion d'images montrées à la télévision algérienne pour la mise en fonction de cet appareil qui coïncidait avec l'arrivée des immigrés pour les vacances d'été.

La direction de la communication des douanes, qui avait veillé à la médiatisation de la mise en marche de cet engin censé faciliter et réduire le temps des formalités douanières, mais surtout détecter la drogue, n'a pas pipé mot sur cet « acte de sabotage », comme on le qualifie en « off » à la douane. Toutes nos tentatives de rencontrer le chargé de la communication de cette institution sont restées vaines. L'accès au port est impossible si l'on est journaliste muni d'un ordre de mission. Pour pouvoir y accéder, il faut prétendre rendre visite à un

employé au port. A l'entrée tout comme à la sortie, les agents de sécurité pullulent, cela n'empêche pas les visiteurs et les employés de sortir chargés de sacs et de cabas sans que personne ne trouve à redire. Faut-il alors s'étonner que l'on enregistre des vols et la disparition de matériels, comme ce fut le cas pour la pièce du scanner, qui, nous dit-on, est estimée à environ cinquante millions de francs français ? « Ce n'est pas pour sa valeur que la pièce a disparu, il est pratiquement impossible de la revendre parce que c'est un matériel militaire », nous précise un policier qui réquiert l'anonymat et qui ne peut donner plus de détail puisque l'enquête est toujours en cours. Le jour de notre passage au port, nous n'avons pas eu à poser des questions, le sujet était sur toutes les lèvres. L'animosité entre les douaniers et les policiers est évidente. Difficile de ne pas le remarquer. Ainsi, pour un douanier, le vol n'a pu se produire sans la complicité d'un policier. « Le jour de la disparition de la pièce, des techniciens sont venus pour intervenir sur le scanner, ils ont pu repartir avec... ». A la sortie,

nous dit-on, c'est aux policiers de procéder au contrôle. Chose que récuse un fonctionnaire des douanes qui pense que le geste commis est l'œuvre d'un douanier, sinon de tout un réseau que le scanner dérangeait : « On a même pensé que la pièce a pu être jetée à la mer ». Eventualité que les enquêteurs n'ont pas négligée puisque des plongeurs ont dû sonder les profondeurs mais sans résultat. L'audition par les agents des renseignements généraux serait toujours en cours. Quelques jours avant le pillage, une légère réorganisation a eu lieu au sein des services des douanes. Le scanner qui était sous la responsabilité de l'IPVV est passé sous celle de l'inspection principale des brigades sans que cela ne soit notifié lors de la passation des consignes. Un indice ? L'agent qui a signalé l'indélicatesse aurait disparu depuis. Dans l'enceinte portuaire, on ne se cache pas pour dire que l'immobilisation du scanner profite à un groupe de fonctionnaires accoutumés aux pots-de-vin.

S. Azzouz

VIII^e prix Bayeux, les trophées ont été décernés hier

Les trophées du VIII^e prix Bayeux des correspondants de guerre ont été décernés hier à Françoise Spiekérmeier de Paris Match en presse écrite, Enric Martí de Associated Press (AP) en photo, Gilles Perez de RFI en radio et Ben Brown de la BBC pour la télévision. Le prix Bayeux, qui décerne quatre trophées dotés chacun de 7 622,45 euros (50 000 francs), a été créé en 1994 dans le cadre du 50^e anniversaire du Débarquement en Normandie.

Il est « destiné à rendre hommage aux journalistes du monde entier qui exercent leur métier dans des conditions parfois périlleuses pour assurer une information libre et démocratique ». La journaliste du Matin, Nissa Hammadi, qui avait été présélectionnée pour l'obtention du prix réservé à la presse écrite grâce à un de ses reportages sur les femmes violées par les terroristes et l'exode des populations qui fuient les exactions terroristes, a participé à ce

concours et assisté à la cérémonie de remise des trophées. Ce prix, « unique au monde », selon ses organisateurs, « rassemble l'ensemble des médias internationaux » et récompense chaque année « un reportage sur une situation de conflit ou ses conséquences pour les populations civiles, ou un fait d'actualité concernant la défense des libertés et de la démocratie ».



Par Mohamed Banchicou

Le ministre tunisien de l'Intérieur, qui était en poste jusqu'au 24 janvier, a échappé de justesse à la justice suisse la semaine dernière. Hospitalisé à Genève pour un triple pontage coronarien, Abdellah Kallel, qui a dirigé l'Intérieur sous Benali pendant dix ans, s'est trouvé sous le coup d'une plainte déposée la veille par une association de victimes de la torture, en Tunisie et dont le président, Abdenacer Naït-Liman, dit avoir subi des tortures entre le 22 avril et le 1^{er} juin 1992 dans les locaux du ministère de l'Intérieur. Période où Abdellah Kallel était ministre. Aussitôt une préenquête de police a été ouverte par le procureur du canton de Genève, en vertu de l'article 16 de la Convention de l'ONU contre la torture et qui fait obligation de poursuivre toute personne, même étrangère, soupçonnée de délit de torture. Sans doute avisé à la dernière minute par un proche, Abdellah Kallel a pu quitter précipitamment l'hôpital et disparaître dans la nature. La police le recherche dans tout le canton de Genève, sans arriver à le localiser.

A elle seule, cette mésaventure d'un ministre d'un pays voisin renseigne sur le poids considérable qu'a pris la législation internationale pour juger et sanctionner les auteurs d'exactions, de tortures, traitements cruels ou dégradants. Le droit a pris une place majeure dans les relations internationales et il serait sot de continuer à survoler

Dés truqués



Il s'agit moins de défendre des généraux que d'assumer une décennie de résistance à l'intégrisme islamiste. Ce combat a été le nôtre. Même s'il n'a pas été celui de Belkhadem et de Amimour.

cette mutation mondiale avec suffisance ou de lui opposer les considérations de stricte souveraineté. Aucun chef d'Etat ne dispose, désormais, de la prérogative de protéger un tortionnaire ou de gracier un chef terroriste coupable d'assassinats.

L'amnistie « administrative » est sans valeur du point de vue de la législation internationale et un « émir » qui se targue d'avoir tué des citoyens reste un criminel passible de prison. Le seul fait de l'amnistier devient un acte de complicité. Nos gouvernants devraient commencer à s'intéresser de plus près à ces nouvelles exigences du droit avant d'amnistier d'autres « émirs » qu'ils aient ou non tué des journalistes.

Mais il y a le reste : face à l'habile exploitation que font les islamistes des dispositions juridiques internationales pour retourner la situation en leur faveur, de quoi dispose le pouvoir algérien pour se défendre et rétablir les vérités, si

vérités il y a ? Nous subissons, sans réagir, le paradoxe qui consiste à amnistier le terroriste et à juger le soldat qui l'a affronté. Le pays vidé de sa vitalité, livré aux courtisans et aux nouveaux démagogues, privé de débat démocratique, dépossédé de son potentiel de riposte collective, plie devant une stratégie redoutable qui l'assimile aux nations despotiques qui ont marqué la partie sombre de l'histoire de l'humanité. Il s'agit moins de défendre des généraux que d'assumer une décennie de résistance à l'intégrisme islamiste. Ce combat a été le nôtre. Même s'il n'a pas été celui de Belkhadem et de Amimour, les hommes chargés de la communication et de la diplomatie en Algérie, et qui se sont plus préoccupés de bâillonner la presse indépendante et les quelques espaces de liberté que de rétablir les vérités auprès de l'opinion internationale.

M. B.



Faire part de l'islamisme

Par Sid Ahmed Semlane

A l'occasion d'une journée qui ne célèbre rien de bon, l'islamisme a le plaisir de vous annoncer la liste des lauréats de sa cuvée automne 2000. Cette dernière promotion porte le nom du regretté Abdelaziz Boutefflika, toujours en vie, mais égaré à l'heure où nous mettons sous presse quelque part du côté de Bamako. En attendant mieux, voici donc la première liste des vainqueurs de l'islamisme retenue pour cette fin d'année.

- Abdelaziz Belkhadem ennemi des hommes et des bêtes, des femmes en général, des couples en position de tir et de la presse en tous ses heures de gloire, est retenu avec une moyenne performante au gouvernement. Excellent travail. Elève sérieux. Peut aller très loin dans la haine.
- Mahieddine Amimour, glaçon froid comme le marbre, dinosaure sans talent, adversaire potentiel de M. Benali, des disques d'Enrico Macias, des éditions de Mohamed Banchicou, des dessins de Ali Dilem et des bras dénudés de Fella Ababa. Partisan de la censure aveugle, des plats mijotés en couillottes et de la République islamique revendiquée à l'Assemblée populaire. Très bon élève. Peut mieux faire.
- Les prêches dans les mosquées : retour remarquable. La sono est encore faible, les discours violents mais pas suffisamment pour mettre à genoux les restes d'une illusion démocratique.
- Les reports et les amnisties : très bons résultats. Investissez davantage les quartiers. Revendiquez vos assassinats. Réinvestissez encore davantage les mosquées. Barbes et qamis conformes à la charia.
- Les programmes de l'ENTV : les jupes s'allongent au prorata de la longueur des barbes. Bruce Willis parle déjà en arabe, mais il se permet encore quelque réflexion qui risque de déplaire aux députés du mouvement Nahdha. Attention : résultats moyens.
- La police et la gendarmerie : élèves performants allant sur le droit chemin des forêts pour harceler les amours cachées dans des bulsons sans menace pour la sécurité de l'Etat.
- PS : Nous avons le regret de vous annoncer que l'élève Taleb Ibrahim a été recalé pour la session de l'automne dernier. Le candidat Taleb est donc prié de compléter son dossier dès la prochaine entrée islamiste. Merci.

SAS

CAFE mort Rester vivant

Par Sadek Aissat

Il n'y a de certain que la vie, cette petite chose si frêle, fragile et tremblante qui tient dans un souffle, celui que l'on prend et que l'on rend dans un battement de cœur.

L'âge des certitudes est passé, l'humanité est de l'autre côté d'un miroir sans tain, la terre tremble sous ses pieds, elle est emportée par des torrents de boue, elle meurt de faim en Algérie et ailleurs en Afrique, elle s'entasse sur les galères de l'ère nouvelle pour aller s'échouer sur les rivages de l'abondance démocratique, ou est tirée comme un lapin par les avions furtifs de W. au nord ou au sud du 32^e parallèle. Cela n'a aucune importance. Si ce n'est toi c'est donc ton frère, aurait dit le bon et avisé vieux monsieur de la Fontaine.

Un mort, c'est un cadavre purulent, et un pauvre un cadavre en saurs cerné par les asticots. Point barre. « Out of record » ou enregistré en live, le crime est de même nature, qu'il soit mis en scène pour les besoins d'un film ou construit en best-seller, ce n'est pas, de toute façon, une question de « timing », à moins qu'il soit question de faire du fric le nerf de la sale guerre.

La sale guerre est universelle, elle pose une interrogation qui n'est pas définitive, elle ouvre sur une béance qu'aucune idée n'arrivera à combler, même quand la vérité aura été faite, sans plus l'ombre d'un doute, sur qui a tué à Bentalha, et plus généralement « sur qui tue qui ». Serons-nous pour autant rassurés sur le devenir des hommes ? On le sait, ce sont des hommes qui tuent. On le saura mieux quand on dira pour quel crime est commis. Et, peut-être, lorsqu'on ne voudra plus être des hommes. Si être homme, c'est cela.

Les certitudes se sont effondrées, ce n'est pas une catastrophe — pas la catastrophe décisive, ni l'ultime, en tout cas —, cela nous ramène à l'essentiel, à la vie dépouillée des enjeux de pouvoir, au devoir d'être vivants, et de le demeurer, contre tous les pouvoirs ; cela restitue nos existences à nos désirs. Que la vie soit belle ou moche, gaie ou triste — le bonheur est une tout autre question —, elle demeure notre seule vérité. Avec celle — indécrotable utopie — de croire en l'humanité, pour ne pas crever franchement et définitivement de désespoir.

Le problème, sans doute, c'est de continuer à vivre et à croire en la vie, sans le mur pour nous tenir lieu de béquille, ou de colonne vertébrale, une fois que le mur s'est effondré.

Les entraves des certitudes sont à l'œuvre dans nos têtes. C'est d'elles que se nourrissent les vanités, les nôtres, et celles de ceux qui nous mettent dos au mur, carient nos corps pour mieux y enfoncer l'oriflamme de nos défaites. Il me semble si souvent qu'écrire est un acte vaniteux, parce que je ne suis pas — ne suis plus — un militant. Je continue de le faire pour ouvrir, dans ma tête, des sillons aux désirs qui défont les entraves. S'arc-bouter sur ses désirs pour retrouver la force de l'élan, l'énergie nécessaire pour demeurer debout, me paraît être la seule forme de résistance quand tous les destins collectifs ont été salopés par des hommes — mes semblables.

S. A.

Post-It : Rien ne nous complique tant l'existence que de croire si souvent à des choses définitives. Arthur Schnitzler



Noureddine Bechkri Comédien, un métier mais aussi une manière de voir la vie. Cela a commencé au TRC

Blague à part

Veste-gilet-cravate, lunettes, un look général qui lorgne plus le chef de service d'une administration quelconque que le comédien. Noureddine Bechkri n'a pas la tête de l'emploi. Son emploi en a fait pourtant une tête familière désormais et pas seulement à Constantine...

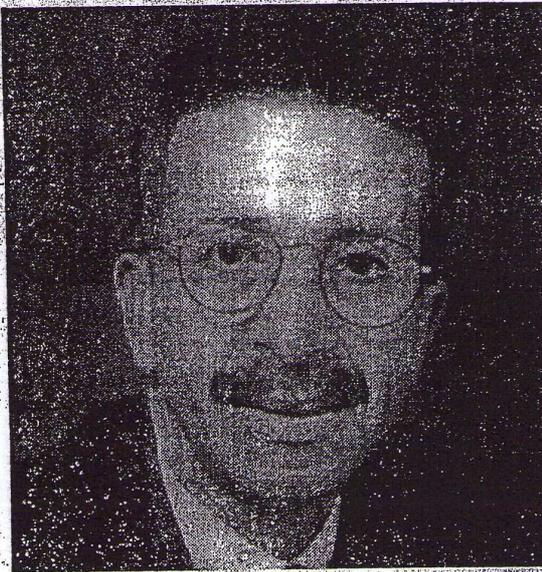
L'antique Renault 4, poussive et cahotante qui se fait une place sur les planades du palais de la culture Malek Haddad, l'entretien qui débute comme une bonne blague de potaches. « Tu ne connais pas la dernière ?... » de dernière en dernière, le lycée Khaznadar, les pions, les prof, le théâtre scolaire, les troupes qui répétaient à l'université populaire, les éducateurs qui, en plus de leur travail d'enseignants, s'impliquaient dans l'action culturelle, alors sous la coupe de la direction de l'éducation. La création du TRC en 1974-75. Le Théâtre régional de Annaba et de Constantine qui était formé dans sa majorité de jeunes comédiens issus de l'INADC, l'Institut des arts dramatiques et chorégraphiques de Bordj El Kiffan : Amar Mohsen, Fellag, Sonia et tant d'autres. « Il fallait cependant renforcer cette troupe par des jeunes amateurs locaux... »

L'annonce faite dans un journal... « Je me suis présenté avec un texte, j'ai passé une audition au théâtre de Annaba : parmi les jurés, il y avait Salim Merabba, Sid Ahmed Agoumi. C'est comme cela que j'ai été recruté en tant que comédien professionnel stagiaire... »

Une année passe, une année de formation, « nous étions en permanence avec des gens formés, diplômés de l'INADC, et cette période aura été comme un stage accéléré... »

Le TRC se détache du TRC. Ce sont désormais deux institutions autonomes et indépendantes, et s'en vient le temps des créations collectives de Constantine. *Hada idjib hada*. « C'était un vrai travail de groupe, on sollicitait des universitaires, des journalistes, des gens de lettres : la ville était vraiment universitaire, le débat existait et le TRC a laissé son empreinte grâce peut-être à tout cet environnement culturel qui était là... Il y a aussi le travail de recherche, les enquêtes effectuées par les comédiens eux-mêmes sur le terrain. Théâtre puisé dans la réalité, il fallait savoir la vie des autres, de la société, celle des bidonvilles dont cette pièce s'inspirait. « J'étais avec Fatima Hellilou en équipe, et dans un bidonville on a remarqué que les gens attendaient la pluie pour faire la réserve d'eau potable, ce qui a donné une réplique inoubliable de la pièce, au moment où l'un des personnages parle en postillonnant, son interlocuteur pense que c'est la pluie et court chercher une bassine en plastique... » Passer le message par le rire, l'humour et ce, jusqu'à l'autodérision. « Même aujourd'hui, les situations les plus catastrophiques peuvent nous amener à en rire quand même, c'est une autre façon de comprendre les choses de la vie... »

Le TRC, peut être à son apogée, ne peut alors être constitué de comédiens uniquement. Passage obligé pour Noureddine Bechkri alors, qui se retrouve à prendre en charge la régie, l'administration artistique. « Ce qui ne m'empêchait pas pour des besoins de distribution de participer de temps à



autre à une création. C'est vrai que sur un plan personnel j'étais un peu frustré ; cela dit, il y a souvent dans les coulisses de très grands rôles que le public ne voit pas... » Deux apparitions quand même, cinématographiques celles-là, dans *Houria* de Sid Ali Mazif et dans *Cri de pierre* de Abderrahmane Bouguerrouh du temps de l'ONCIC. La reprise se fait presque d'elle-même.

Les sketches de *Aassab oua aoutar* du temps de Mohamed Foughali, quelques émissions enfantines produites par la station régionale de Constantine. Et ce jusqu'à la série *Many Many* dont le titre original était *Elli qarib eddib*. Un personnage de facteur, Sayeh El Bostadji. La série connaît un succès auprès des téléspectateurs et tient la route pendant près de cinq années. « C'est là que beaucoup de gens qui ont été surpris pensent que je ne m'occupais que du côté administratif au théâtre. »

Autre direction tout aussi imprévue, l'émission télé « Gasra ». « C'est une émission de caméra cachée traditionnelle, un concept universel. Mais avec Aziz Chouleh, on essaie d'apporter une touche particulière à chaque fois. » Et le piègeur se trouve parfois dans un rôle pas toujours évident. « Il n'est pas aussi facile car ce n'est pas un rôle théâtral que l'on a appris, il faut avoir des capacités de réaction et d'adaptation très vives. Cela dit, avec des moyens techniques ou de maquillage plus importants, on pourrait faire des choses extraordinaires. » Une *gasra* amenant une autre, vingt numéros pour l'instant, et un regain de popularité. « Bien sûr, il y a toujours de mauvaises langues qui diront que j'en fais trop. Disons que je préfère en faire trop plutôt que pas du tout. Je m'implique dans un tas d'activités, j'essaie d'aider telle association sportive ou telle autre à caractère humanitaire ; quand on fait appel à moi, je fais des démarches auprès de sponsors éventuels. J'essaie de me rendre utile avec sincérité, c'est tout. » Autre projet auquel Noureddine participe, l'émission de Ali Aïssaoui à partir de Constantine, « *Sahra masrahia* », une

émission qui parle de théâtre et dont il fait partie au niveau de la coordination artistique. « J'essaie d'être le plus disponible possible, et mon vœu le plus cher serait de voir Constantine plus active avec une politique qui ferait que les efforts des uns et des autres ne soient pas vains. Il faut dire aussi que beaucoup de gens ici ne s'intéressent qu'à leur chaise. »

Une mine plus sérieuse encore et l'aveu de l'attente du grand rôle, ce rôle de composition qui ne s'est pas encore présenté. Et le miroir qui, chaque matin, renvoie cette réalité. « J'ai une tête sérieuse quand je me regarde, j'imagine mal que c'est une tête qui peut faire rire un public. » A grand-peine, la Renault 4 tente de démarrer, le moteur finit par s'emballer avec cette dernière question : « A la maison, ça va ? » « Il y a des hauts et des bas et ça, c'est souvent en fonction du couffin ! » « A propos, tu connais la dernière, celle du couffin qui... »
Chafik Abdenacer



Entretien avec des cadavres (II) Par Sid Ahmed Semiane

Avertissement : toute ressemblance avec une chronique ayant déjà paru hier est fortuite. C'est une illusion réelle de la réalité.

Après Médéa, Bouteflika traverse plusieurs kilomètres de morts pour faire escale à Bilda. Le Président change de vilaya pour aller vers le même drame algérien. Il quitte l'antique ville du vin pour aller vers la ville coloniale des Roses. Du vin, il n'en reste plus que du vinaigre et le mythique « *Tabas Rassou* » (1) qui résiste encore derrière les grilles toujours fermées de son magasin, en haut de la rue Didouche Mourad. Après les couples, va-t-on s'attaquer aux vendeurs de vin ? La question risque d'être débattue prochainement en Conseil des ministres.

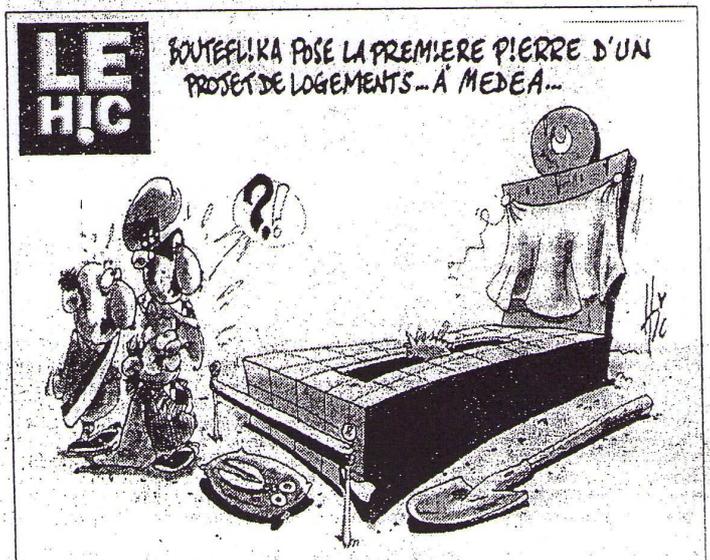
Quant aux roses, il ne reste plus rien. Tous les couples ont été démantelés par la redoutable brigade de mœurs islamique de la Gendarmerie nationale et de la police. A Bilda, la Journée du Président a commencé par une visite touristique à l'ancien cimetière de la ville où une minute de silence fut observée en hommage aux victimes de « la tragédie nationale ». Comme à Médéa.

A 10 h, le Président se dirige vers les champs de « couscous qui ne donnent plus de blé ». Cette visite entre dans le cadre de la privatisation de la révolution agricole où deux minutes de silence furent observées en hommage aux bergers de la Mitidja, tombés au champ d'honneur des oranges destinées à l'exportation. Mais selon Nacer Belhadjoudja, spécialiste du repentir, les oranges, pressées ce jour-là, n'ont pas pu voir les bergers se faire tuer.

A 11 h, le Président se dirige vers la sortie de la ville du côté sud. Et toujours devant les caméras numériques de l'HHC, Bouteflika inaugure la nouvelle route de la mort reliant Médéa à Bilda en vingt minutes, sans excéder les 90 km/h.

Trois minutes de silence furent observées à la mémoire des victimes des faux barrages. Par sécurité, une minute supplémentaire fut observée pour les futures victimes. Toujours comme à Médéa. A midi, le Président n'a pas pu déjeuner. Le cuisinier réquisitionné pour le repas a glissé sur un charnier pourri en faisant ses courses au marché hebdomadaire. Après une bonne sieste, le Président observe une dernière minute de silence en hommage à l'ensemble de ses hommages émouvants qu'il a pu rendre durant toute sa carrière de chef d'Etat. A l'heure où nous mettons sous presse, Bouteflika a déjà quitté la ville. Ici la concorde, à vous la nation.
SAS

(1) *Tabas Rassou* : célèbre vendeur de vin à Alger.



Hana Atallah Au Festival international du cinéma et de la vidéo de Tébessa, il a présenté *Khayalat el Azmina*, sa première création en 35 mm

La caméra et le rameau

Le vieil homme s'allonge sur sa paillasse, refuse le morceau de galette. Un raf de lumière, venu on ne sait d'où, éclaire la mesure d'argile. Sur les murs, les traces de doigts des bâtisseurs, arabesques muettes disant la vie des peuples vivant de la terre. Le vieillard ferme les yeux pour toujours, le corps et l'âme en paix. Il n'est pas pour autant mort, sa femme en est convaincue. Une rumeur silencieuse se répand dans la nuit. Les villageois accourent nombreux, partager l'ultime instant de vie, de celui qui a le respect, la vénération presque de tous. « Cet homme ne peut pas décéder. Je l'ai vu pendant la guerre traverser des champs de mines, secourir les blessés. Toutes ces maudites machines à tuer n'ont pas réussi à lui ôter la vie. Cet homme est un saint... » Au linceul blanc des morts, on lui préfère la litière. Et au cimetière, la vieille femme choisit pour son époux la terre baignée de soleil. Il revient...

Ce film, *Khayalat el azmina* (ombres des temps) projeté lors du dernier Festival international du cinéma et de la vidéo de Tébessa, est l'œuvre du très jeune Hana Atallah, cinéaste palestinien natif de Jérusalem. Yerushalayim de toujours. Un lieu de naissance, 5000 ans d'histoire tourmentée, deux peuples, trois religions. Un héritage que l'enfant de « la ville de la paix » des Sumériens, mais aussi de l'Intifadha jamais apaisée, légue aux silhouettes qui hantent l'histoire. Derrière des lunettes qui accentuent son air d'étudiant studieux, Hana Atallah, Arabe comme cela peut encore se dire, chrétien des sentiers douloureux, parle de son film : « Je me suis inspiré des idées souffles selon lesquelles, à la mort, l'esprit qui reste vivant se libère de l'enveloppe charnelle. » Il faut être du monde, pas dans le monde disent les soufis musulmans. Mais par la voix de Hana Atallah, cette sagesse se défend de tout mysticisme. « Si j'étais soufi, je n'aurais pas tourné ce film. Je voulais simplement dire l'absence de personnalité réelle dans l'actuel monde arabe. » Et de conclure : « La Palestine est au cœur de mes préoccupations. »

Pour Hana Atallah, né en 1977, les sentiers de l'art passent par le Village palestinien, nom du centre culturel d'El Jefna, village natal de son défunt père, à un jet de pierre de Ramallah où il fit le lycée. Le cinéaste en devenant découvre les expressions culturelles populaires de son pays. Il est membre de la troupe de danse populaire/Ed Debka. Trois années durant, il a présidé aux destinées du festival Jour du patrimoine palestinien. A Ramallah, il est responsable du club de cinéma. Ce club organise périodiquement des semaines de films de différents pays : France, Japon, Tunisie, Egypte... Même lorsque dans la cité s'affrontent les pierres de l'intifadha



et les blindés de Tsahal. « Malgré les pillonnages, la colonisation, les privations imposées au peuple palestinien, nous dansons, nous chantons, nous faisons du cinéma. A travers l'art, nous sauvagardons notre identité. » Et pour un enfant de Jérusalem, l'identité prend source aux origines de l'histoire. *Catch the Star*, autre réalisation de Hana Atallah, présentée lors de la visite du pape Jean-Paul II aux territoires occupés, est un panorama des Lieux saints à travers le voyage de la Vierge et du Christ de Nazareth à Bethléem. Yerushalayim, ville de la paix d'avant les religions, monothéistes, Bethléem de la Nativité, se perdent aujourd'hui dans les abysses de la violence à cause d'une religion qui refuse l'autre. Toutes deux appellent pourtant à croire en un même Dieu.

Car depuis 1948, date de la création de l'Etat d'Israël, suite à une décision de l'ONU, le peuple palestinien n'a cessé de subir le martyre. Aujourd'hui plus que jamais, s'affrontent les forces d'occupation et des populations en quête de liberté. Aux obus des blindés israéliens, les enfants de Ramallah répliquent par la pierre.

« Il n'y a pas un seul enfant palestinien qui n'ait pas jeté de pierre contre les soldats d'occupation. Beaucoup d'entre eux ne peuvent pas aller à l'école à cause du bouclage imposé par l'armée israélienne. Les médicaments, la nourriture arrivent difficilement. Les gens ont appris à suivre des chemins de détour, éviter l'armée sioniste pour aller s'approvisionner. A ces ruses s'ajoute la soli-

darité entre les gens », témoigne sur sa propre enfance ce jeune homme plutôt réservé, à la parole mesurée, presque timide.

Comme l'est cet enfant effacé, toujours figuré, mains derrière le dos, pieds nus et vêtements rapiécés, cher au caricaturiste palestinien Najj El Aly assassiné à quelques mètres de son journal en 1987.

Mais l'aura du vieux villageois, une fois de retour parmi les siens, éclairera la maison Palestine. Le rameau d'olivier ne tombe jamais.

Samir Benmalék



Les sales rumeurs du mois d'avril

Par Sid Ahmed Semlane

La rumeur est un bruit qui court plus vite que la vitesse de la lumière et l'ombre de la gâchette de Lucky Luke.

Et comme on fait beaucoup de bruit, il y a autant de rumeurs. C'est tout à fait normal. D'ailleurs, selon une rumeur diffusée par un quotidien national, il y a quelque temps, l'Algérie organisera les Jeux Africains de 2007. Ce n'est qu'une rumeur. Parce que, selon une autre rumeur, en 2007, l'Algérie ne sera plus un pays, mais juste un vague souvenir perdu. Un terrain vague de reminiscences enfouies dans l'histoire vague des Jeux Olympiques. Un vague rappel ballotté entre de vagues images de la victoire de Morcell et celle de Boulmarck. Et comme les souvenirs, surtout s'ils sont vagues, ne peuvent pas encore organiser de jeux, il est préférable de chercher des maintenant un autre pays organisateur susceptible d'exister au-delà de la date de péremption de l'Algérie qui est prévue avant 2007. Mais ce n'est qu'une rumeur.

Selon une autre rumeur, saint Augustin serait algérien. Des indiscretions disent qu'il a voté RND lors des dernières législatives. Bouteflika lors des dernières présidentielles et qu'il a même réussi à avoir un portable GSM grâce à un vague lien de parenté qu'il s'est trouvé avec le chef de service des femmes de ménage du ministère des P. et T. Selon des sources généralement bien informées, saint Augustin soutient en douce Bouteflika dans ses projets de réforme de l'Etat. Après Mouloud Hamrouche, saint Augustin est sûrement le plus éminent spécialiste de la réforme. Il s'agit de la réforme de l'église. Mais ce n'est pas bien grave, saint Augustin est quand même pressenti comme ministre dans le prochain remaniement ministériel.

Autre rumeur toujours, Bouteflika serait Président de la République algérienne démocratique et populaire. Bien sûr. Ce n'est qu'une rumeur. Sinon on l'aurait su.

Selon une autre rumeur encore, des militaires auraient été tués dans une embuscade. Mais ce n'est qu'une rumeur, puisque hier nous en avons aperçu deux qui étaient encore totalement en vie.

Mais que voulez-vous ? Nous sommes un pays de rumeurs.

Et la rumeur est le lot de notre quotidien et celui de tous les autres périodes de la presse privée. All Benhadj va sortir de prison. Le FIS va revenir de sa dissolution et Wafa de sa déconiture. Mais encore une fois, ce ne sont que de sales rumeurs. Voici la dernière rumeur de la semaine : après le refus du ministère de l'Intérieur de donner un agrément au Front démocratique, Ghazali aurait demandé une autorisation au wali d'Alger pour ouvrir un cybercafé républicain en face du Palais du gouvernement. La aussi ce ne sont que des rumeurs. Mais il n'y a jamais de fumée sans feu de forêt.

SAS



DESTITUTION IMMEDIATE DE BOUMAAZA...
NUMERO DEUX DE L'ETAT



Mouloud Mammeri Le chercheur et romancier est mort un 25 février 1988

La force tranquille

Mouloud Mammeri a fini par incarner un symbole pour la génération des Algériens des années post-1980, le symbole de la revendication de l'identité berbère par son substrat intellectuel tant l'homme, l'érudit, possédait cette force tranquille du chercheur qui, pas à pas, a construit les repères essentiels d'une culture fondatrice de l'amazighité en renouvelant dans la diversité des disciplines (sociologie, anthropologie, linguistique, littérature, essais) les contenus et les approches dans un mouvement d'ensemble cohérent.

Ce substrat intellectuel prend sa source des premiers écrits sur le concept d'identité, en 1938, dans la revue marocaine *Aguedal* consacrés à la société berbère. Ses recherches ininterrompues sur le concept de l'identité en général, et de l'identité berbère, en particulier, naîtront des réalités historiques et sociologiques à travers sa trilogie *La Colline oubliée*, *Le Sommeil du juste* et *L'Opium et le Bâton*; romans dans lesquels se profile une identité du terroir déjà en conflit avec l'inévitable acculturation des personnages principaux propulsés hors de la terre natale. Cette trilogie sera suivie de *La Traversée* (1982), le premier roman urbain de Mammeri qui élargit la dimension de l'identité aux confins du Sud algérien auquel il a consacré *l'Ahellil du Gourara*, une étude ethnomusicologique sur ce chant traditionnel que symbolise, dans ce roman, l'âne Ba Salem qui répond de loin en loin à Si Mohand U Mhand auquel, pour la première fois, Mammeri a conçu l'un des recueils de poèmes les plus exhaustifs après Boulifa et Mouloud Feraoun. Cette interpénétration entre le roman et le recueil de poésies sauvées de l'oralité dans la lignée des transmetteurs connaîtra une autre dimension dans cette quête savante de l'identité, en ses éléments fondateurs et en ses interrogations essentielles : la linguistique. En effet, dès 1974, suite aux *Isefra* de Si Mohand (Maspéro, 1969) auquel il fallait une base transcriptive, Mammeri élabore *La Grammaire kabyle* entièrement rédigée en berbère pour ensuite être



traduite en langue française. Cet alphabet gréco-latin qui lui est propre, même s'il tient, pour une large part, des premiers transcrits berbères, comme Si Saïd Boulifa, Hanoteau et les travaux menés par les Pères blancs du Centre de documentation de Fort national (Larbâa Nath Irathèn) dont il ne reste plus rien aujourd'hui, deviendra tumaârit (le genre de transcription élaboré par Mammeri) toujours de rigueur dans les concours annuels organisés par la Fédération des associations culturelles qui a institué un prix portant son nom aux écrivains en herbe de culture amazighe. L'homme de lettres, l'anthropologue, ne s'arrêtera pas au formalisme linguistique ni à la fiction romanesque. L'espace identitaire dans lequel se déploie son érudition convoque le genre ardu, l'essai à caractère anthropologique. *Poèmes kabyles anciens* qui sera l'interdit de conférence à l'université de Tizi Ouzou en 1980 et *Yennâ ya Cheikh Mohand*. Dans le premier recueil, il offre une vision critique et

dynamique du rôle de la socio-anthropologie. Il relève, avec pertinence, le caractère figé que la science coloniale avait sur l'identité autochtone en « réduisant les poèmes à des feuilles mortes ». Dans ses entretiens avec Pierre Bourdieu, *Du bon usage de l'ethnologie*, il considère que seul le regard de l'autochtone sur soi est pertinent dans cette science qui a longtemps servi d'alibi colonial, considérant la société algérienne dans son état de « soumission ». L'esprit Mammeri est cette rencontre des disciplines littéraire, linguistique et anthropologique qui s'interpénètrent dans une même sphère identitaire hors de ses étroites géographies et idéologiques.

Rachid Mokhtar



Entretien avec des cadavres

Par Sid Ahmed Semiane

Bouteflika fait escale à Médéa. Vaste programme de travail pour le Président. La journée a commencé par une visite touristique à l'ancien cimetière où une minute de silence fut observée en hommage aux nouvelles victimes de « la tragédie nationale ». A 10 h, le Président se dirige vers l'usine de la vieille ville pour une visite de travail entrant dans le cadre de la privatisation des entreprises où deux minutes de silence furent observées en hommage aux machines endommagées lors d'un incendie criminel. Selon Salima Tlemçani, journaliste spécialiste des Polo rouges, l'incendie a été provoqué par inadvertance due à l'étourderie de Benhadjar, au moment où il tentait par conviction religieuse de mettre le feu à une allumette suédoise. Mais conformément aux techniques de *zaouâd el moutââ*,

A 11 h, le Président se dirige vers la sortie de la ville du côté ouest. Devant les caméras numériques de l'HIC, Bouteflika inaugure la nouvelle route de la mort reliant Bilda à Médéa en vingt minutes, sans excéder les 90 km/h. Mais selon un témoinage trouvé dans la boîte noire d'un ancien repenti qui n'a pas eu le temps d'accomplir entièrement son repenti, on peut traverser la route en moins de vingt minutes si l'on a l'occasion de croiser les hommes de Benatcha.

Trois minutes de silence furent observées au niveau de cette route à la mémoire des anciennes victimes des faux barrages. Par prudence, une minute de silence supplémentaire fut observée pour les prochaines victimes qui ne manqueront certainement pas de périr sur cette route fraîchement inaugurée. A midi, il est temps de déjeuner. Bouteflika est invité à manger un couscous local. Mais avant la première cuillère, une autre minute de silence fut observée en hommage à *Khalti Houria*, sauvagement décapitée après avoir été gentiment violée. *Khalti Houria* a eu juste le temps de rouler le couscous que mange goûteusement le Président de la République avant de mourir en criant *Tahiyâ El Djazair*.

A 15 h, après une bonne sieste, le Président demande enfin de rencontrer la population de Médéa. Les autorités régionales, le dirigeant vers le cimetière une seconde fois, où cinq minutes de silence furent observées en hommage à la population qui a succombé à ses blessures avant l'arrivée du Président et des premiers soins. A l'entrée du cimetière, Bouteflika a été chaleureusement accueilli par le doyen des morts, assassiné en 1992, deux minutes avant l'interruption du processus électoral. Après un discours d'une heure et demie, le Président fut fortement ovationné par l'ensemble des cadavres. Ici Médéa, à vous la concorde. SAS.

Repères

Né le 28 décembre 1917, décédé en février 1989 victime d'un accident de circulation sur la route de Oujda où il avait participé à un colloque sur la culture amazighe. 1938 : publication d'une série d'articles sur la société berbère dans la revue marocaine *Aguedal*. 1940 : Démobilisation du front de la Seconde Guerre mondiale. Il poursuit ses études entamées au Maroc au lycée Louis-Gouraud à l'ex-lycée Bugeaud (Emir Abdelkader) et prépare l'école normale supérieure. 1947 : Enseignant à Médéa puis à Ben Aknoun (Alger) après avoir réussi le professorat de lettres. 1952 : Publication de *La*

Colline oubliée chez Plon. 1953 : Prix des Quatre Jurés. 1955 : Publication du *Sommeil du juste* (Plon). 1957 : Ciblé par l'armée coloniale, il se réfugie au Maroc. 1965 : *L'Opium et le Bâton* (SNEI). 1969-1980 : Il dirige le Centre national de recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnologiques, le CRAPE. Il publie *Les Isefra* de Si Mohand et élabore un lexique en tamazight : *Amawal*. Il crée, parallèlement, la revue *Lybica*, un bulletin scientifique daté de 1953, auquel il donne une orientation scientifique. 1974 : Il élabore sa grammaire berbère qui sera réédité

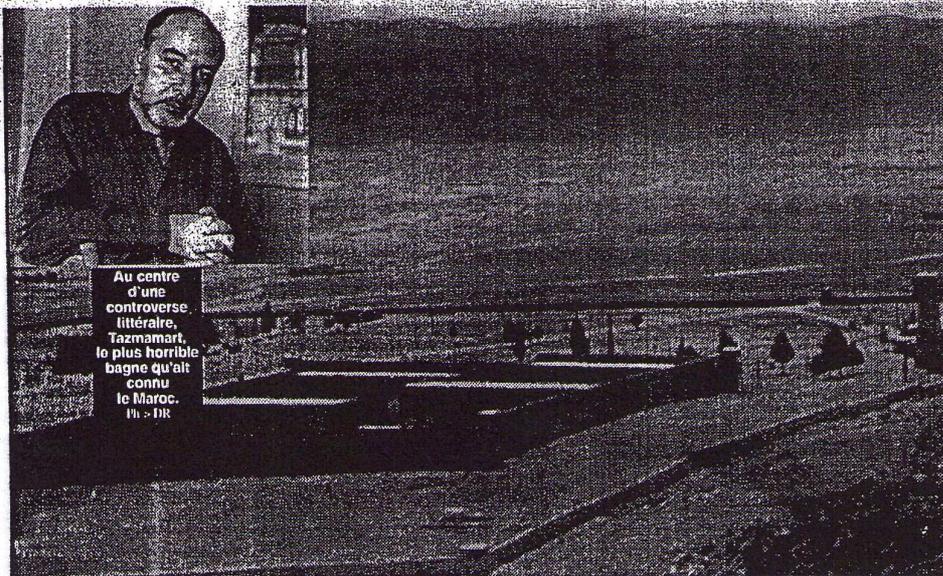
chez Bouchène en 1992. 1980 : Parution de *Poèmes kabyles anciens* à l'origine du Printemps berbère de Kabylie. 1982 : Il fonde à Paris le Centre d'études et de recherches amazighes, le CEDAM, et crée la célèbre revue *Awal*. 1988 : Il reçoit le titre de docteur Honoris Causa à l'université de la Sorbonne, à Paris. Avant sa mort accidentelle, il accorde un long entretien à Tahar Djaout sur l'écrivain comme espace identitaire. 1991 : Création du prix annuel Mouloud Mammeri par la Fédération des associations culturelles.



Actu

Neuf années après sa fermeture par « la grâce royale », le tristement célèbre bagne de Tazmamart, au Maroc, s'est retrouvé au devant de la scène littéraire et politique

Ben Jelloun au centre d'une polémique



Au centre d'une controverse littéraire, Tazmamart, le plus horrible bagne qu'ait connu le Maroc.
M. - DR

Neuft années après sa fermeture par « la grâce royale », le tristement célèbre bagne de Tazmamart, au Maroc, s'est retrouvé au devant de la scène littéraire et politique. Au départ de cette polémique, un écrivain marocain, Tahar Ben Jelloun, auteur de *Cette aveuglante absence de lumière*, roman paru aux éditions du Seuil en janvier 2001. Pour élaborer ce livre, l'écrivain, lauréat du prix Goncourt 1987 pour *La Nuit sacrée*, raconte le calvaire vécu par un ancien officier des Forces armées royales depuis l'attentat de Skhirat, Aziz Binebine. Ce jour-là, le 10 juillet 1971, cet élève officier avait fait irruption, avec ses camarades de promotion, au palais royal où le souverain Hassan II était ses 42 ans. Des dizaines d'invités seront abattus.

Le roi s'en sort indemne. Les officiers, mêlés de près ou de loin à ce putsch manqué, échoueront au bagne de Tazmamart. Aziz Binebine a eu le malheur de se trouver dans la mêlée. Commenceront alors pour lui et pour tous ses compagnons d'infortune les affres d'une vie de bagnard. Et à l'auteur de *L'Enfant de sable* de trouver matière à roman en s'inspirant de la vie de prisonnier de Aziz Binebine qui n'aurait accepté d'apporter sa collaboration qu'après les « harcèlements » de l'écrivain. « J'ai toujours refusé d'écrire au sujet de cette partie de ma vie pour des raisons qui me sont personnelles » et de poursuivre en s'adressant à l'AFP : « L'essentiel est que Ben Jelloun assume l'entière responsabilité de son roman et qu'il ne dise pas que c'est moi ou ma famille qui lui avions demandé d'écrire (...) C'est à cette condition-là que j'ai accepté de collaborer avec Ben Jelloun qui a fait preuve de malhonnêteté intellectuelle. »

De son côté, l'écrivain s'est dit surpris par la teneur de la lettre que lui a adressée l'ancien détenu. Dans un texte paru dans *Libération*, un quotidien marocain, il a tenu à préciser : « Je suis sidéré par tant de contrevérités ; mais je refuse de polémiquer avec Aziz parce que je continue malgré tout à avoir pour lui de l'estime et

du respect. ». Toujours selon l'auteur, Binebine se serait dit satisfait du livre et qu'il l'aurait trouvé « impeccable », après l'avoir lu d'un seul trait.

Au centre de cette controverse littéraire, Tazmamart, le plus horrible bagne qu'ait connu le royaume chérifien.

Officiellement inexistante, jusqu'en 1992, cette prison-mouroir a constitué un grand mystère. D'ailleurs elle ne figure sur aucune carte. Il fut un temps où la simple évocation de ce lieu était considérée comme une trahison. Au début, cet édifice, dont les travaux ont commencé en 1971, était destiné à abriter des soutes pour stocker les munitions de guerre. Mais c'était compter sans le coup d'Etat du palais de Skhirat. L'armurerie change alors de vocation et se transforme en une forteresse constituée de 60 cellules de 2,5 m sur 3 pour 1,5 m de hauteur chacune. Les auteurs du renversement royal y seront transférés en 1973. Seuls vingt-huit miraculés en sortiront vivants, après dix-huit années de totale obscurité. Les infortunés prisonniers ne voyaient la lumière du jour qu'à l'occasion de l'enterrement d'un des leurs !

C'est cette vie que narre Tahar Ben Jelloun dans *Cette aveuglante absence de lumière* qui commence par cette phrase qui appelle à la lecture : « Longtemps j'ai cherché la pierre noire qui purifie l'âme de la mort. »

Si le talent de l'écrivain marocain n'a jamais démenti, reste la polémique autour de l'accord ou non de Binebine, sur le silence de Ben Jelloun pendant ces années de plomb, sur l'ombre qu'il a faite à un autre roman œuvre d'un survivant du bagne Tazmamart, cellule 10, d'Ahmed Marzouki. Ce dernier, n'était l'avance prise par le roman du très célèbre Ben Jelloun, aurait eu plus d'écho, car authentique. Marzouki n'a pas manqué de dénoncer « l'attitude empressée » de Ben Jelloun, lequel est resté, selon lui, « silencieux toutes ces années bien que protégé ».

Mais au-delà de ces polémiques, reste la blessure humaine. C'est dans la torture et le sang que réside le malheur, le vrai. Les anciens détenus de Tazmamart ont, à

l'occasion d'un « pèlerinage » au lieu maudit effectué en octobre dernier, bravé leur peur. Ceux qui n'ont pas résisté à la torture de la séquestration ont été représentés par leurs familles. Pas moins de six autocars et plus de trente voitures ont fait le déplacement jusqu'à Tazmamart, situés à 60 km d'Errachidia dans le désert marocain, en réponse à l'appel de Forum Vérité et Justice, une ONG marocaine présidée par Driss Benzekri. Cette organisation demandée à ce que toute la lumière soit faite sur les détenus disparus et que soient jugés les responsables de cette séquestration. Bien qu'invités à prendre part à cette œuvre de mémoire, les membres du gouvernement, ainsi que certains responsables de partis politiques, ont décliné l'invitation. Cependant, certaines personnalités ont marqué leur présence : Aziz Binebine, Ahmed Marzouki, Malika Oufkir et Raouf Oufkir. Un devoir de mémoire indispensable. Pour que l'horreur ne se reproduise jamais.

Samir Benmalek



Dernier bulletin d'information avant le prochain

Par Sid Ahmed Semlane

Bonjour et bienvenue sur la chaîne des Informations publiques de la République algérienne démocratique et populaire, de la nation des droits de l'Homme, des généraux et de Rezzag-Bara.

Désormais nous le savons. Kabila a réellement rendu l'âme. Il a glissé sur la gâchette de son garde du corps, armé d'un vieux pistolet à eau, oublié dans la cave d'une caserne par des colons belges.

Entre-temps, George W. Bush a prêté serment en promettant de ne pas faire de parjures, d'être fidèle à la lettre de son épouse et à l'esprit de la Constitution américaine (ou l'inverse), en évitant — si possible — de faire gâchette avec ses stagiaires au moment où il bombarde les enfants irakiens ou une toute autre partie du globe. Ça peut faire mauvais genre. Comme citoyen américain, Bill Clinton s'en va fumer les cigares sans les lèvres mouillées de Monica, en soufflant, sans les caméras de CNN, dans son saxo alto.

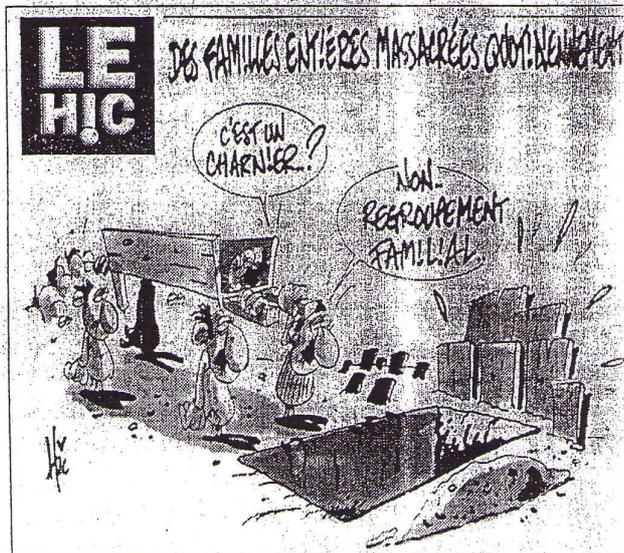
Une première dans l'histoire du rallye. Une femme gagne le Paris-Dakar. Qu'en pensent les repentis ? Est-ce une hérésie ? Faut-il brûler la gagnante sur son podium ? Faut-il revoir le classement général ou refaire la course en interdisant aux femmes d'y participer ? Qu'en pense Bouteflika ? Que prévoit le code de la famille pour les femmes qui gagnent les courses ?

Ne ratez pas notre reportage, conçu et réalisé par les services de la Présidence sous le haut patronage du rédacteur en chef de l'APS.

En France, un nouveau débat secoue la société : faut-il libérer Papon ? Est-il trop vieux pour mourir en prison ? La France s'invente des débats tous les jours.

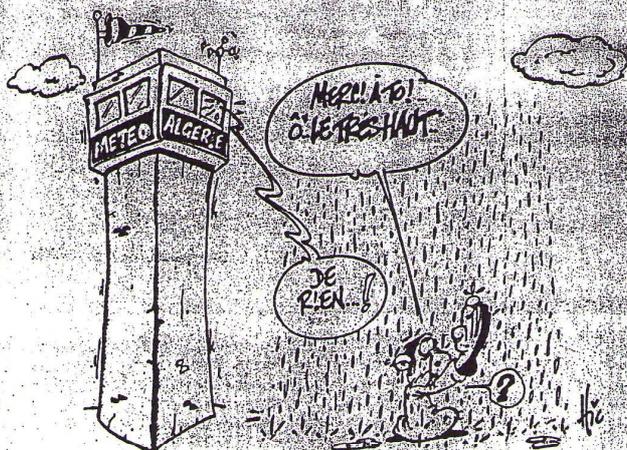
Pauvre pays ! En Algérie, rien à signaler du côté de Médée. Pas de problème à Chlef. Dormez la bouche fermée. La concorde nationale veille sur vous avec une main de fer. Bonne nuit ! A demain, si vous êtes toujours en vie !

SAS



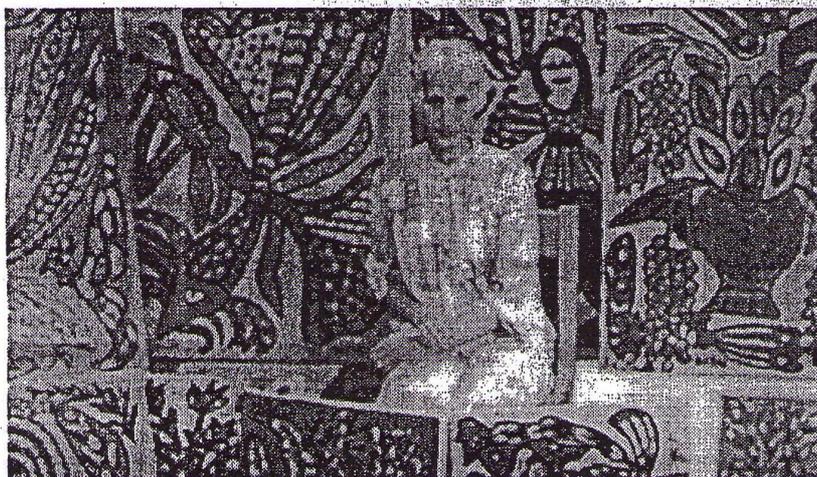
**LE
HIC**

DE LA PLUIE APRÈS LA PRIÈRE DE L'ISTISKA



Il y a trois ans, l'artiste décédait

Baya et la rêverie des roses



Elle s'appelle Fatma Haddad, plus connue sous le prénom de Baya. Une frêle silhouette longiligne qui ne se départit jamais de son foulard. Un petit bôut de femme modeste et généreuse. Une peintre d'instinct et non de raison, une artiste dénuée de toutes considérations marchandes. Elle voit le jour en 1931, à Bordj El Kiffan, dans la banlieue d'Alger. Elle décède le 9 novembre 1998. Elle connut un destin joué au hasard des dés. L'Alger de sa naissance, encore ruisselant du charme des jardins, des fruits, des lumières et de couleurs indemnes et intactes des profanations. Vers Bordj El Kiffan, qui s'appelait à l'époque Fort-de-l'Eau, se jouera une première fois son sort. Les lumières marines se fondaient avec les grandes plantations potagères et les vergers croulant sous les fruits. Retour de la chasse. C'était le nom du lieu dit par lequel on accédait à ce Fort-de-l'Eau, tranquille bourgade à poisson où les amours, toutes les amours des yeux s'épanouissaient. Baya y est orpheline à cinq et se retrouve dans la tendresse de Marguerite Camina. Là sa vie bifurque et elle côtoie

l'établissement français. Son goût affirmé pour la peinture et la poterie est stimulé par l'intérêt et l'encouragement de ses parents adoptifs. Ses premières œuvres éveillent l'intérêt de Aimé Maeght, de passage à Alger. De rivage en bateau, sa vie erra vers Paris. En 1947, Baya expose dans sa galerie, une exposition dont le catalogue sera préfacé par André Breton... Elle a alors 16 ans. Son séjour à Vallauris est une rencontre avec Picasso et des amis dans les univers de l'art et de la littérature. Son mariage, en 1953, avec El Hadj Mahieddine El Mahfoud signe le début d'une halte, d'un renoncement qui durera huit longues années. Une union qui lui ouvrira aussi les portes de la musique andalouse. Des instruments de musique qui feront désormais partie de ses jardins d'Eden, entre les mains de ses hours.

Elle retenait de son enfance d'Algerie un sens des couleurs et des jardins. Quand elle saisira le crayon, le pinceau ou tout simplement ses rêves, elle mettra sur toile des femmes semblables à des lianes. Souples et irrêelles, images sorties d'un patio andalou, encore sous les

parfums non des fleurs mais des herbes, des verdure, des lumières méditerranéennes. Déjà Baya à son premier coup de pinceau venait d'achever ses tourments. Elle restera dans cette rêverie des roses. Breton subjugué par ce retour de l'âme vers une primitive, ou plutôt primordiale nostalgie de la vie sans frontière, entre végétal et humanité dira d'elle qu'elle fait de la peinture naïve. Mais le vieux routier de l'art ne voulait certainement pas dire une peinture naïve. La naïveté en art ressemble aux obsessions de Picasso qui l'a connu et qui écrivait : « Je cherche désespérément à dessiner comme un enfant. » Le primordial de l'art est dans cette enfance. Non seulement des traits et de la fraîcheur des couleurs vertes en général que Baya nous prodigue. Avec générosité. Dans ses œuvres, elle ne s'exprime pas, elle habite. Et désormais depuis cette première exposition elle nous invitera, à chaque tableau, à visiter sa demeure. Celle de nos âmes encore prises aux mémoires premières.

M. Bouhamidi / Y. B.

tag **crise** tag

L'ennui du vendredi

Par Sid Ahmed Semlani



« Salat el Istisakâ ». Le mot n'a presque pas d'équivalent dans les autres langues. Une traduction littérale donnerait approximativement ceci : prière de la pluie ou plutôt celle de l'arrosage.

En novembre 2001, des mosquées d'Etat organisent encore des rassemblements râloux pour implorer un ciel capricieux à être plus clément envers les créatures vulnérables que nous sommes. Hormis une tribu de l'ancienne Tasmanie aborigène (remarquablement citée dans le dernier roman d'Anouar Benmalek), hormis des peuplades disséminées par l'expansion prédatrice du colon blanc et vivant encore dans une ignorance crasse, indépendamment de deux ou trois vieilles croyances stupides constamment à l'ordre du jour dans la grande Inde de Gandhi, nous sommes certainement les derniers hommes sur terre à croire qu'une supplique collective peut arriver à bout d'une sécheresse.

Tous les manuels scolaires de la maternelle à la terminale expliquent pourtant le processus qui aboutit à la pluie. Ça va de la condensation des nuages jusqu'à l'apparition des premières gouttelettes d'eau.

La science a tellement avancé qu'il existe des machines pour provoquer la pluie artificiellement sur un espace limité. Naturellement.

Mais bon, quand on sait qu'un Président s'est présenté sous l'aile protectrice d'une zaouïa, on apprend vite à relativiser les choses. Avec la bénédiction des zaouïas, le sponsor de l'armée, et la fraude de l'administration, Bouteflika est aujourd'hui Président.

Après « salat el Istisakâ », la pluie est de retour. Questions : vu qu'il est scientifiquement prouvé qu'il n'y a aucun lien de causalité entre la prière et la pluie, qui des zaouïas ou de l'armée ont le plus contribué à l'élection de Bouteflika ? Qui des saints ou des chefs de la Sécurité militaire ont réussi à nous imposer Bouteflika ?

Ne répondez surtout pas à ces questions. Elles sont le contrecoup inévitable de l'ennui existentiel d'un vendredi comme les autres. Merci de votre compréhension. A demain. SAS

Six Tunisiens portent plainte en France pour tortures dans leur pays

Une plainte devant la justice française vient d'être déposée par six militants tunisiens des droits de l'Homme « torturés dans leur pays » contre leurs tortionnaires qui se rendent régulièrement en France. Cette première plainte en France de victimes tunisiennes contre des membres de l'appareil d'Etat tunisien pour « tortures » a été présentée hier au cours d'une conférence de presse par M. William Bourdon, au siège de Reporters sans frontières (RSF) à Paris, et en présence de plusieurs opposants venus de Tunisie, dont le journaliste Taoufik Ben Brik. « La plainte a été déposée le 7 novembre auprès du procureur de la République de Paris par six victimes tunisiennes de tortures dans leur pays. Nous avons dressé une liste d'une quarantaine de tortionnaires identifiés qui se rendent très régulièrement en France », a annoncé l'avocat. Cette action en justice est soutenue par la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH), Amnesty International et Human Rights Watch (HRW). Cette plainte « est fondée sur le principe de compétence universelle prévu par la Convention contre la torture de Genève de 1984, directement applicable par le juge français », quels que soient la nationalité des auteurs et des victimes et le lieu où les crimes ont été commis », a précisé l'avocat. AFP

Bris de Glace

PAR FODIL MEZALI

Le Président dans les événements

L'ANP A-T-ELLE UN JOUKOV ?

Le Président de la République est de nouveau sur le terrain. De Laghouat à Biskra, en passant par El Oued et Ghardaïa, des inaugurations d'équipements collectifs par-ci, des rencontres avec la population et des notables de la région par-là et des déclarations dont celle qui revenait le plus : « Il n'y a pas de différend entre l'institution militaire et moi. » Si on admet que la virée dans le Sud rappelle plutôt l'initiative du pompier sommé de prévenir d'urgence d'autres foyers de feu, l'obligation de souligner sans cesse les bons rapports entre le Président et l'armée explique, ne serait-ce qu'en ce moment précis, l'incapacité de l'un à gouverner sans l'appui de l'autre. Des observateurs rélevant, pourtant, que bien des fois le Président a eu à montrer du doigt quelques secteurs de la haute hiérarchie militaire, lui dont l'arrivée au pouvoir ne se serait réalisée si « les plus muets » de la grande muette n'avaient consenti de « rouler » comme autrefois, pour élire Zeroual et créer le RND. Pourquoi, alors, concède-t-il la douceur de l'embrassade avant même que ne prenne fin la douleur de la « gifle » ? Il y a près de cinquante ans déjà, Krouchtchev, qui ne supportait plus d'être obligé de rendre un quelconque compte à ceux qui l'ont porté au pouvoir, décida soudain d'« abattre » le plus célèbre d'entre eux, le maréchal Joukov grâce auquel il avait éliminé Beria et les stalinien entre 1953 et 1957. L'ex-ministre de la Défense prenait en fait du « poids » dans l'armée et la société, lui le héros de la bataille de Berlin dont le respect était tel que la légende disait : « Quand Joukov passe, même les avions en l'air se mettent au garde-à-vous. »

La renommée du maréchal était ainsi devenue telle que Krouchtchev, pour éviter tout risque de s'effacer, devait absolument l'effacer.

Dans son livre *Et la désintégration commence*, Hélène Carrère d'Encausse écrivait : « Tous les historiens savent que rien n'est plus pesant à l'homme d'Etat que la reconnaissance. » Les Algériens commencent à connaître leur chef d'Etat et lui son Joukov. Ils ne sauront qui est Bouteflika que lorsqu'il aura dévoué le nom de son ennemi. Encore faut-il que l'ANP ait un Joukov.

AVANT-HIER,

LA MARCHÉ RÉPRIMÉE

L'arrivée de Zeroual au pouvoir avait habitué les Algériens, aux coups de matraque quand des partis politiques ou des associations tentaient une quelconque marche. Celle des parlementaires dénonçant la fraude électorale en est l'illustration. C'est pourquoi on ne comprendrait plus que le FFS et le RCD, le premier pour avoir tout le temps réclamé « l'intervention étrangère » et le second pour être subrepticement « passé du pouvoir à l'opposition », eussent marché entre le 1^{er} Mai et la place des Martyrs sans autorisation et sans avoir à subir la hargne policière. Et on aurait longtemps crié que la parole eut pris enfin le dessus sur la force si, cette fois à l'appel d'une coordination d'associations, la marche à laquelle ont pris part des personnalités et les leaders du MDS et du RCD n'avait été réprimée avec une ferocité rarement égalée. Mais de quel le pouvoir pouvait-il avoir peur cette fois-ci ? Les marcheurs de jeudi dernier étaient-ils moins civilisés que ceux

de tous les autres jeudis ? Il est pourtant vrai que face à l'usage de la force, graves précédents ayant atteint El Hachemi Cherif, le commandant Azzedine et Saïd Sadi, les manifestants répondaient en scandant : « Djazaïr horra démocratia ! ». Le Betchine ou le Raspoutine qui a inspiré aux autorités l'emploi de la force prouve qu'au sommet l'esprit de l'arrière a supplanté l'esprit de l'avant. Pour que s'éternise l'Algérie qui recule.

OUI, DES BALLE EXPLOSIVES

On se serait probablement auto-censuré sur l'histoire des balles explosives si les chaînes de télévision étrangères n'avaient montré un responsable des droits de l'Homme exhibant, à Tizi Ouzou même, le reste de ce type de balles utilisées contre les manifestants. Je ne savais, auparavant, qu'un commandement de la gendarmerie déclarant n'avoir jamais disposé de balles explosives ou du chirurgien des urgences de l'hôpital de Tizi Ouzou expliquant, clichés de radios à l'appui, la différence entre une balle normale et l'explosive était en train de dire la vérité. Maintenant on en est nettement mieux édifié, et on le serait davantage si Mohand Issad renvoyait ses enquêteurs discuter moins avec le directeur et le chef du conseil scientifique qu'avec le chirurgien et des assistants du service des urgences qui, eux, dit-on sur place, livrent des preuves plutôt que de servir du thé. C'est pourquoi le sentiment populaire est le même à l'égard des gendarmes qu'à celui des membres de la commission. Pire que ça, la haine contre les premiers est aussi commune que le respect pour les seconds est rare.

F. M.



Le pouvoir s'adresse aux marcheurs

Par Sid Ahmed Semlane

Le pouvoir assassin : arrêtez-vous ! Win rayhin ? Vous allez où comme ça ? Anigher Akka ?

Les marcheurs : on veut marcher. Le pouvoir assassin : mais pour aller où ? Et pourquoi voulez-vous marcher encore ? N'êtes-vous pas fatigués ? Allez, rentrez chez vous ! Prenez un bon bain chaud, regardez la télévision, mangez un peu de légumes frais, préparez une tisane, lisez L'Expression, méditez les sages prophéties de cheikh Fattani et vous verrez que tout ira mieux... Allez, rentrez chez vous maintenant !

Les marcheurs : on ne veut pas rentrer chez nous. Ruis il n'y a même d'eau pour prendre un bain.

Le pouvoir assassin : SVP ! ne parlez pas tous en même temps, ça fait débat démocratique dans une société libérée. Respectez nos constantes.

Les marcheurs : justement, on veut marcher pour aller vers la démocratie ! Le pouvoir assassin : le prochain qui répète ce mot sera fusillé sans sommation avec une balle perdue qui traversera une plaque de signalisation avant de toucher inévitablement par inadvertance une partie sensible de son cerveau. Attention à ce que vous dites. Ici, hormis les balles explosives, rien ne sera retenu contre vous.

Les marcheurs : c'est une menace ? Le pouvoir assassin : non, un conseil. Les marcheurs : pas besoin de vos conseils. On veut marcher quand même. Et on marchera.

Le pouvoir assassin : personne ne franchira le cordon de sécurité tant que Bouteflika, le général Békirk, le général Lamari, HHC, Larbi Boukheir et Loana ne sortent pas du Loft.

SAS

Ligue tunisienne des droits de l'Homme Le procès en appel renvoyé au 14 juin

La Cour d'appel de Tunis a annoncé jeudi avoir suspendu ses délibérations sur la Ligue tunisienne de défense des droits de l'Homme (LTDH) et renvoyé une nouvelle fois l'affaire pour le 14 juin prochain. A titre de rappel, le tribunal de première instance de Tunis avait prononcé, le 12 février dernier, l'annulation des résultats du cinquième congrès électif, tenu les 28 et 29 octobre 2000. Le cinquième congrès a vu l'arrivée à la tête de la LTDH d'une direction indépendante du pouvoir tunisien. Quatre candidats malheureux, accusés d'être « manipulés » par ce dernier, ont alors traduit en justice la nouvelle direction. Car, selon eux, le cinquième congrès a été entaché de vice de procédure. Les avocats de la LTDH ont fait appel de ce jugement. Le renvoi du procès en appel a suscité l'étonnement « de la LTDH qui estime, dans une déclaration transmise à l'AFP, que la décision intervenue jeudi « traduit une volonté délibérée de faire traîner l'affaire afin

de gagner du temps ». La LTDH « regrette la persistance manifestée par le pouvoir à instrumentaliser l'appareil judiciaire dans un dossier à caractère politique ». Le renvoi décidé par la Cour d'appel a été motivé par la nécessité pour la LTDH de lui fournir d'ici la prochaine audience une copie des statuts de la Ligue en vigueur lors de son Cinquième congrès d'octobre 2000. Or, selon les avocats, le document demandé est celui-là même sur lequel s'est basé le jugement de première instance, le 12 février dernier, pour annuler le congrès et suspendre les activités de la LTDH. Selon des sources citées par l'AFP, la procédure de suspension des délibérations a été engagée par la Cour d'appel afin de parvenir à « un arrangement à l'amiable ». « Nous essayons d'arriver à une entente pour dépasser ensemble la crise », a indiqué sous le couvert de l'anonymat un des principaux protagonistes.

A. H.



SALD SAD! MALMENÉ LORS DE LA MARCHÉ.



A quand les remboursements ?

Que signifie encore être un Algérien ? Peut-être rien ou si peu de chose. Mais la question est là, inopinément, indépendamment des sentiments nationalistes des militants zélés du FLN et du RND qui préparent les prochaines élections.

Être Algérien, c'est un peu perdre au football devant la plus mauvaise équipe inter-quartiers des favelas du Brésil ou d'un gourbi à Nouakchott.

C'est se dire que demain est un autre jour avant de se rendre compte que le général Attalia ou un autre général a organisé une conférence de presse et que l'ensemble des journaux n'a pas manqué l'évènement en lui consacrant plusieurs articles dans les pages nation.

Être Algérien, c'est regarder loin en pensant aller ailleurs avant le prochain discours de Bouteflika.

Être Algérien c'est pleurer parce que l'on ne se rappelle plus la dernière fois où l'on a été heureux jusqu'à l'aube.

Être Algérien, c'est éviter les balles dans son sommeil.

C'est fuir les gendarmes dans son lit de mort, c'est chercher sa route au fond de sa tombe.

Être Algérien, c'est aimer en silence en se méfiant des micros cachés dans les forêts. C'est vouloir être soi-même sans jamais y parvenir.

C'est être debout avant de mourir d'ennui dans un nuage de gaz lacrymogène

Être Algérien, c'est passer du suicide individuel au suicide collectif en demandant aux médecins légistes l'heure exacte de notre propre assassinat par balles explosives tirées dans le dos.

C'est essayer de parler sa langue sans qu'aucune police ne s'y oppose.

Être Algérien, c'est vivre caché sans réussir à être heureux.

Mais attention au piège, être Algérien n'est pas une nationalité. Ce n'est même pas une identité. C'est un travail à temps plein pour lequel nous ne sommes pas encore payés. C'est une maladie dangereuse dont personne ne s'est jamais relevé.

Dernier avertissement : être Algérien n'est toujours pas remboursé par la Sécurité Sociale.

09/12/2001

Vous avez tout le week- end pour deviner lequel. Les meilleures réponses gagneront un séjour à la mer, du bon côté du mur.

24/07/2002

Pour vivre comme le peuple

« Des femmes, des hommes, des enfants en sont presque venus aux mains pour pouvoir s'approvisionner en eau. »
(LE SOIR D'ALGERIE)

Nouvelle proposition de sortie de crise : au lieu d'envoyer nos dirigeants criminellement incompétents au TPI, passer le restant de leur vie en compagnie de leur homologue Milosevic, le peuple a décidé à l'unanimité moins une voix (celle de Mazouni*) de les condamner à vivre dans la peau d'un Algérien biodégradable qui survit au jour le jour au cauchemar sans fin d'un pays en putréfaction finale. Dans le désordre, la première liste des élus du peuple condamnés à vivre à perpétuité, conformément à la vie quotidienne de la population civile :

- 1- N'ayant jamais eu à souffrir d'un manque de liquide, Larbi Belkheir est condamné à vivre avec des jerricans d'eau qui lui seront greffés sur les deux mains. L'actuel chef de cabinet à la Présidence de la République est tenu de rester debout pour le restant de sa vie devant un robinet d'arrêt inanimé et attendre l'arrivée de ce liquide nécessaire à la survie de l'être humain. Pour les week-ends, Larbi Belkheir est tenu de descendre en ville attendre l'arrivée des camions-citernes afin de participer activement à la bousculade humiliante pour s'approvisionner en eau
- 2- L'ensemble des ministres des Transports sera condamné à vivre une nouvelle version du mythe de Sisyphe. Ils sont tenus de se mettre à une station de taxi tout à fait à l'arrière d'une queue sans fin et d'attendre leur tour pour rentrer chez eux. Mais à chaque fois que leur tour arrive, au lieu de prendre le taxi, ils seront obligés de revenir à l'arrière de la queue attendre pour l'éternité le prochain taxi qu'ils ne prendront pas. Le week-end, les ministres seront obligés de faire le tour de la capitale dans les transports en commun, dans un J5, pour demander des excuses à haute voix au peuple.

- 3- Le ministre de l'Intérieur sera obligé de vivre quotidiennement les humiliations de la police et de la gendarmerie en se présentant chaque matin au commissariat le plus proche pour inhaler une grenade lacrymogène avant chaque repas. Pour prendre ses douches, le ministre de l'Intérieur sera lavé avec le grand char à eau qu'utilise généralement la police pour disperser les foules à l'aide d'un fort jet d'eau. Le commandant Boussouf du Commissariat Central sera chargé d'assurer le lavage du ministre.
- 4- L'ensemble des dirigeants impliqués directement dans le chaos sera condamné à se rendre dans une forêt dans l'objectif incertain de passer un moment de tendresse avec une femme de leur choix. Une fois sur les lieux, ils doivent subir les vexations que la population civile a connues dans ces lieux, en se faisant arrêter par la police avant de se laisser embarquer comme des malfrats au commissariat et passer devant un juge pour s'être laissés aimer librement.
- 5- Le Président est condamné à écouter en boucle l'ensemble de ses discours à la nation sur une chaîne hi-fi avec le volume à fond. Ses discours seront traduits en berbère et déclamés par Abrika Belaïd.
- 6- Pour tout le mal qu'il a fait, un régime spécial est consacré à M. Ouyahia. D'abord il est condamné à perpétuité à dormir sur les restes d'un matelas en mousse calciné. Les week-ends, il est obligé d'aller en forêt, seul, pour se faire arrêter pour voyeurisme avant d'aller avec les ministres des Transports faire la queue pour attendre un taxi qu'il ne prendra pas. Il est condamné aussi à porter en permanence des jerricans d'eau pleins, en écoutant en boucle sur un walkman les discours de Bouteflika et à regarder pour l'éternité les programmes de l'ENTV. Aucune amnistie n'est possible.

10/06/2002

* Mazouni Mohamed : Chanteur

Nous comptabilisons nos frustrations, nos illusions, nos fantasmes. Nos parents calculent l'argent pour s'assurer des fins de mois difficiles et des débuts de semaines macabres.

Les hommes inventorient les femmes qu'ils ont conquises en recensant celles qu'il leur reste à charmer. Les femmes dénombrent leurs luttes en calculant exagérément chaque gramme rebelle de cellulite qu'elles achèvent dans un régime militaire avec une féroce répression alimentaire.

On énumère le nombre de passages de Bouteflika à la télévision. On chiffre le temps d'antenne qui lui est ignoblement consacré. On compte les nouveaux courtisans et les anciens escrocs en stage de recyclage. Nous comptons nos martyrs en trébuchant sur des charniers pour glorifier à notre insu la mort.

On a compté les égarés qui ont accepté le repentir et les repentis qui sont retournés dans leurs maquis

Pourtant, quand on aime, on ne compte pas. Et c'est ce que nous faisons d'ailleurs. On compte. A force de tout dénombrer, calculer, l'Algérien aime-t-il encore ? Nous avons appris à compter. Il est encore temps qu'on le désapprenne.

09/07/2002

Menu pour femmes en sauce violente

Il n'y a pas que la couleur de l'argent et l'odeur du pétrole à Hassi Messaoud. Il y a aussi la tonalité du crime et les effluves pourris de la haine. Une vingtaine de femmes a été attaquée. Certaines ont été poignardées. Les moins chanceuses ont été violées.

Depuis toujours, rien n'a vraiment changé. La recette est identique.

Comment préparer un plat de fanatisme pour plusieurs personnes pouvant aller de zéro à l'infini ?

D'abord les ingrédients : une république schizophrène qui se demande encore de quel côté sont les priorités d'une nation qui a du mal à accoucher même avec césarienne. Une constitution ambiguë qui limite les libertés collectives pour mieux hacher les libertés individuelles. Une classe politique réactionnaire qui cultive sous serre l'inégalité des sexes et la négation de l'autre jusqu'à ébullition de l'extrémisme. Une école sous alimentée qui manque de tolérance, d'une poignée de sel et d'une pincée

LA NUIT TOUS LES MORTS SONT GRIS

d'intelligence. Un peuple qui s'ennuie parce qu'il est sans eau même en été, deux gousses d'ail, trois cuillères à soupe de populisme, un édulcorant démocratique pour donner un goût moins amer au fascisme et un discours incohérent concentré sur le mensonge et la ruse favorisant ainsi toutes les dérives culinaires.

Préparation

Prenez une petite mosquée. Agitez une douzaine d'intégristes qui ne connaissent de la vie que ce qu'on leur a appris de l'au-delà. Mettez deux cuillerées de haine. Bien mélanger les confusions. Faites chauffer les esprits pendant plusieurs siècles en diffusant en permanence les programmes de l'ENTV. Versez un demi-litre d'intolérance. Coupez en fines lamelles les croyances et les superstitions des gens. Mettez les morceaux d'une religiosité mal digérée dans un bol d'air vicié par la corruption. Faites frire pendant douze heures votre aversion des femmes dans un régime misogynie. Ajoutez de l'huile sur le feu avec quelques discours sur la concorde. Vous pouvez éplucher les femmes que vous jugez impures. Mélangez le reste des ingrédients d'un pays en guerre contre lui-même. Maintenant vous pouvez manger les femmes même toutes crues en bénéficiant du couvercle de la couverture de l'Etat. Avant de roter, vous serez remboursé par la Sécurité Sociale et décoré par la Gendarmerie Nationale pour services rendus.

Bon appétit

16 juillet 2001

Demande d'asile N : 1

Salut meussieu l'ambassade du Canada. Voilà, je m'apele Karim et j'ai 20 tans. Je t'écrit pour te dire que le visa il me faut tout de suite un d'urgence s'il te plaît. C'est une question de mort ou de mort. C'est vrai que je te jure que je te dis la viriti. Je va ! exploser si tu me refuse à moi. Non, je diconne pas. C'est sirieux. Pour moi tout est OK. J'ai apelé mon cousin Rachid, que lui il est la bas depuis 35 an et lui il a tout préparé pour moi la bas. Tout. Il y a le travail, il y a le logement, il y a la femme pour le kocubinage, il y a les papiers et tout. Le vent il te touche pas il m'a dis mon cousin Rachid. Pour la sikiriti social pas de problème. Moi en très bon santé. Le état du Canada ne donne pas un centime pour moi pour remboursé le midicament. Je débrouille du début jusqua la fin. Je te jure, c'est vrai. Donne-moi le visa et pas de problème. Moi, je fais la plomberie, de l'ilictriciti, la couisine, linformatik un peu sur le caramail, la mica-nique des voitures et la massonerie. Enfin, je débrouille beaucoup de domènes. Et si tu veu je te donne pour les enfonts de la bas les cours de l'arabe parce que moi j'ai lu beaucoup le journal El Khabar qui est très très bien pondant des annés pas de problème aussi. Ici dans mon piyé je suis pas bien meussieu l'ambassade. Le digoutage il te tue. la crise de l'iconomi, le chomage, la crise du logement, et beaucou de problème que tu connais. Il vaut mieu laissé le puis avec la couverture. Voilà meussieu l'ambassade. Je t'ai pas dit tout, mais s'est pas grave. La prochène fois, je te raconte tout. Je te jure. Moi j'ai beaucou le respecte pour ton piyé. Alors s'il te plait, donne moi le visa. En attendant que tu me donne le visa meussieu l'ambassade d'ici le plus rapide possible, je t'embrasse toi et toute la famille. A bientôt. Signé : ton ami Hakim.

12 octobre 2000

Demande d'asile N : III

Salut messieu l'ambassade du Canada. C'est moi Karim, celui qui a 20 tans et que ça fait la troisième fois que je t'écris à vous, mais toi tu dit rien à moi. Pas une réponse de toi. C'est pas gentie messieu l'ambassade. Sur la vie de ma mère c'est pas gentie. Qu'est ce qu'il y a entre toi et moi ? va z'y dit moi qu'est-ce qu'il y a ? Tu veu pas me donner le visa, c'est ça ? tu as peur de tes chef qu'ils te dise pourquoi tu lui a donné à lui ? Toi aussi tu marches avec le piston des coups de fil de en haut. Il faut que j'ai quelqu'un dans ma famille qui est général pour que tu comptes sur dieu et que tu m'aide ? Et pourquoi que tu veu pas me donné le visa ? tu veu que je reste ici dans le désespoir ? Ecoute messieu l'ambassade, je veu vivre un peu comme dans la tilivision là où il y a les bombes de 90 centimètre de poitrine pas de 200 kilos de TNT. Tu comprends ce que je te dis maintenant ou tu comprend pas ? Je veux que je meurs sur mon lit, même à l'hôpital c'est pas grave, mais pas dans la route sur un faux barrage avec un couteau pour me coupé la gorge. Je veu vivre tu comprend loin au maximum de Boutetlika, de Belkhadem, de Nahnah, de Boumaza, de Said Sadi et de Hachemi Chérif. Je veu vivre dans un pays ou il n'ya pas les livre de Nezzar dans la librairie et ou on capté pas l'ENTV même avec la parabolique du dernier modele de chez vous. Rien. Walou. Tu comprend. Je veu pas finir par le suicide comme beaucoup de mes amis a moi que les journaux ils ont parlé et tout. Je peu te faire les photocopis des articles si tu me croyais pas. Je t'averti messieu l'ambassade, si tu ne dis rien avant la semaine qu'elle arrive je vais chez mes amis de l'ambassade de l'Australi qui il paraît que c'est très très bien et que pas de problème avec eux pour partir la bas chez eux. Dommage moi je voulais le Canada parce que il ya mon cousin Rachid la bas et ma nouvel coupine que je communique avec elle par l'internet dans le cybercafé et que je sui beaucou amoureux avec elle et que tu va me

LA NUIT TOUS LES MORTS SONT GRIS

casser le travail avec elle si tu me donnais pas le visa ya rabek ! Mais c'est pas grave. Il y a dieu et l'Australi. C'est mieu. Allez adieu.

26 octobre 2000

Demande d'asile N : IV

Salut meussieu l'ambassade du Canada. Je sai que tu es nouveau dans l'ambassade de ton piyé dans Alger. Mais moi c'est Karim, celui que j'ai 20 tans et je veux partir la bas chez toi. Ton copain dans l'ambassade avant toi il me connéssé très très bien. Mais il est parté avant qu'il me donné le visa. Je pense qu'il ta laissé les consines pour que tu me le donné toi. La je suis un peu fatigué. Je suis pas bien dans la forme. Mais je suis dans la galère comme pas possible je te jure sur la vie de ma mère. Je suis en plein dans les problème. On m'a arrêté avec une coupine que j'étais avec elle dans la forêt. La poulice elle nous a ramené dans le commissariat. Et pouis elle nous a ramené chez nous d'abord chez la fille, ou elle nous a fait la honte la poulice devant le père, la mère, les frères, les cousin, les oncle, les tantes, la grande mère, toute la famille qu'elle est venu du bled et tous les voisins de la cité. Heureusement que le grand père de la fille il est mort. À cause de la poulice la fille elle est dans l'hopitale parce que son père, sa mère, les oncles et les tantes ils l'ont frapé parce que ils ont honte pour elle et la honte qu'elle a fait à la famille. Le grand frère qu'il est émigré dans la France, il rentre la semaine prochène. Il est très in-érvé pour sa seour qu'il dit qu'il va tué parce que elle devenu une putaine qu'il dit qui va dans les forêt et dans la famille à lui il y a pas de putain qui vont dans la forêt. Moi, J'ai changé de quartié, je suis sauvé chez mon oncle. Toute la famille de la fille de la forêt il veule me tué. Et la poulice elle m'a tabassé et elle me dit si elle me trouve avec une fille même si je sui pas dans la forêt, ils vont me frappé jusqu'à la mort il m'ont dit. Meussieu l'ambassade, vite envoi moi s'il vous plai le visa. Je suis chez mon oncle qu'il habite dans la casbah, sinon je suis fotu. Merci.

2 novembre 2000

La nuit 1980.

Annonces classées

7 MAI 2002

« Nous avons lancé un appel aux parents pour qu'ils discutent avec leurs enfants afin qu'ils ne menacent pas de se suicider. »

Ahmed Ouyahia,
ministre de la Justice.

Peuple jeune (PJ) entre 15 et 65 ans, voulant éviter le suicide collectif et l'immolation impromptue, aimant la danse, le raï, Cheb Hasni, Sting, Idir et Matoub, aimant les élections sans fraude, pratiquant les marches démocratiques avant leur interdiction entre la place du 1^{er} Mai et la place des Martyrs depuis 1988 pour rien, cherche visa en urgence à destination des pays étrangers pour relation durable. Très durable. Pays non sérieux s'abstenir.

Peuple jeune (PJ) entre 15 et 65 ans, célibataire, habitant Serkadji et ses environs à quelques kilomètres seulement de la dépression, pratiquant le chômage, le suicide, le jogging matinal et le désespoir nocturne, cherche un autre peuple pour échangisme durant les cinquante prochaines années. Discrétion et réponses assurées. Pour éviter les malentendus, téléphone et situation économique souhaités.

Peuple jeune (PJ) entre 15 et 65 ans cherche pays intelligent, doux et calme pour amitié et plus si affinités. Pays sous-développés et pas sérieux s'abstenir.

Au refuge des balles perdues

Peuple jeune (PJ) entre 15 et 75 ans, paraissant moins selon les saisons et la fluidité du terrorisme, de la corruption, de la répression, habitant entre un massacre à Tiaret, un faux barrage à Médéa et un long discours creux de Bouteflika, cherche à se faire adopter par un autre peuple dans les plus brefs délais. Peu important l'âge, la couleur et la religion de l'autre.

Peuple jeune (PJ) entre 12 et 85 ans, physique agréable, actif sans travail, retraité compressé, désire lier amitié avec pays veuf ou célibataire pour mariage. Photo et carte de résidence souhaitées.

Peuple jeune (PJ) entre 0 et 90 ans, possédant ses propres matelas en mousse inflammable, ne possédant pas encore de logement, cherche pays de bonne famille. Une fois encore, les pays non sérieux et non démocratiques, pratiquant les arrestations massives et les détentions préventives sans fin, sont priés de s'abstenir.

Les pays démocratiques désireux de répondre le plus rapidement sont priés d'envoyer visas, cartes de séjour et résidences à la rédaction, sise 1, rue Bachir-Attar. Nous transmettrons au peuple. Merci.

Pour vivre comme le peuple

10 JUIN 2002

« Des femmes, des hommes, des enfants en sont presque venus aux mains pour pouvoir s'approvisionner en eau. »

Le Soir d'Algérie.

Nouvelle proposition de sortie de crise : au lieu d'envoyer nos dirigeants criminellement incompétents au TPI, passer le restant de leur vie en compagnie de leur homologue

Milosevic, le peuple a décidé à l'unanimité moins une voix (celle de Mazouni) de les condamner à vivre dans la peau d'un Algérien biodégradable qui survit au jour le jour au cauchemar sans fin d'un pays en putréfaction finale. Dans le désordre, voici la première liste des élus du peuple condamnés à vivre à perpétuité, conformément à la vie quotidienne de la population civile.

1. N'ayant jamais eu à souffrir d'un manque de liquide, Larbi Belkheir est condamné à vivre avec des jerricans d'eau qui lui seront greffés sur les deux mains. L'actuel chef de cabinet à la présidence de la République est tenu de rester debout pour le restant de sa vie devant un robinet d'arrêt inanimé et attendre l'arrivée de ce liquide nécessaire à la survie de l'être humain. Pour les week-ends, Larbi Belkheir est tenu de descendre en ville attendre l'arrivée des camions-citernes afin de participer activement à la bousculade humiliante pour s'approvisionner en eau.

2. L'ensemble des ministres des Transports sera condamné à vivre une nouvelle version du mythe de Sisyphe. Ils sont tenus de se mettre à une station de taxis tout à fait à l'arrière d'une queue sans fin et d'attendre leur tour pour rentrer chez eux. Mais à chaque fois que leur tour arrive, au lieu de prendre le taxi, ils seront obligés de revenir à l'arrière de la queue attendre pour l'éternité le prochain taxi qu'ils ne prendront pas. Le week-end, les ministres seront obligés de faire le tour de la capitale dans les transports en commun, dans un J5, pour demander des excuses à haute voix au peuple.

3. Le ministre de l'Intérieur sera obligé de vivre quotidiennement les humiliations de la police et de la gendarmerie en se présentant chaque matin au commissariat le plus proche pour inhaler une grenade lacrymogène avant chaque repas. Pour prendre ses douches, le ministre de l'Intérieur sera lavé avec le grand char à eau qu'utilise généralement la police pour disperser les foules à l'aide d'un fort

jet d'eau. Le commandant Boussouf du Commissariat central sera chargé d'assurer le lavage du ministre.

4. L'ensemble des dirigeants impliqués directement dans le chaos sera condamné à se rendre dans une forêt dans l'objectif incertain de passer un moment de tendresse avec une femme de leur choix. Une fois sur les lieux, ils doivent subir les vexations que la population civile a connues dans ces lieux, en se faisant arrêter par la police avant de se laisser embarquer comme des malfrats au commissariat et passer devant un juge pour s'être laissés aimer librement.

5. Le président est condamné à écouter en boucle l'ensemble de ses discours à la nation sur une chaîne hi-fi avec le volume à fond. Ses discours seront traduits en berbère et déclamés par Abrika Belaïd.

6. Pour tout le mal qu'il a fait, un régime spécial est consacré à M. Ouyahia. D'abord, il est condamné à perpétuité à dormir sur les restes d'un matelas en mousse calcinée. Les week-ends, il est obligé d'aller en forêt, seul, pour se faire arrêter pour voyeurisme avant d'aller avec les ministres des Transports faire la queue pour attendre un taxi qu'il ne prendra pas. Il est condamné aussi à porter en permanence des jerricans d'eau pleins, en écoutant en boucle sur un walkman les discours de Bouteflika et à regarder pour l'éternité les programmes de l'ENTV. Aucune amnistie n'est possible.

La présidence communique

29 SEPTEMBRE 2001

« Quatorze parlementaires suisses sont assassinés dans un canton, à Zoug. La présidence réagit immédiatement. Le jour même, vingt-deux citoyens sont tués à Larbaâ, à quelques kilomètres de la présidence. Aucune réaction. »

La présidence de la République informe son aimable clientèle que les messages de condoléances ne seront plus délivrés aux Algériens de nationalité algérienne, vivant en Algérie. Naturellement, nous sommes désolés pour les quatorze élus suisses, sauvagement assassinés dans un Parlement cantonal, à Zoug.

Le président de la République, très touché par cette tragédie, informe l'ensemble des Helvètes de sa disponibilité

et l'assure de son soutien indéfectible. Nous tenons à rappeler aux Suisses nos liens d'amitié en les assurant, en ces moments pénibles, que la mort de vingt-deux Algériens à Larbaâ ne saurait en aucune manière faire de l'ombre à quatorze valeureux élus, issus d'un pays frère. La Suisse, ce pays neutre de l'Europe, abritant de célèbres exilés politiques, de célèbres comédiens, dont Charlie Chaplin à la fin de sa vie. Comment ne pas se rappeler que c'est en Suisse que sont cachés le trésor du FLN et l'or nazi ? La Suisse, c'est notre pays, c'est là où tous nos amis dignitaires du régime se soignent les dents, la prostate, les reins, les yeux, la calvitie prématurée et les éjaculations précoces. C'est le pays des empereurs déchus et des rois sans cour. On y cultive sa rancune et sa richesse. On y cache ses secrets et ses amours.

Alors qu'à Larbaâ nous ne sommes jamais allés. C'est un endroit sale. On y mange mal. Les gens sont pauvres. À Larbaâ, les gens sont tellement rancuniers qu'ils préfèrent mourir en même temps que les Suisses pour se faire remarquer sans aucune retenue. Sans aucun savoir-vivre. Algériens, quittez ce pays. Ne restez plus là. Voyagez. Demandez des visas. Changez de nationalité. Louez une histoire collective. Fabriquez-vous un passé. Construisez un présent. Bref, ne restez plus en Algérie. On ne veut plus de vous.

Vous avez vécu médiocrement, alors que vous mourez grossièrement. Votre vie nous indispose. Votre mort aussi. Sinon, trouvez-vous une place dans une catastrophe à Toulouse, un tremblement de terre en Italie, un détournement d'avion en Grèce ou une chute de tension sociale en Papouasie. Écrasez-vous à New York... Algériens, allez mourir en Suisse ou pendez-vous tout de suite. On ne veut plus de vous.

Enfin, faites ce que vous voulez, mais cessez de mourir ici. Merci.

Signé : la présidence.

Les interdits du Monde

« Il est exact que je suis entré dans le monde des affaires dans les années 1992-2000, époque à laquelle je m'étais retiré de la vie politique et avais pris ma retraite de l'armée. J'ai monté avec d'autres partenaires algériens une minoterie. Je l'ai installée dans le sud pour ne pas prendre un terrain à Alger. »

(LARBI BELKHEIR DANS LE MONDE)

- Monsieur Belkheir, êtes-vous réellement le parrain du système ?
- Je ne suis pas le parrain. Je vous jure que c'est pas moi. Francis Ford Coppola, un homme proche de la tendance radicale de l'Internationale Socialiste, ne voulait pas d'un homme de bonne famille, comme moi, qui était issu de l'armée française avant de rejoindre l'ALN, quelques minutes avant que l'arbitre ne siffle la fin du match colonial. Subissant les pressions du wali de Hollywood, qui n'est autre que le neveu du général X, Coppola a finalement préféré donner ce rôle, en échange d'un lot de terrain aux environs de Hydra, à Marlon Brando qui n'avait même pas sa carte de membre du comité central au FLN et à Robert de Niro, un fils de Marki, militant depuis son plus jeune âge dans la section maoïste des transsexuels.
- Monsieur Belkheir, est-il possible d'avoir une idée de votre fortune ?
- Oui, tout à fait. J'ai une maison à Hydra que j'ai pu acheter avec un prêt CNEP et des appoints que j'ai pu avoir en vendant ma FIAT 128 et un vieux vélo que mon oncle, décédé à Dien Bien Phû, m'a offert pour mes 15 ans. J'ai une maison adoptive à Ain Taya aussi. Je l'ai trouvée un jour où je faisais mon jogging. Elle était seule, nue, petite, à moitié détruite. Sinon j'ai deux frigos, un congélateur, une boîte à outils pour bricoler le week-end et un magnétoscope JVC, quatre têtes.
- Monsieur Belkheir, vous voulez nous rouler dans la farine ?
- Effectivement, j'ai une minoterie à Ghardaïa aussi. Mais j'investis l'intégralité des bénéfices de cette usine dans la construction démocratique des valeurs universelles. Je sponsorise les galas de charité pour la préservation de la forêt amazonienne, j'aide la recherche contre le cancer et le sida. Le reste, je le consacre aux téléthons en général.
- On parle beaucoup de corruption en Algérie ?
- Tout à fait. Mais je suis contre !
- Vous êtes contre quoi ?
- Le maintien de l'état d'urgence. Mais c'est un avis personnel.
- On parlait de corruption, pas de l'état d'urgence.

LA NUIT TOUS LES MORTS SONT GRIS

- Tout à fait. Je suis contre la fraude électorale aussi.
- On vous présente parfois comme le chef de l'Etat occulte ?
- C'est pas vrai. C'est à cause d'un cousin qui a occupé des postes de responsabilité dans les années Boumediene. Ce cousin passait souvent entre midi et quatorze heures à la télévision. Mais comme il avait la même boîte à outils que moi et qu'il a acheté le même magnéscope JVC quatre têtes, des voisins, proches eux aussi de l'aile radicale de l'Internationale Socialiste où siège Francis Ford Coppola, ont fait courir le bruit qu'il s'agissait de moi. Mais depuis l'assassinat de Boudiaf, tout le monde sait que je suis innocent.

09-03-2002

L'Algérie réelle : « Algiré piyé fotu ! »

*Le bar, les élus,
les prostituées et la République*

17 JUILLET 2001

« **C**hef, des centaines de personnes sont dans la rue. Qu'est-ce qu'on fait, chef ? On tire à balles réelles ou dans le dos ?

- Où ça ? Dans quelles rues ? À Tizi-Ouzou ?

- Non, chef, à Hassi-Messaoud.

- Mais il n'y a rien à Hassi-Messaoud. C'est une caserne. Ce sont peut-être des militaires en patrouille ? Vérifiez.

- Non, chef, ce sont des civils en furie.

- En furie ! Et qu'est-ce qu'ils demandent, le départ des élus ?

- Non, chef, ils veulent le départ des prostituées.

- Et pourquoi les prostituées, elles sont élues aussi ?

- Non, chef, elles ne sont pas élues. Elles sont payantes.

- Comment ça payantes, elles sont corrompues donc ? Elles touchent de l'argent sous le manteau ? Par-dessous la table ?

- Non, chef, elles sont honnêtes, l'argent, elles le touchent par-dessus les jambes.

- Alors pourquoi ils leur cassent les pieds ?

- Parce que c'est pas bon pour la morale publique, ils disent, chef.

- Ah oui ! C'est vrai. D'accord. Qu'on embarque toutes les prostituées. N'oubliez pas de remercier la population qui a su défendre la bonne réputation morale de la ville de Hassi Messaoud contre l'invasion étrangère des filles impudiques.

- Reçu, chef. Mais on nous signale plusieurs personnes dans la rue encore.

- Où ça, à Hassi-Messaoud ?

- Non, chef, à Bordj Bou Arréridj.

– Et qu'est-ce qu'ils veulent eux aussi, le départ des prostituées ?

– Non, chef.

– Le départ des élus, alors ?

– Non plus, chef. Ils exigent la fermeture du bar et de la discothèque...

– Pourquoi, ils appartiennent aux élus ?

– Non, mais ils sont fréquentés par les prostituées.

– Mais quelles prostituées ? Celles qui ont été expulsées de Hassi-Messaoud ?

– Non, chef, celles de Bord Bou Arréridj.

– Il y a des prostituées à Bordj Bou Arréridj ?

– Oui, chef.

– Alors qu'on ferme le bar et la discothèque immédiatement. N'oubliez pas de remercier cette courageuse population qui a su défendre la bonne moralité de sa ville. Terminé. Ouf ! Quelle journée éprouvante. Pour se remonter le moral, il n'y a rien de mieux qu'une bonne bière fraîche dans un petit bar de la ville dans les bras d'une belle poupée de joie... À la vôtre ! »

À quand les remboursements ?

17 DÉCEMBRE 2000

Que signifie encore être un Algérien ? Peut-être rien ou si peu de chose. Mais la question est là, inopinément, indépendamment des sentiments nationalistes des militants zélés du FLN et du RND qui préparent les prochaines élections.

Être Algérien, c'est un peu perdre au football devant la plus mauvaise équipe inter-quartiers des favelas du Brésil ou d'un gourbi à Nouakchott.

C'est se dire que demain est un autre jour avant de se rendre compte que le général Attailia ou un autre général a organisé une conférence de presse et que l'ensemble des journaux n'a pas manqué l'événement en lui consacrant plusieurs articles dans les pages « Nation ».

Être Algérien, c'est regarder loin en pensant aller ailleurs avant le prochain discours de Bouteflika.

Être Algérien, c'est pleurer parce que l'on ne se rappelle plus la dernière fois où l'on a été heureux jusqu'à l'aube.

Être Algérien, c'est éviter les balles dans son sommeil.

C'est fuir les gendarmes dans son lit de mort, c'est chercher sa route au fond de sa tombe.

Au refuge des balles perdues

Être Algérien, c'est aimer en silence en se méfiant des micros cachés dans les forêts. C'est vouloir être soi-même sans jamais y parvenir.

C'est être debout avant de mourir d'ennui dans un nuage de gaz lacrymogène.

Être Algérien, c'est passer du suicide individuel au suicide collectif en demandant aux médecins légistes l'heure exacte de notre propre assassinat par balles explosives tirées dans le dos.

C'est essayer de parler sa langue sans qu'aucune police ne s'y oppose.

Être Algérien, c'est vivre caché sans réussir à être heureux.

Mais attention au piège, être Algérien n'est pas une nationalité. Ce n'est même pas une identité. C'est un travail à temps plein pour lequel nous ne sommes pas encore payés. C'est une maladie dangereuse dont personne ne s'est jamais relevé.

Dernier avertissement : être Algérien n'est toujours pas remboursé par la Sécurité sociale.

*Des chaises pour mourir debout
dans une école*

19 DÉCEMBRE 2000

« Dans certaines écoles, les enseignants demandent aux élèves de ramener leurs chaises. »

El-Watan.

Bienvenue en enfer. Derrière une Polo rouge¹ mal garée, le quotidien indépendant *El-Watan* percute l'indice Dow

1 C'est l'histoire d'un fait divers, celui d'une femme qui a bénéficié de la protection du chef de la police pour se permettre certains abus de pouvoir dans

Les mots de la troisième guerre mondiale

A chaque guerre ses mots. A chaque conflit son glossaire.

La guerre se fait en créant son propre vocabulaire avant d'enterrer ses propres victimes, entre midi et quatorze heures.

Dans une guerre, les hommes meurent alors que les mots sont pris en otages par les principaux belligérants.

Nous avons nos morts. Mais nous avons nos mots aussi. Ils appartiennent exclusivement à la tragédie de ces dix dernières années. Des mots qui ne seront jamais dissociés de cette période. Eradicateur. Réconciliateur. Dialogue. Rahma. Concorde. HHC. GLD (groupe de légitime défense). Patriotes. Milice. Dissolution. Rééchelonnement. Suicide. Viol. Corruption. Compression. Massacre. Casemate. Charnier. Nezzar. Radical. Modéré. Ratissage. Couvre feu. Ninja. Raffle. DRS. Exécutions. Extrajudiciaires. Disparus. ENTV. Fraude. Bouteflika. *Seif El Hadjadj*.

Ce sont là quelques exemples d'expressions qui marquent un temps qui continue à avancer chaque jour en construisant son petit bonhomme de chemin.

Deux semaines après le début des frappes en Afghanistan, existe-t-il déjà de nouveaux mots pour ce conflit ? Quelles sont les expressions à la mode ? Que retient-on de cette guerre ? Nous en avons recensé quelques-uns.

Anthrax : agent agréé de la menace bactériologique, l'anthrax est la principale angoisse de l'Occident.

El Djazira : voir CNN

CNN : voir El Djazira

Arabe : principal suspect dans le monde. Arrêté pour vol dans les supermarchés d'Europe généralement, l'Arabe apprend à voler dans les grandes surfaces alors qu'il apprend à piloter sur des simulateurs de vol. Seul inconvénient avec l'Arabe : il décolle, mais n'atterrit pas.

Islam : dernière religion monothéiste, permet la polygamie. Révélée au VIIe siècle, dans une grotte, elle échoue au XXe siècle dans une cave. D'où l'expression du recteur de la mosquée de Paris « l'islam des caves. » Mais la cave n'est-elle pas le prolongement moderne de la grotte ? Le débat est ouvert.

Islamisme : produit dérivé de l'islam. Mal conçu, avarié, il est disponible dans plusieurs mosquées d'Alger et de Londres à des prix concurrentiels. Sa consommation est très nocive pour la santé du monde. Idem pour les autres religions.

En attendant le prochain arrivage de mots, dans les prochains jours, méfiez-vous de l'anthrax.

16/10/2001

Les questions intégrales du bac 2001

1- A 10h du soir, un blessé est admis dans un hôpital à Béni Douala avec une balle dans le dos comme seule explication à sa douleur existentielle. Cinq minutes après, un autre blessé est admis dans un hôpital à Tazmalt avec une balle dans le dos, toujours comme seule réponse à son coma profond. La première victime succombe à ses blessures quatre heures plus tard. Sachant que la blessure est identique et que les balles sont du même calibre, à quelle heure mourra la seconde victime et à quand l'enterrement de la prochaine ?

2- Quelle est la définition exacte de tir de sommation :

- (a) C'est une balle tirée en l'air.
- (b) C'est un tir qui vise le dos.
- (c) C'est la nouvelle blague de la gendarmerie.

3- Un ancien émir nouvellement repentant c'est :

- (a) Un homme respectable.
- (b) Une victime honnête.
- (c) Un ami de Bouteflika

4- Qui a dit : « nous utilisons des balles réelles parce que nous n'avons pas de balles en caoutchouc » ?

- (a) Jules Verne dans *20 000 lieux sous les mers*.
- (b) Kateb Yacine dans *Le cadavre encerclé*.
- (c) Nourredine Zerhouni dans *L'été de la répression*.

5- Pourquoi le pouvoir n'autorise-t-il pas les marches ?

- (a) Le pouvoir n'a plus de balles réelles.
- (b) Le pouvoir attend un arrivage de balles explosives avant la marche de jeudi prochain.
- (c) Le jeudi après-midi, les généraux font la sieste et *Ammi Ahmed* * est de permanence, alors il ne faut pas faire de bruit.

LA NUIT TOUS LES MORTS SONT GRIS

PS : Les candidats qui n'auront pas l'occasion de répondre correctement sont tenus de rester en vie jusqu'à la seconde session du bac pour répondre à toutes ces questions dès septembre.

09/06/2001

* Ammi Ahmed : un des responsables de la police d'Alger.

La question

6 NOVEMBRE 2000

« **A**sseyez-vous.

- Je préfère rester debout.
- Alors, restez debout et taisez-vous.
- Finalement, j'ai réfléchi, je préfère m'asseoir et parler.
- Et vous voulez parler de quoi ?
- De vous.
- Personne ne parle de moi.
- Moi, je veux parler de vous.
- Mais vous n'avez pas le droit de parler de moi.
- Mais je ne suis pas votre subalterne.
- Pire. Vous êtes mon prisonnier.
- C'est déjà plus honorable.
- Vous voulez m'emmerder, peut-être ?
- Non, je veux choisir à ma convenance le moment idéal pour rester debout et l'instant avantageux pour m'asseoir.
- Le prochain mot de trop et je vous éclate la gueule.
- La prochaine menace et je vous dénonce.
- Vous vous croyez malin ?
- Non, je me sens libre comme Zarathoustra, alors qu'Amnesty est déjà de retour.
- Je vous garantis que même Zarathoustra sera arrêté dès la fin de cet entretien. Alors cessez de faire le malin.
- Il faut d'abord tuer Nietzsche pour arrêter Zarathoustra.
- Nietzsche !? C'est certainement le nom de code du leader de votre organisation ?
- Non, c'est le vrai nom d'un philosophe allemand.
- Ah ! Intelligence avec l'ennemi ! Je vous tiens. Vous n'êtes qu'un contre-révolutionnaire à la solde de la main de l'étranger.
- Et vous, vous n'êtes qu'un idiot à la solde de votre suffisance.

Le pouvoir réel : généraux, opacité et corruption

- Savez-vous à qui appartient Club des pins ?
- Non, je ne lis pas *L'Authentique*.
- Et savez-vous à qui appartient *L'Authentique* ?
- À un général à la retraite.
- Et à qui appartiennent les généraux à la retraite ?
- À la famille révolutionnaire.
- Et à qui appartient la famille révolutionnaire ?
- À l'Algérie.
- Et à qui appartient l'Algérie ?
- Aux généraux à la retraite de la famille révolutionnaire habitant Club des pins. »

la question de la police judiciaire

Il n'y a aucune machination ou volonté au sommet de l'Etat de mettre au pas la presse et les journalistes

(UNE SOURCE ANONYME DU GOUVERNEMENT)

- Pourquoi vous attaquez-vous au pouvoir ?
- Et pourquoi le pouvoir s'attaque-t-il au peuple ?
- C'est moi qui pose les questions ici.
- Je vous ai offert une réponse là.
- Non, c'était une question.
- Pas du tout, c'était une réponse. Elle porte en elle les germes de la forme interrogative. C'est tout.
- Epargnez-moi votre littérature. Et évitez surtout de me contredire. A la prochaine réflexion, je vous claque la gueule. On est bien d'accord ?
- D'accord.
- Ok ! Alors dites-nous, pour commencer, pourquoi vous n'aimez pas Larbi Belkheir, par exemple ?
- Mais j'adore Larbi Belkheir. Qui vous a mis en tête une idée aussi saugrenue ? Tout le monde adore Larbi Belkheir. Demandez-le à vos voisins, à votre boulanger, à votre boucher. Surtout les bouchers d'ailleurs, ils adorent Larbi Belkheir. Larbi Belkheir est un homme charmant. Doué d'une intelligence supérieure à la moyenne. D'une rare érudition. Moudjahid de la première heure même s'il a pris le train de la 25^e heure pour arriver au dernier quart d'heure des prolongations.
- Mais vous n'aimez pas les généraux Tewfik et Lamari ?

LA NUIT TOUS LES MORTS SONT GRIS

pour une victime » est scrupuleusement respecté, un jour ou l'autre, il n'y aura plus qu'un seul ministre pour une seule victime. Si la dernière victime meurt, M. Ouyahia, le nouveau ministre de la justice sera considéré comme le dernier ministre vivant d'une Algérie qui se meurt dans sa déchéance.

7 mars 2000